HISTOIRE
DE LA
CAMPAGNE
FAITE EN 1792,
PAR LES
ARMÉES FRANÇOISES
SOUS LES
GENÉRAUX DUMOURIER, VALENCE, &c.
ET PAR LES
Armées des puiſſances Alliées
SOUS LE
COMMANDEMENT DU DUC DE BRUNSWICK;
AVEC
UN RAPPORT DE CE QUI S'EST PASSÉ AUX
THUILLERIES LE 10 AOÛT.

PAR J. MONEY,
Maréchal des Camps et Armées du Roi de FRANCE
LOUIS XVI.

A LONDRES
Chez E. HARLOW, Libraire de ſa Majeſté la Reine d'Angleterre,
Pall Mall.
1794.

BRITISH MUSEUM

TABLE

DES

Matières Contenues dans cet Ouvrage.

RAPPORT du Maſſacre des Suiſſes dans le Palais des Thuilleries le 10 Août.—L'auteur quitte Paris le 20 d'Août.—Son voyage à Valenciennes, dans le deſſein de retourner en Angleterre.—Rencontre qu'il fit dans cette Ville du Général Dillon, qui lui offre le commandement de l'avant garde de l'armeé de la Fayette.—Il va à Sedan avec M. Dillon et ſert ſous ſes ordres.—Le commandement de l'armée donné à Dumourier.—La poſition de cette armée.—La marche de cette armée à Grand-Pré et dans la gorge de Clermont.—Dumourier *défait à Grand-Pré.—Sa poſition proche St. Menehould.—Il eſt joint par l'armée de Kellerman.—La poſition de ſon armée.—La poſition de l'armée aux ordres du Duc de Brunſwick.—L'attaque du Prince de Heſſe, dans la gorge de Clermont.—La Retraite du Duc de Brunſwick.—La Retraite du Prince de Heſſe.—La malheureuſe ſituation des Pruſſiens.—Le Capitulation de Verdun.—La Capitulation de Longwy.—La marche de l'armée des Ardennes à Sedan, Mazières, Rocroix, et Givet.—Sa marche à Charleroi et Namur.—Le Siége de Namur.—La marche de l'armée à Liége et Aix-la-Chapelle.—Retour de l'auteur en Angleterre.—Ses Obſervations ſur l'utilité des Chaſſeurs, &c. &c. &c.*

À

SON ALTESSE ROYALE

LE DUC DE GLOUCESTER.

MONSEIGNEUR,

LE ſouvenir flatteur de la converſation que j'ai eu l'honneur d'avoir avec votre Alteſſe Royale au ſujet de la Campagne du Duc de Brunſwick en France dans l'année 1792, m'a enhardi à prendre la liberté de vous dédier l'hiſtoire de cette même Campagne. Les queſtions et les obſervations auſſi intéreſſantes que judicieuſes que votre Alteſſe Royale me fit dans le cours de cette converſation, m'ont convaincues qu'il n'y a dans ce Royaume ni dans les païs que j'ai parcourru aucun Militaire qui poſſedat des connoiſſances ſupérieures aux votre dans l'art de la guerre.

Auſſi dans cette perſuaſion ne puis-je m'empêcher, pour le plus grand bien de ma patrie, de regretter que votre Alteſſe Royale ne prenne pas une part plus active dans la guerre actuelle.

J'eus l'avantage, il y a un an, d'informer votre Alteſſe Royale que j'avois rédigé un extrait du journal de la Campagne du Duc de Brunſwick ; mais la poſition critique dans laquelle ſe trouvoit alors le Général Dillon, me commandoit impérieuſement de ne pas faire imprimer et rendre public un ouvrage dans lequel je n'ai pu, ſans bleſſer la vérité ou altérer des faits paſſer ſous ſilence des circonſtances qui lui ſont relatives, qui manifeſtent clairement ſon attachement à la Monarchie, et dont la publicité n'auroit pas manquée de lui être funeſte. La mort de ce général auquel on ne peut faire d'autre reproche que celui de n'avoir pas aſſez apprécié ſes jours, me laiſſe maintenant la liberté d'accomplir ma réſolution.

Quoique Dumourier dans les Mémoires qu'il vient de publier, rende compte des meſures qu'il avoit priſes pour ſauver la vie à l'infortuné Louis XVI. ainſi que des contretemps fâcheux qu'il a eſſuyés depuis ſon retour à l'armée de Flandre en Janvier, 1793, juſqu'au 5 Avril ſuivant qu'il la quitta; néanmoins ſes Mémoires laiſſent un grand vuide que le public deſire ardemment, ſans doute, de voir rempli. Je veux parler des événemens qui ont eu lieu depuis le 29 Août, 1792, époque à laquelle Dumourier prit le commandement de l'armée de la Fayette à Sedan, juſqu'au mois de Décembre ſuivant qu'il revint à Paris. Je ne puis attribuer ſon ſilence ſur des événemens auſſi importans, et ſur la connoiſſance deſquels il pouvoit, pluſque perſonne, répandre la plus grande lumière, qu'au but ſeul qu'il s'eſt propoſé de manifeſter aux yeux de l'Europe ſon attachement au gouvernement Monarchique, et de ſe juſtifier dans l'eſprit de ceux qui l'accuſoient de n'avoir pas employé tous les moyens qu'il avoit en ſon pouvoir pour ſouſtraire à l'acharnement de ſes juges avides de ſang, l'infortunée victime de leur rage et de leur barbarie. J'ai eu en vue dans la publication de mon ouvrage de ſuppléer à ce deffaut.

Je n'ai point l'eſpoir et encore moins la prétenſion que mon ouvrage puiſſe être accueilli favorablement par ceux qui éxigent de l'élégance dans le ſtyle . . . . . je ne ſuis pas auteur . . . . . je ſuis un Militaire dont la ſeule ambition a toujours été d'acquerir les connoiſſances nécéſſaires dans ma profeſſion. Je me ſuis attaché à la vérité des faits et à l'éxactitude des détails et je m'eſtimerai heureux de mériter par là l'indulgence et le ſuffrage de votre Alteſſe Royale et des amis de la vérité.

Je ſuis, avec un très profond reſpect,

De votre Alteſſe Royale,

MONSEIGNEUR,

Le très humble,

Et très fidêle ſerviteur,

Le Lt. Col. MONEY.

PRÉFACE

L'HISTOIRE de la Campagne des Armées Combinées contre la France en 1792, que le Lieutenant-colonel Money, ci-devant Maréchal de Camp au ſervice de Louis XVI. préſente au public, ne peut pas manquer de dévoiler la conduite myſtérieuſe du Général Dumourier dans beaucoup de circonſtances; ayant ſervi dans cette Campagne en qualité de Général, et s'étant trouvé pluſieurs fois dans l'occaſion de pénétrer ſes ſentimens d'après les conférences qu'il a eües avec lui; cette hiſtoire fera connoître auſſi la véritable cauſe de la retraite du Duc de Brunſwick de deſſus le territoire François.

Le Lieutenant-colonel Money en entrant au ſervice de France dans un temps où il n'y avoit pas la moindre apparence d'une rupture entre la Nation Françoiſe et la Nation Angloiſe, n'avoit aucun autre but que celui de ſe perfectionner dans ſa profeſſion qu'il aime. Profeſſion dont on ne peut acquerir une connoiſſance parfaite, quoiqu'on en diſe, que par un exercice continuel non ſeulement dans le même pays, mais encore dans d'autres lieux dont les différentes ſituations enfantent de nouveaux obſtacles, et produiſent de nouvelles difficultés. Aujourd'hui un Général agit ſur l'offenſive; demain, vû la nature du terrein, il ſe verra forcé, quelque ſuperiorité qu'il ait d'ailleurs ſur l'ennemi, d'adopter un genre de conduite tout oppoſé. Penſant ſur ce ſujet bien autrement que ces Militaires qui pour avoir ſervi dans une campagne, dans un ſeul pays, s'imaginent être accomplis dans leur profeſſion, et ſe croyent capables d'être revêtus de toute eſpece de commandement,

mandement, quoiqu'ils voyent dans peu leur mépriſe et n'en faſſent l'aveu que rarement, le Colonel Money malgré l'expérience qu'il a acquiſe dans quatre guerres ; n'avoit rien tant à cœur que de ſe procurer de nouvelles connoiſſances dans ſa profeſſion.

Le Colonel Money a ſervi dans quatre guerres ; dans la guerre d'Hanovre, dans les dragons légers d'Elliot, et des huſſards Pruſſiens ; il ſe rendit en Allemagne et en revint avec le Marquis Townſhend, dont les talens militaires ſont tellement connus que leur éclat eſt audeſſus des éloges qu'on peut leur donner.

Le Colonel Money a ſervi en outre en Amerique en qualité de Maréchal-général des logis ſous le commandement du Général Burgoyne ; enſuite il a été Major-général dans le temps que les Brabançons firent des efforts pour maintenir leur conſtitution, et c'eſt à ces efforts qu'ils ſont redevables de la confirmation de leur *joyeuſe entrée.* Enfin en France le Lieutenant-colonel Money a ſervi en qualité de Maréchal de Camp dont il avoit été revêtu par l'infortuné Monarque lui même ; loin d'avoir accepté aucune commiſſion de la République, il refuſa même celle de Lieutenant-général, laquelle eſt actuellement dans le bureau de la guerre à Paris.

Sachant que le public eſt ordinairement porté a tirer de fauſſes concluſions rélativement à la conduite d'un officier qui entre au ſervice étranger, et ſurtout dans les circonſtances actuelles, le Lieutenant-colonel Money a prévu la néceſſité d'apporter ces raiſons de ſa conduite, qui devroient ſuffire pour faire tourner en ſa faveur même les perſonnes qui pourroient être prévenües contre lui. L'immortel Duc de Marlborough qui a tant illuſtré ſa Nation par ſes glorieux exploits avoit appris le metier de la guerre ſous le Vicomte

comte de Turenne ; ſe trouva-t'il jamais quelqu'un aſſez peu aviſé pour oſer lui en faire un crime ? Pourquoi donc, parce que le Lieutenant-colonel Money, a ſervi dans les armées Françoiſes, oſeroit-on ſuppoſer qu'il eſt du ſentiment des Jacobins ? Dans la dernière guerre des Turcs avec la Ruſſie, il fut ſur le point d'entrer à leur ſervice ; quelqu'un ſe ſeroit-il aviſé de dire qu'il avoit deſſein de ſe faire Turc ? L'amour qu'il a toujours conſervé par ſa patrie et ſon heureuſe conſtitution, lui a faite abhorrer en tout temps les principes des Jacobins, et quel homme ne pourroit deteſter le nom de Jacobin d'après les ruiſſeaux de ſang qu'ils ont fait couler, et qu'ils font couler encore tous les jours ? Loin de n'avoir agi que par l'influence des Jacobins, le Colonel Money au contraire a agi de concert avec les généraux attachés à la Monarchie et dévoués au parti du Roi dont pluſieurs ont perdu leurs têtes pour avoir adheré à cette cauſe ; enfin, pour ne laiſſer aucun doute ſur ſes ſentimens, il ajoutera qu'il vola aux Thuilleries au ſecours du Roi et de la famille royale, dès qu'il ſçut que les Marſeillois et la populace de Paris menaçoient leurs jours, et qu'il ne ſortit du palais royal que lorſqu'il eût appris que cet infortuné Monarque ſuivi de ſa famille s'étoit réfugié à l'Aſſemblée Nationale pour implorer ſa protection. Qu'on l'accuſe d'après cette preuve évidente de ſon attachement à la Monarchie d'avoir donné dans le Jacobiniſme.

On verra en outre dans le courant de cette hiſtoire que le Lieutenant-colonel Money offrit au Lord Grenville de ſe rendre à Paris au commencement de Janvier 1793, avec qui que ce fût, pour aller trouver Dumourier et s'efforcer, avec ce général, de ſauver la vie à l'infortuné Roi dont on faiſoit le procès. Ce n'eſt pas là ſans doute la conduite d'un Jacobin.

Les dangers auxquels il s'expoſoit, étoient grands, mais l'objet étoit encore plus grand ; et nous devons ſuppoſer que les miniſtres avoient des raiſons convenables pour ne pas approuver ſon deſſein.

Le Colonel Money laiſſe au public à former ſon opinion après avoir lû l'hiſtoire qu'il lui préſente, le regardant comme un tribunal auquel il me feroit point de difficulté de ſoumettre toutes les actions de ſa vie.

HISTOIRE

DE LA

CAMPAGNE

DE

L'Armée des Puiſſances Alliées,

EN 1792.

AYANT reçu pluſieurs lettres de Paris dans le printemps de l'année 1792, écrites à la requête de quelques uns des Membres de l'Aſſemblée Nationale et à la demande du Miniſtre de la Guerre, qui m'invitoient alors a accepter la qualité de Maréchal de Camp, et a lever une légion ſur les frontières des provinces Belgiques ; et n'appercevant pas dans ce temps, la plus legère probabilité d'une guerre avec la France ou quelqu'autre puiſſance du Continent, ne voyant en outre aucune apparence d'être employé au ſervice de ma patrie ; je crus que je pouvois accepter cette invitation, et je me rendis en conſéquence à Paris dans le mois de Mai. A mon arrivée dans cette Ville, j'allai trouver M. Servan pour lors Miniſtre de la Guerre, qui avoit été inſtruit de mon arrivée par M. de Grave ſon prédéceſſeur dans ſa charge. Les Miniſtres étoient alors du parti Jacobin, et je ne doute point qu'il n'en eût reſulté de grands avantages pour le roi et la nation, ſi on avoit continué dans leurs charges des Miniſtres qui eûſſent été du même parti que Dumourier, et l'on n'auroit vû arriver aucun de ces événemens remplis d'horreurs, qui dégradent l'humanité, et ſeront à jamais une tache inéffaçable pour le parti qui les aura ſuſcités.

L'entremiſe de M. Servan applanit bientôt la route que je devois prendre, et fit évanouir toute difficulté. L'Aſſemblée Nationale fit paſſer un décret qui permettoit au pouvoir

voir éxécutif de prendre quatre Généraux étrangers au ſervice de la nation. Tout étant donc diſpoſé en ma faveur, voyant même qu'on approuvoit le plan que j'avois formé de lever une légion ſur les confins de la Belgique où j'avois ſervi en qualité de général major pendant la Révolution qui arriva dans ces provinces, je revins en Angleterre pour me préparer à cette Campagne prochaine. Je retournai à Paris ſur la fin du mois de Juin; le roi étoit alors dans toute la plénitude du pouvoir qu'il avoit reçu de la nouvelle Conſtitution. Je ne balancerai pas d'aſſurer que j'étois d'autant plus porté pour un gouvernement monarchique, qu'il n'étoit encore nullement queſtion d'une république, et que même d'après la Conſtitution que le Roi venoit d'accepter, la France n'avoit nullement l'apparence de devenir une République. Au reſte de quelque manière que les choſes ſe fuſſent tournées, quelque événement qui pût arriver; rien, j'oſe l'aſſurer, rien n'étoit capable de me faire trahir ou la commiſſion dont ou m'avoit revêtu, ou la confiance qu'on avoit miſe en moi.

Prévenu en faveur de la Conſtitution Angloiſe, je conſervois la même opinion à l'egard de la Conſtitution Françoiſe que bien d'autres perſonnes, ſavoir, que dans un gouvernement monarchique il eſt nécéſſaire qu'il y ait deux aſſemblées pour ſe retenir l'une et l'autre dans les bornes preſcrites, et ſe ſervir comme de contre poids. C'eſt dans cette perſuaſion que je quittai l'Angleterre, et c'eſt auſſi dans cette perſuaſion que j'y ſuis rentré.

A mon retour dans Paris, je trouvai que les Miniſtres avoient été changés. Pendant mon abſence de cette ville, La Fayette s'y étoit rendu, et avoit réuſſi à perſuader au Roi de changer ſes Miniſtres. L'Ajard crée récemment Miniſtre de la Guerre n'étoit informé d'aucun des engagemens que j'avois pris avec ſon prédéceſſeur, ou prétendoit n'en être pas inſtruit, et me reçut en conſéquence aſſez froidement d'abord ; mais dès qu'un Membre de l'Aſſemblée qui m'accompagnoit lui eût fait part d'un decrét, paſſé uniquement en ma faveur, lequel permettoit au pouvoir éxécutif de prendre au ſervice de France quatre généraux etrangers, il ne fit plus aucune difficulté de me faire revêtir de la commiſſion de Maréchal de Camp, et il m'ecrivit la lettre ſuivante :

Paris, le 19 Juillet, 1792,
l'an 4e de la Liberté.

MONSIEUR,

J'AI l'honneur de vous prévenir que le Roi vient de vous nommer Maréchal de Camp employé, vous en trouverez ci joint le Brevèt.

Le Miniſtre de la Guerre,
L'AJARD.

LA NATION, LA LOI, ET LE ROI.

BREVET DE MARECHAL DE CAMP.

Détail des Services, &c. — — —
— — — — — —

Peu de jours après on créa un nouveau miniſtre pour le département de la Guerre ; ce fut M. Dabancourt, auquel on confia cette charge. Ce miniſtre fit toutes les difficultés imaginables au ſujet de la levée de la légion que je devois faire dans les Provinces

Belgiques. Je conferai en conſéquence ſur ce ſujet avec les Membres du Comité militaire qui deſirèrent que j'en fiſſe la propoſition auparavant devant l'Aſſemblée Nationale; je leur repréſentai que ce ſeroit faire la Guerre avec le Miniſtre, ce qui n'entroit nullement dans ma manière de penſer. Je pris d'autres moyens, et je priai M. Dabancourt de me préſenter au Roi; il devint alors très prévenu en ma faveur, et il m'invita à diner avec lui. Je ſaiſis dans ce moment l'occaſion de détruire dans ſon eſprit les ſoupçons qu'avoient pû y faire naître les honnêtetés que ſes prédéceſſeurs, qu'il ſavoit être attachés au parti Jacobin, m'avoient faits, et je lui fis concevoir clairement que mes principes n'etoient point ceux d'un Républicain, mais qu'au contraire j'étois un ami ſincere du gouvernement monarchique. Je ne fûs plus long temps a m'appercevoir que les difficultés qui paroiſſoient auparavant inſurmontables relativement à la levée de ma légion, s'evanouiroient dans peu. Effectivement il donna lui même l'ouverture de cette affaire, et ne me laiſſa plus aucun doute ſur la réuſſité. J'allai immédiatement après le dîner avec lui dans ſa voiture au Louvre, et il me préſenta au Roi qui me fit quelques queſtions ; entre autres il me demanda où j'avois ſervi, et avec qui. La fatale journée du 10 Août arriva peu de temps après. Quoiqu'on ait donné beaucoup de détails de ces événemens horribles, je crois néanmoins qu'une relation préciſe de ma part ne ſera pas hors de propos, étant alors à Paris, m'etant tranſporté dans les appartemens du Roi dans la nuit même, et ayant eû l'occaſion de m'informer des particularités de ce jour plein d'horreurs.

Dans la nuit du neuf au dix mon aide de camp entra dans ma chambre, un inſtant avant minuit, et m'apprit que les Marſeillois avec la populace du fauxbourg St. Antoine ſe diſpoſoient a attaquer les Thiuilleries, étoient dans le deſſein d'aſſaſſiner la famille royale, et qu'on battoit les tambours pour faire armer tous les diſtricts de Paris. Il me demanda enſuite ce que j'étois dans le deſſcin de faire ; je lui demandai un inſtant de réfléxion ſur ce ſujet, et lui dis enſuite que j'allois me rendre au Palais du

Roi; que puiſque ce monarque venoit de m'élever au grade de maréchal de camp dans ſes armées, il avoit acquis une prétenſion, un droit même ſur ma vie, et que je ne balancerois pas d'expoſer mes jours pour ſauver les ſiens. J'étois alors au lit, je me levai ſur le champ, nous nous revêtimes de nos habits d'uniforme, et dirigeames nos pas vers les Thuilleries. Nous ne rencontrames dans les rues qu'un bataillon de garde nationale avec deux pièces de canon, qui s'y rendoit; nous le ſuivimes et nous entrâmes dans le palais en même temps que lui. Je trouvai M. L'Ajard, ci-devant miniſtre, et M. Dabancourt au corps de garde, avec pluſieurs officiers généraux, je leur dis auſſitôt que j'etois accouru au ſecours du Roi, dès que j'avois entendu dire que ſes jours êtoient menacés, et que je protégerois ſa perſonne autant qu'un individu pourroit le faire, avec la premiere arme à feuqui ſe trouveroit de reſte. A ces paroles ils me firent l'accueil le plus honnête, et dirent d'un ton auſſi élevé que les circonſtances le permettoient: *Voilà un véritable Anglois, &c.* Je montai enſuite aux appartemens du Roi avec un ancien général décoré de la Croix de St. Louis, mais dont j'ai oublié le nom. Là, nous trouvâmes plus d'une centaine d'officiers de tous les différens grades et qui me firent beaucoup d'honnêtetés.

Les rapports ſe ſuccédoient de demi heure en demi heure pendant la nuit au ſujet des mouvemens des Marſeillois; on tira deux ou trois coups de canon que nous regardâmes commes des ſignaux, mais ſans aucune certitude---un ſilence morne et effrayant régnoit dans tous les appartemens du palais, à chaque décharge. Avant de monter aux appartemens du Roi j'avois apperçu, dans la cour, Péthion, alors Maire de Paris; j'en fus ſurpris, et je tàchai d'examiner ſes démarches dans le palais. Il n'y étoit pas vu d'un bon œil par tous les royaliſtes, et un inconnu me voyant dans les habits d'un général, m'aborda et me dit qu'il le prenoit pour un eſpion, et qu'on devroit le garder à vue; mais comme cela ne me regardoit point, je le renvoyai a M. L'Ajard adjudant général au corps de garde, On envoya enſuite le commandant général M. Mandat à l'hôtel de ville avec l'etat major. Là il trouva une nouvelle municipalité à laquelle il préſenta un ordre ſigné de Péthion et de deux officiers municipaux pour défendre les Thuilleries, et repouſſer la force par la force. Ayant reçu cet ordre de ſa main, pour toute réponſe, ils le firent conduire en priſon, et en chemin la populace commença à battre des mains et à crier : " *Le voilà, le voilà,*" ce fut le ſignal de ſes aſſaſſins ; on le maſſacra, et ſon corps fut jetté dans la Seine. Cette action barbare étoit ignorée dans le Palais, ou du moins, ſi elle vint à la connoiſſance de quelques perſonnes, on jugea qu'il étoit prudent de ne pas en faire part alors.

Nous demeurâmes au palais juſqu'a ſix heures du matin ; on annonça pour lors que le Roi étoit dans le deſſein de ſe rendre à l'Aſſemblée Nationale afin de ſe mettre ſous ſa protection : que Péthion étoit ſorti du palais entre deux et trois heures pour aller faire part de ce deſſein à l'Aſſemblée qui avoit tenu ſéance toute la nuit. Je réſolus de m'y rendre avant l'entrée du Roi, perſuadé qu'il ſeroit extrémement difficile d'y entrer lorſqu'il y ſeroit; j'y allai en conſéquence, mais arrivé dans ce lieu, les gardes m'en défendirent l'entrée. Il ne ſera peut-être pas hors de propos de citer ici quelques mots de M. St. Croix ſur la Conſpiration du 10 Août, p. 52, que j'ai lus depuis. " Un " Cortêge plus nombreux encore que celui " du matin s'avance pour accompagner " LL. MM. mais elles congédient tous ceux " qu'un devoir abſolu n'enchaine pas au-" près d'elles et à qui l'entreé de l'Aſſemblée " ſeroit interdite. Du geſte et de la voix " elles leurs defendent de les ſuivre."

Ne pouvant donc entrer dans l'Aſſemblée, j'ôtai mes epaulettes et retournai à mon hôtel après avoir paſſé près d'un bataillon de garde Nationale ſur la place Vendôme; fort heureuſement pour moi, je n'en fus pas aſſez près pour être reconnu et reputé venir des appartemens du palais; car ſans doute ſur le moindre ſoupçons à ce ſujet, je n'aurois pas évité, " les horreurs inconnues juſques alors " commiſes ſur la place Vendome." Détail des événemens du 10 Août p. 18. par un Garde Nationale.

À neuf heures et demie j'appris que les Marſeillois avoient conduit quatre pièces de canon au Carouſel, qu'ils étoient ſur le point de faire feu ſur le palais et de le reduire en cendres. Ils le commencèrent en effet à un quart avant dix heures. Vers midy le feu diminua, et à une heure j'allai avec quelques Anglois voir s'il ſeroit poſſible d'approcher du palais, mais comme les rues de Paris étoient pleines d'une populace effrénée qui portoit au bout des piques les trophées ſanglants de ſa cruauté et de ſa barbarie, et rencontrant d'ailleurs un homme qui, s'imaginant me connoitre, me traita avec la plus grande inſolence; je jugeai qu'il étoit prudent de retourner à mon hôtel, et de ne pas ſortir dans le jour, de peur d'être reconnu de quelqu'un pour m'être trouvé au palais dans la nuit. Le carnage qu'on fit des Suiſſes dût être horrible d'après le nombre infini de leur têtes qu'on voyoit porter de tous les cotés dans les rues. Le lendemain, entiérement deguiſé, je me rendis aux Thuilleries. On avoit enlevé la veille tous les corps morts, je n'en vis paſſer qu'une certaine quantité qu'on faiſoit ſortir d'une maiſon de la rue St. Honoré. J'appris qu'on avoit arrêté beaucoup de voleurs avec les effets qu'ils emportoient du palais. Il n'eut pas été prudent pour moi de monter aux appartemens du Roi de peur d'y trouver quelque garde national qui m'eut reconnu, mais on me dit que tous les planchers étoient couverts de ſang, et que chaque pas qu'on y faiſoit, augmentoit l'horreur et l'effroi. Dans la maiſon de M. B . . . . . placée ſur le Carouſel, j'appris d'un Anglois qui avoit tout vû de ſa fenêtre, que les Marſeillois s'étoient rendus ſur cette place avant neuf heures du matin avec quatre piêces de canon qu'ils pointèrent ſur les Thuilleries à la diſtance d'environ 150 pas. Dans le même moment les Suiſſes ſe montrèrent à toutes les fenêtres des appartemens ſuperieurs, et firent ſigne avec leurs chapeaux à un bataillon de garde Nationale qui étoit dans la cour des Thuilleries dont la porte étoit fermeé, de venir les trouver au palais ; mais ces gardes nationaux refuſèrent l'invitation. Alors les Marſeillois ſuivis d'une populace innombrable, et qui ne reſpiroit que le ſang et le carnage, s'avancent vers une des portes de la cour, l'enfoncent et pénêtrent juſqu'à la grille de fer qui ferme l'entrée du palais. Les Suiſſes s'imaginant que leur deſſein étoit ſeulement de paſſer outre ſans pénêtrer dans les appartemens du Roi, ſouffrirent qu'ils briſaſſent cette grille ; mais dès qu'ils s'apperçurent de leurs intentions ſanguinaires, ils s'attroupèrent ſur le grand eſcalier, et en refuſèrent l'entrée à ces monſtres avides de ſang et de carnage. Un garde national qui étoit à ſon devoir, rapporte que des ſentimens d'amitié eurent lieu entre les Suiſſes et les gardes nationaux après que le Roi ſe fût retiré à l'Aſſemblée Nationale, " lorſqu'une trentaine de voleurs " armés de piques ſe preſentèrent au grand " eſcalier et demandèrent à paſſer ; l'officier " Suiſſe chargé du poſte leur répondit que " ſa conſigne lè lui défendoit: ils inſiſtèrent ; " même refus : alors un de ces forcenés oſa " frapper de ſa pique cet officier fidèle, et " l'etendit mort aux pieds de ſes ſoldats. " Ceux-ci ne purent contenir leur indignation, ils avoient reçu ordre de repouſſer la " force par la force ; ils obéirent à la loi, et

“ firent feu ſur ces aſſaſſins,” p. 19. M. de St. Croix dit qu'auſſitot que les Marſeillois eurent paſſé la Grille de fer ils s'écrièrent, “ où ſont les Suiſſes ?” et cinq de ces factionnaires “ ſont dejà tombés ſous leurs coups.” Il paroît douter leſquels, ou des Suiſſes ou des Marſeillois, tirèrent les premiers, car page 60 il ajoute : “ d'ailleurs que les Suiſſes eûſſent “ ou non tiré, leur maſſacre n'en étoit pas “ moins réſolu.”

Ici le combat commença, et comme de part et d'autre on ſe battoit avec acharnement, le carnage fut grand, et le grand eſcalier fut bientôt comblé de corps morts. Ceux des Marſeillois qui étoient reſtés avec leurs canons ſur la place du Carouſel, n'eurent pas plutôt entendu le bruit des armes à feu dans le palais du Roi, qu'ils firent feu dans l'inſtant ſur lui. Les Suiſſes répondirent à ce feu des fenêtres du palais et n'ettoyèrent dans un moment la place des Marſeillois, qui coururent ſe mettre à couvert dans les rues voiſines, laiſſant un grand nombre de morts ſur la place. Le feu ſuivi des fenêtres ceſſa pour quelque temps, et les Marſeillois eſſayant de regagner leurs canons qu'ils avoient laiſſés ſur la place, furent encore vivement repouſſés et mis en déſordre. Le carnage continuoit toujours dans les eſcaliers. Les Marſeillois enragés et furieux contre les Suiſſes montoient ſur les cadavres et gagnoient peu à peu le haut de l'eſcalier. Alors un bataillon de gardes nationaux amena deux pièces de canon et commença à tirer ſur le palais du coté de la riviere. Les Suiſſes ſe trouvant aſſaillis de toutes parts, et abandonnés en même temps des gardes nationaux, qui au lieu de reſter fermes à leurs poſtes, s'échappoient par les fenêtres, commencèrent à lâcher pied, ſe voyant incapables de ſoutenir long temps l'aſſaut contre au nombre infini d'aſſaſſins furieux. Ceux là ſeuls qui gardoient les eſcaliers demeurèrent fermes, réſolus de périr à leurs poſtes. Cependant un certain nombre de Marſeillois et de quelques gens armés de piques pénêtrèrent au haut des appartemens par des eſcaliers dérobés, et firent main baſſe ſur tous ceux qu'ils y trouvèrent, Suiſſes ou gentils hommes attachés à la perſonne du Roi, tous tombèrent ſous les coups de ces barbares. En vain la plûpart de ces infortunés Suiſſes qui s'échappoient, de tous les côtés, demandoient grace à genoux; leurs prières étoient inutiles, et ils ne purent arrêter la rage de leurs ennemis; il ne s'en ſauva qu'un très petit nombre. Soixante d'entre eux ayant été pris par des bataillons de gardes nationaux moins barbares, furent conduits à l'hôtel de Ville, où l'on les retint quelque temps; mais la nouvelle municipalité qui s'étoit formée dans ce lieu dans la nuit, affectant de dire qu'elle n'avoit aucune juriſdiction ſur eux, fit éconduire ces malheureux, et les abandonna entre les mains d'une populace furieuſe et enragée qui les mit à mort ſur le champ à la place de Grêve. Trente trois autres Suiſſes qui s'étoient ſauvés au milieu des jardins, coururent juſqu'aux Champs Elyſées, mais malheureuſement pour eux, ils y trouvèrent le 5e bataillon de la garde nationale de Paris qui les maſſacra. Le Colonel de ce bataillon qui fut ſous mon commandement une partie de la campagne, me rapporta les circonſtances de cette boucherie avec un plaiſir apparent, mais qui ne fit qu'exciter en moi la plus juſte indignation ; il dit que ces infortunés leur demandoient la vie à genoux, " mais, ajouta il, " nous n'y fîmes aucune attention, mes ſoldats leur coupèrent la tête et en parèrent " leurs bayonettes ;" il ne ſe ſauva parmi les Suiſſes preſque que ceux qui accompagnèrent le Roi à l'Aſſemblée, et qui ſachant le carnage qu'on faiſoit de leurs compatriotes, ſe forcérent un paſſage au travèrs de la populace, et entrèrent dans l'Aſſemblée. Les Marſeillois non contents d'exercer leur barbarie ſur ceux qui reſtoient au palais, demandèrent ſouvent qu'on leur livrât ces derniers, et ce ne fut qu'avec beaucoup de peine qu'on parvint à les ſouſtraire à leur rage. Enfin de 6 ou 700 hommes qu'ils étoient, à peine en reſta il 130. La conſternation où étoit jettée la famille royale dans l'Aſſemblée, eſt inexprimable. Les Membres eux-mêmes de cette Aſſemblée étoient ſaiſis de frayeur. Madame Theroygne reſta à cheval une grande partie de la journée excitant la populace a fondre ſur l'Aſſemblée, et a en tirer la reine pour qu'elle pût l'immoler de ſa propre main. Il ſeroit difficile de dire combien de perſonnes perdirent la vie dans cette fatale journée, tant de la part des Suiſſes que de la part de la populace, mais on ne peut douter qu'il n'y en ait eû un grand nombre. On fit auſſitôt la recherche dans tout Paris pour découvrir ceux qui s'étoient trouvés au palais dans la nuit, ou ceux qu'on ſoupçonnoit être devoués au Roi. Témoin de tant d'horreurs je me déterminai à retourner en Angleterre, et à ne pas ſervir un peuple qui venoit de commettre autant d'actions barbares; mais il me fut impoſſible d'obtenir un paſſe-port pendant une ſemaine entière. Outre le déſagrement de ne pouvoir ſortir de peur d'être reconnu, j'avois encore à craindre même dans mon hôtel pour mes jours: en voici une preuve; l'officier qui commandoit les Marſeillois, et Madame Theroygne dinêrent un jour avec quelques Anglois dans une chambre voiſine de la mienne le 14 du même mois. Entr' autres faits cet officier ſe vanta d'avoir tué de ſa propre main 7 Suiſſes qui s'étoient cachés dans un cabinet d'un des appartemens de la Reine; il n'y a aucun lieu de douter qu'il ne ſe fut efforcé de me faire ſubir le même ſort, s'il eût ſçu que je m'étois trouvé au palais dans le deſſein de protéger la vie du roi, en conſéquence je me tins tout le jour ſur mes gardes bien determiné a vendre ma vie bien cher.

Cependant comme ma ſortie de France éprouvoit beaucoup de difficultés dans ce temps vû la recherche qu'on faiſoit de tous côtés, je conſultai un officier François, à qui j'avois promis une place dans la légion que je devois lever ; il ſe montra entiérement oppoſé à mon deſſein, et ajouta que ce ſeroit faire croire au nouveau miniſtre que j'étois une créature du Roi, et que je courrois les plus grands riſques, étant regardé par les Jacobins comme traitre envers leur parti, &c. et dès le 15 du même mois je reçus un lettre de M. Claviere qui venoit d'être crée miniſtre, dans laquelle il m'informoit qu'il avoit trouvé parmi ſes papiers mes propoſitions au ſujet de la légion que je devois lever ſur les frontières des Provinces Belgiques, et il m'aſſuroit que je n'eprouverois plus aucune difficulté ſur ce ſujet. Voici ſa lettre :

Paris, le 15 Août, 1792,
l'an 4ᵉ de la Liberté.

Monsieur,

On m'a rendu compte de la lettre que vous avez écrite ſur les diſpoſitions a faire pour procurer un armement a la légion que vous avez le deſir de former ſur les frontières des Pays Bas : vous pouvez être aſſuré que vous recevrez à ce ſujet toutes les facilités convenables et néceſſaires ; mais vous jugez qu'il faut avant tout que l'organiſation de cette troupe ſoit décretée, et je n'ai pas connoiſſance que l'Aſſemblée Nationale ait pris cet objet en conſideration. Si elle juge à propos de s'en occuper tous les ordres ſeront de ſuite donnés pour l'éxécution du decrèt rendu.

Le Miniſtre de la Guerre.
CLAVIERE.

Cette lettre me cauſa les plus grandes inquiétudes ; je vis auſſitôt que cette officier étoit d'intelligence avec le miniſtre, et je ſavois d'ailleurs que ma vie étoit entre les mains du premier, puiſque je lui avois dit que je

m'étois

m'étois trouvé aux Thuilleries dans la nuit du 10 Août. Cette officier revint me trouver, et me repeta qu'il étoit dangereux pour moi de retourner en Angleterre ; que le miniſtre me ſoupçonneroit de trahiſon, et qu'il ne ſeroit point étonné ſi j'etois arrêté en chemin de ſa part. Je lui répondis que je ne trouvois pas de difficulté à ſervir, mais que je ſerois bien aiſe de conſulter par rapport à ma légion, le general Dillon qui commandoit alors l'armée pres de Valenciennes. Je penſois qu'étant arrivé en cette ville, il me ſeroit facile de paſſer enſuite en Angleterre, je me déterminai donc à écrire au miniſtre la lettre ſuivante :

MONSIEUR,

Je reçus hier au ſoir votre lettre touchant les propoſitions que j'avois faites au ſujet de la levée d'une légion. Ayant été tenu en ſuſpens pendant plus de cinq ſemaines par les derniers miniſtres, et ayant éprouvé des difficultés ſans nombre, j'avois ceſſé d'y penſer, et perdu de vue cet objet, juſqu'à ce que je puſſe conſulter à ce ſujet le général Dillon, que j'ai eû l'honneur de connoître en Angleterre,

terre, et conférer avec lui ſur cette matière ; mon deſſein eſt donc actuellement de l'aller trouver à Valenciennes. Je ſerai bien aiſe de connoitre auparavant de lever une legion l'opinion générale. Je deſire ſavoir auſſi ſi mes amis en Angleterre qui ſe propoſoient de venir me joindre, ſont encore dans ce deſſein, j'attends des lettres de leur part à Lille, et comme il eſt impoſſible de former cette légion pour cette campagne, la perte de quelques jours ne ſauroit être d'une grande conſéquence.

J'ai l'honneur d'être, &c.

J. MONEY, Mar. de Camp.

Envain cet officier, dont j'ai deja parlé, me dit que par cette lettre le miniſtre verroit clairement que mon deſſein étoit de ne pas ſervir, je n'y voulus rien changer et je lui aſſurai que mon intention étoit réellement de lever une légion ſi le général Dillon me le conſeilloit ; je le priai en même temps de faire part de cette réſolution à M. Berthier Sécretaire du Miniſtre, dont j'avois reçu beaucoup de civilités. Heureuſement je n'entendis plus parler du miniſtre depuis ce temps. Je partis de Paris le 20 du même mois avec mon aide de Camp, et pris la route de Valenciennes. J'arrivai d'abord à Chantilly, et mon deſſein étoit d'y paſſer deux ou trois jours; mais ayant rencontré dans ce lieu un bataillon de garde nationale qui s'y étoit rendu pour briſer les ſtatues ſuperbes de bronze qu'on voyoit dans le palais du Prince de Condé, et en emporter tout ce qui en mériteroit la peine, je me décidai bien vîte à paſſer outre d'autant plus qu'on me dit que la veille ils avoient maſſacré un pauvre homme qui étoit yvre, et en avoient porté la tête au bout d'une pique. Les habitans de ce lieu étoient dans la plus grande conſternation, et le plus grande alarme: étant preſque tous dépendants du Prince de Condé, et ſoupçonnés pour cette raiſon d'être des ariſtocrates, ils avoient tout à craindre d'une troupe de furieux ſans frein et ſans mœurs. Pleins d'averſion pour ces Pariſiens, nous quittâmes Chantilly. Dès le lendemain et primes la route de Péronne et Cambray. Le jour ſuivant, le mauvais temps nous força de nous arrêter en chemin, et de loger dans une petite auberge à Cuvilly. Là nous rencontrâmes pluſieurs Rouliers qui, comme tous ceux que nous avions trouvés ſur la route nous demandèrent ſi nous venions de Paris; quélles étoient les nouvelles ? et ſi nous nous y étions trouvés le 10 Août ?. nous leur dîmes que nous avions eû ce malheur. Ce malheur, reprit un d'entre eux, " Vous êtes donc des B . . . d'ariſtocrates ?" nous leur répondimes que non; que nous étions des Anglois; que nous retournions dans notre patrie, et que nous ne nous mêlions nullement des affaires politiques de la France, et nous leur montrâmes nos paſſe-ports. L'air de ces perſonnes exigeoit que nous en fuſſions venus juſqu'es là, et nos ſoupçons à leur égard n'étoient que trop bien fondés comme on va le voir. He bien, dit un d'eux, ſi vous étiez à Paris en ce jour glorieux (ainſi ils appelloient cette journée affreuſe, remplie d'horreurs, et dans le cours de laquelle le ſoleil auroit dû refuſer ſa lumiere pour ne pas éclairer tant d'atrocités) nous y étions auſſi, nous courûmes au ſecours de nos freres, armés de piques et chacun de nous avoit au bout de la ſienne une tête de ces B . . . . de Suiſſes.

Nous ſommes du Fauxbourg St. Antoine aſſez connu et diſtingué par ſon patriotiſme ; je vis, il y a quelque temps, continua un de ces hommes ſanguinaires, un de mes frêres qui demeure à la campagne, et qui étoit alors un grand ariſtocrate, mais s'il n'a pas changé de ſentiment, la premiere fois que je le rencontrerai, je lui couperai la tête comme à un Suiſſe, comme à toute autre que je ſaurois être du même parti. Je rapporte ici cette circonſtance peu intéreſſante en elle même, pour montrer qu'elle étoit la rage du parti Jacobin, combien ce parti avoit d'influence, et qu'on ne doit pas être ſurpris de voir des hommes auſſi furieux, commettre des atrocités, des barbaries, &c. ſemblables à celles qui ſe commirent le 10 Août.

Après une ſemblable déclaration de la part de ces ſcélérats qui ètoient au nombre de 6 ou 7, nous jugeames qu'il étoit prudent de notre part de prendre toutes les précautions néceſſaires pour mettre nos jours en ſureté ; nous chargeames en conſéquence nos piſtolets et aſſurâmes la porte de notre chambre.

Il nous eût été impoſſible de nous procurer du ſecours s'ils avoient voulu attenter à notre vie, ce qu'ils auroient fait ſans doute, s'ils nous euſſent ſoupçonnés d'ariſtocratie. Sur la route nous trouvâmes quelques perſonnes qui ne parlèrent de la conduite des Marſeillois et de l'empriſonnement du Roi, qu'avec horreur et indignation, mais on jugera aiſement combien nous étions circonſpects en parlant ſur ce ſujet. Arrivé le 24 à Cambrai, j'y laiſſai ma voiture et me rendis à Valenciennes pour rencontrer le Général Dillon que j'y trouvai effectivement, et qui au lieu d'approuver l'intention que j'avois de paſſer en Angleterre, la déſapprouva entiérement, et entre autres raiſons, il me dit qu'ayant reçû le grade de Maréchal de Camp, je devois par honneur ſervir ; que la déchéance du Roi ne ſeroit que momentanée, et pour donner à ſes raiſons plus de force, il m'offrit le commandement de l'avant garde de l'armée de la Fayette qui étoit paſſé alors du côté des ennemis, et dont il croyoit commander l'armée. Je lui demandai juſqu'au lendemain pour faire mes réfléxions et pour lui donner une réponſe déciſive.

J'examinai donc pour lors toutes les raiſons pour et contre, et je conclus qu'il ſeroit diſgracieux pour moi de retourner en Angleterre préciſément dans le temps que la campagne alloit commencer ; que d'après les offres qu'on venoit de me faire ; comme étranger, comme militaire et dont le ſeul objet étoit de ſe perfectionner dans ſa profeſſion, la politique, la religion, la conſtitution Françoiſe ne devoient faire naitre aucune difficulté dans mon eſprit. En conſéquence je me determinai a me rendre avec lui à Sedan où étoit l'armée de la Fayette, et où il m'introduiſit auprès de Dumourier, et des Commiſſaires de l'Aſſemblée Nationale. A notre retour à Valenciennes je m'apperçus que le Général Dillon prenoit les rues écartées de peur de paſſer ſur la grande place qui étoit remplie de peuple. J'attribuai ſes frayeurs au decrèt que venoit de paſſer l'Aſſemblée Nationale, par lequel elle déclaroit que ce Général avoit perdu la confiance de la nation, en donnant un ordre où il diſoit que les droits de la conſtitution etoient violés par le decrèt du 10 Août relatif à la déchéance du Roi. Le 26 d'Août le Général Dumourier retourna à Sedan, où nous le ſuivimes, après avoir appris la reddition de Longwy: à notre arrivée nous fûmes informés que Dumourier avoit ordre de la part de l'Aſſemblée de prendre le commandement de l'armée de la Fayette, quoique le Général Dillon fut le plus ancien lieutenant-général. Ce dernier fut donc obligé d'accepter le commandement de l'avant garde qu'il m'avoit offert auparavant, dans la perſuaſion où il étoit qu'on lui accorderoit celui de toute l'armée.

Je ne puis m'êmpêcher de faire ici une réflexion ſur la conduite de la Fayette, qui manifeſtera les ſentimens de ce général. A l'approche de l'armée du Duc de Brunſwick il avoit fait retrograder ſon armée de Longwy à Sedan. Tout militaire qui jettera un coup d'œil ſur cette retraite concevra clairement ou que la Fayette étoit réſolu de trahir la cauſe qu'il avoit épouſée, ou revoquera en doute les connoiſſances qu'il avoit de ſa profeſſion. Il auroit dû au contraire faire ſa retraite du côté de Verdun, diſputant à l'ennemi chaque pouce de terrein avec ſes troupes, et lorſque le Duc de Brunſwick ſe ſeroit approché de cette ville, et qu'il n'eut plus été capable de faire face à l'ennemi, il auroit dû la paſſer, et aller camper à Sivry la Perche qui eſt une poſition très forte, et capable d'aſſurer ſa retraite aux Gorges de Clermont. Tout au contraire ce général alla camper près de Sedan, et laiſſa par cette manœuvre le chemin de Paris entiérement découvert à l'ennemi. La conduite qu'il a tenue dans la ſuite ne laiſſe aucun doute dans mon eſprit, que la trahiſon ne fut la cauſe et le motif de ſes actions; il y avoit alors une accuſation contre lui à l'Aſſemblée, de la part du Parti Jacobin. Les militaires qui s'y trouvoient virent clairement le motif qui le portoit à faire ainſi retrograder ſon armée; mais ſon parti ou plutôt celui du Roi prévalût dans l'Aſſemblée par une majorité de preſque deux contre un, et il fut bientôt déchargé de toute accuſation. Ainſi ce procès qui fut intenté contre la Fayette, ne ſervit qu'a faire l'eſſai des deux partis, et à montrer leur force. Sa décharge prouva qu'on ne pouvoit accuſer l'Aſſemblée de la déchéance du Roi puiſqu'elle jugea en faveur d'un général qui lui étoit dévoué.

L'Aſſemblée envoya enſuite des commiſſaires aux différentes armées pour prévenir les ſentimens d'indignation que pouvoient y faire naître et le maſſacre des Suiſſes et l'empriſonnement du Roi, et pour montrer la néceſſité où on avoit été d'enlever au monarque le pouvoir exécutif. La Fayette fit arrêter ceux qu'on lui avoit envoyés à Sedan, et s'efforça enſuite de gagner ſon armée, et de l'engager à marcher ſur Paris ; mais n'ayant pû réuſſir dans ce deſſein, il vit que ſa perte étoit inévitable s'il continuoit de reſter encore quelque temps avec elle, et il prit la réſolution de paſſer du côté des ennemis, ce qu'il fit, accompagné de pluſieurs officiers généraux.

Cette obſervation au ſujet de la conduite de la Fayette m'a paru néceſſaire pour montrer en quel état ſe trouvoient alors les choſes lorſque nous arrivâmes à Sedan ; mais je ne puis finir cet article ſans exprimer la ſurpriſe que m'a cauſée l'empriſonnement de ce général, qui n'ayant jamais commis aucune hoſtilité ſur le territoire Autrichien ou Pruſſien, méritoit ſans doute d'éprouver un meilleur tort. Defenſeur de la liberté de ſa patrie, protecteur de la conſtitution qu'elle venoit de ſe donner, devoit-il ſous ce titre être jetté dans un cachot? Ce ſont au reſte des myſtéres qui ſont mieux connus à Vienne et à Berlin, que dans Londres. S'il avoit commis quelque action en France qui fût un crime dans l'eſprit de ſes ennemis, il l'expioit par ſa conduite, en ſe jettant du côté des alliés. Si le Roi de Pruſſe, ſi l'Empereur étoient dans le deſſein de le punir pour avoir aidé à renverſer le gouvernement deſpotique dans ſa patrie, que ne le renvoyoient-ils ſur le champ, et ne le livroient-ils entre les mains de ſes concitoyens acharnés pour lors contre lui? il auroit dans peu perdu la vie. Qu'eſt-ce qu'un homme a de plus conſiderable, de plus cher à perdre en ce monde? Mais ils penſent ſans doute, et avec raiſon que la mort n'eſt pas une punition auſſi ſevère que la perte de la liberté. Ouvrons l'hiſtoire, et nous y lirons que les plus grands deſpotes vainqueurs de leurs ennemis, maîtres de leurs jours, ſe donnoient bien de garde de mettre fin à leurs tourmens en les mettant à mort, mais qu'au contraire ils étoient ravis de joie en les voyant leurs eſclaves et expoſés à tous les déſagremens, à toutes les railleries dont un eſprit imbu du deſpotiſme peut ſeul avoir l'imagination.

Après avoir donné une idée de l'état où ſe trouvoient les choſes, je vais maintenant commencer l'hiſtoire de la campagne après que Dumourier eût pris le commandement de l'armée.

Le Général Dumourier ayant reçu de la part de l'Aſſemblée le commandement de l'armée de la Fayette, ne perdit pas un moment pour l'organiſer et reparer le déſordre que la fuite de ſon général avec beaucoup d'autres officiers généraux y avoit cauſé. Ayant appris que Longwy s'étoit rendu aux ennemis, il penſa qu'il ne devoit pas tarder d'un inſtant d'oppoſer toutes ſes forces à leur paſſage, et d'empêcher leurs progrès ſur le territoire François. Mais auparavant il voulut concerter les moyens de défenſe avec les généraux de ſon armée, et il fit tenir à ce deſſein un conſeil de guerre où on devoit diſcuter des matières de la plus grande importance. Peu de perſonnes ſavent que les ſix généraux qui formèrent ce conſeil de guerre étoient: Dumourier, Dillon, Chazauld, Mazienſki, moi-même, et un autre général dont j'ai oublié le nom.---Longwy ’étant rendu, et les ennemis s'étant avancés juſqu'aux environs de Mont-medy: quel étoit le meilleur mouvement qu'on devoit faire faire à l'armée campée à deux lieues de Sedan? Telle fut la queſtion qu'on prit en conſidération dans ce conſeil. Après différentes opinions de part et d'autre, le Général Dillon dit que la meilleure choſe à faire, ſelon lui, étoit de faire marcher cette armée ſur les frontières de la Flandre, et de joindre les troupes qui s'y trouvoient dejà; qu'en attaquant les Autrichiens dans les Provinces Belgiques, avec des forces auſſi conſidérables, ils ſeroient bientôt forcés de plier devant elles, et qu'alors le chemin de Bruxelles leur ſeroit ouvert. Il me ſeroit aſſez difficile d'exprimer la ſurpriſe que cauſa dans mon eſprit cette opinion du Général Dillon; mais elle augmenta encore bien d'avantage lorſque j'eûs vû que non ſeulement Dumourier, mais encore tous les autres généraux étoient du même avis. Il n'eût pas été expédient pour moi de combattre un ſentiment ſi unanime dans ce moment, j'attendis une circonſtance plus favorable pour ouvrir le mien. Tous ces généraux étant donc tombés d'accord, Dumourier nous pria de le laiſſer ſeul un moment afin qu'il écrivît au pouvoir éxécutif ſur ce ſujet, et qu'il reçût ſon approbation. Après le dîner, nous nous aſſemblâmes de nouveau; Dumourier nous fit la lecture de ſa lettre, et nous pria de la ſigner, ce qui ne ſouffrit aucune difficulté. Lorſque ce fut mon tour, je leur déclarai hautement que je la ſignerois volontiers. Vû qu'ils avoient une connoiſſance plus parfaite du pays où devoit paſſer l'ennemi, que je n'en avois, mais que d'un autre côté, je n'étois nullement de leur opinion, et pour ne leur laiſſer aucun doute à ce ſujet j'ajoutai : " Je gagerois ma tête que l'Aſſemblée " Nationale ne conſentira jamais que cette " armée marche ſur les frontières de la " Flandre, et laiſſe le chemin de Paris en" tièrement ouvert à l'ennemi."

Après que j'eûs ſigné la lettre de Dumourier, ce général me demanda; qu'elle étoit donc mon opinion? je le priai de jetter un coup d'œil ſur une carte géographique, et lui montrant enſuite une poſition entre Verdun[*] et Sedan, je lui dis que, ſelon moi, c'etoit là la meilleure poſition a prendre pour jetter du ſecours dans ces deux villes qui dès le commencement avoient été l'objet des efforts de l'ennemi; et pour défendre, en même temps, le paſſage de la Meuſe, et je lui ajoutai que, lorſque nous ne pourrions plus le faire, il nous ſeroit facile de nous retirer dans les paſſages de la forêt, laiſſant un nombreux corps de troupes ſur les flancs de l'ennemi pour nuire à ſa communication. Le Général Dillon entiérement oppoſé à ce ſentiment, penſoit qu'on devoit au contraire conquérir tout le Brabant, et qu'on auroit encore aſſez de temps pour revenir attaquer l'armée Pruſſienne, avant qu'elle pût arriver près de Paris.[†] Je trouvai cependant que quelques généraux étoient de mon opinion quoiqu'ils eûſſent ſigné la lettre de Dumourier. Je priai le général qui étoit chargé de porter cette lettre au pouvoir exécutif de faire connoître que ce n'étoit nullement mon opinion, et il me dit que ce n'étoit pas non plus la ſienne. On aura de la peine, ſans doute, a croire que le Général Dumourier ait pû acquieſcer à ce ſentiment du Général Dillon, et il ſeroit difficile de dire quelles euſſent été les conſéquences ſi l'on avoit éxécuté ce projèt.

---

[*] Il n'y avoit cependant pas grande probabilité que l'ennemi auroit eu vue d'attaquer Sédan, cette ville étant trop eloignée de la route de Paris.

[†] En traçant le plan de ces operations militaires que je regardois comme entièrement impoſſibles, le Général Dillon

Le lendemain nous apprimes que l'ennemi s'étoit avancé ſur Verdun. Le Général Dumourier ſans attendre une réponſe du pouvoir éxécutif à ſa lettre, commanda à l'avant garde de ſe porter ſur Mouzon et de paſſer la Meuſe. Les Généraux, Mazienſki, Dillon, et

---

Dillon n'avoit pas certainement réfléchi ſur ce ſujet, et n'avoit pas fait attention qu'on auroit été obligé de laiſſer un grand nombre de troupes dans ces Provinces nouvellement conquiſes pour les retenir dans la ſoumiſſion, et qu'on auroit par là diminué extraordinairement l'armée qui n'auroit plus été capable de faire face à l'ennemi qui s'avançoit ſur Paris.

moi allâmes la réjoindre en ce lieu, et la fîmes camper de l'autre côté de la Meuſe le 30 d'Août. Le jour ſuivant on nous informa que l'ennemi avoit inveſti Verdun, et nous entendimes le bruit du canon dans cette partie. Le Général Dillon ſe porta ſur le champ ſur Stenay, avec ſa cavalerie commandée par le Général Mazienſki, et le 9e regiment de chaſſeurs, il y avoit à peine une heure qu'ils y étoient arrivés, lorſque l'ennemi ſe montra en grande force, et les obligea de ſe replier de Stenay pour ſe rendre à Pouilly, d'où il m'envoya l'ordre ſuivant, par lequel il me commandoit d'aller le joindre.*

Quoique j'euſſe fait exécuter cet ordre avec toute la diligence poſſible, il étoit néanmoins huit heures avant que je fuſſe arrivé au Pont Godron peu éloigné de Stenay, où je reçus ordre de faire halte, et quelques momens après de me replier ſur le camp de Mouzon.†

---

* Il eſt ordonné au Maréchal de Camp Money de faire lever immédiatement, &c.

† Les ennemis ſont maîtres de Stenay ; ils y ſont entrés avec 8 ou 10 mille hommes et du canon. En conſéquence

Le lendemain premier Septembre le Général Dumourier paſſa à Mouzon avec toute ſon armée et vint camper auprès de nous à Baumont. Le ſecond de Septembre l'avant garde décampa, et alla prendre ſa poſition à Cherry à la droite de Dumourier.* Nous apprimes dans ce lieu que Verdun s'étoit rendu aux Pruſſiens, et le lendemain nous nous portâmes ſur Cinay, tandis que le Général Dumourier alloit ſe ſaiſir du paſſage de Grand Pré. L'avant garde ennemie n'étoit qu'a deux lieües ſur notre gauche, mais néanmoins elle ne nous avoit point nuie dans notre marche. Les ennemis étoient campés à Sivry la Perche et à Dombal. Le Général Dillon arriva dans le ſoir à Grand Pré pour recevoir les ordres de Dumourier, et il me dit le lendemain matin qu'il avoit un ordre de

---

ſéquence le Général Money fera immédiatement retrograder la colomne et la ramenera à Mouzon. J'y [illegible] temps pour prendre de nouvelles diſpoſitions en attendant des ordres du Général Dumourier. Pouilly le 31 Août, 8 heures du ſoir.

Le Gén. DILLON.

* Au Quartier Général de Mouzon, &c. Le camp ſera levé à 5 heures du matin, &c. &c.

faire marcher les troupes, et qu'il falloit que je joigniſſe ſur le champ la colomne que je trouverois probablement dejà en mouvement. Il faut, ajouta il, que Dumourier ſoit fou pour m'avoir commandé de paſſer la forêt d'Argone au travers de laquelle les chemins ſont impraticables, et de me ſaiſir du Pas de St. Menehould. Je m'attends, continua-t'il, à être attaqué dans la route à Varennes. Je ne fis d'autre obſervation ſinon qu'il falloit que le Général Dumourier eût certainement quelque objet de conſéquence en vue pour expoſer ce corps de troupes à être attaqué dans un lieu, dans un temps où il ne pourroit être ſecouru. Je le quittai dans ce moment et allai joindre la colomne qui ne s'étoit pas encore ébranlée et que je mis ſur le champ en mouvement conformément à l'ordre reçu.*

Comme j'étois ſur le point d'arriver à Varennes je fus informé par l'avant garde qu'il y avoit un parti ennemi dans cette ville. Je donnai ordre auſſitôt à un bataillon de s'avancer avec deux pièces de canon pour ſoutenir l'avant garde, et fis faire halte à la colomne composée d'environ 3000 hommes d'infanterie, afin que ſi l'ennemi eût été en forces conſidérables, ils nous eût été poſſible de regagner dans peu notre camp de Cinay, dont la poſition étoit très forte, ayant une rivière en front, tandis qu'au contraire dans celle où nous nous trouvions alors, nous avions la rivière d'Aire derrière nous, et ſi l'ennemi qui étoit au nombre de 40,000 hommes à une petite diſtance de nous, eût ſoupçonné que notre deſſein étoit de tenter le paſſage de la Forêt de Varennes, il nous en auroit infailliblement empêché. Le Général Dillon nous joignit préciſément dans le moment que le bataillon abandannoit la colomne, et il ſe plaça à côté de lui. Nous vîmes immédiatement après l'ennemi ſe replier, et nous apperçumes ſes vedettes ſur une hauteur à environ un mile de nous. Je mis la colomne en mouvement et rencontrai le Général Dillon ſur l'autre côté de Varennes avec ſa cavalerie placée à l'entrée de la forêt. Je me rappelle parfaitement bien la converſation que nous eûmes en ce lieu, d'autant mieux que c'eſt la ſeule fois juſqu'a lors qu'il ait fait ſur le champ ce que je lui conſeillois, quoiqu'il le fit ſouvent après, peut être penſoit-il qu'il étoit audeſſous de lui de recevoir des avis. Hé bien, me dit-il, mon cher général, nous voici poſtés dans ce lieu, voilà le chemin qui traverſe la forêt ; que devons nous faire maintenant ? Rien ne me ſemble plus clair, lui repondis-je, mettez vous à la tête de votre cavalerie et traverſez la forêt le plutôt poſſible avec elle, car elle ne peut être d'aucun uſage en ce lieu ; je vais commander que le canon vous ſuive de près, excepté deux pièces qui reſteront à l'arrière garde. Il approuva cet avis et s'enfonça auſſitôt dans la forêt avec ſa cavalerie précédée de pioniers et de payſans qui préparoient le chemin, que nous trouvâmes dans un meilleur état que nous nous y étions attendus. Comme l'ennemi ne paroiſſoit point, l'arrière garde ſuivit la colomne et pénêtra avec elle dans la forêt. Au centre de la forêt ſe trouve une plaine habitée : la colomne s'y arrêta, et à mon grand étonnement je vis peu de temps après la cavalerie qui retrogradoit. Je m'informai de la raiſon de cette manœuvre, et j'appris que le Général Dillon avoit reçu la nouvelle que l'ennemi étoit maître du paſſage de St. Menehould, et que nous étions forcés en conſéquence de replier et de prendre une autre route par Vienne le Château, village ſitué ſur notre droite de l'autre côté de la forêt. Cependant cette nouvelle ſe trouva fauſſe; puiſque à Vienne le Château on nous aſſura que le Général Galbaud étoit maître de ce paſſage avec deux ou trois bataillons. Notre marche au travers de la forêt étoit extrêmement pénible et fatiguante. Les troupes furent ſur pied depuis 4 heures du matin juſqu'à dix heures du ſoir. Le détour que nous primes par Vienne le Château donna 24 heures de plus à l'ennemi pour s'emparer de ce paſſage important pour ſe rendre à St. Menehould, pendant que nous étions les dupes d'une fauſſe information reçuë dans notre marche et trop facilement crüe par le Général Dillon. Ce trait ſuffit pour faire voir combien un officier doit être circonſpect par rapport à une information qu'il reçoit d'une perſonne inconnüe, qui quelquefois eſt gagnée par l'ennemi; et tout militaire conclura que le Général Dillon manqua aux précautions néceſſaires ; car il auroit dû détacher quelqu'un de ſa cavalerie pour s'aſſurer de cette nouvelle.

---

* Ordre de Marche du 4 Septembre 1792. La Compagnie de Ranconnet, &c. &c.

Il ne ſera pas inutile de rapporter ici une circonſtance qui prouve quel genre de ſubordination ou de diſcipline, ſi toutefois on peut lui donner ce nom, éxiſtoit alors dans cette armée. Pendant la marche je m'apperçus qu'il régnoit quelque déſordre dans le 8e régiment, je me tranſportai ſur le champ pour voir qu'elle en étoit la cauſe ; j'appris qu'un ſoldat de ce régiment avoit dérobé à une pauvre femme quelques-uns de ſes habillemens, &c. et que cette femme l'avoit ſuivi juſqu'au corps auquel il appartenoit, pour redemander aux officiers ce qu'il lui avoit volé. Je lui commandai dans l'inſtant de faire reſtitution de ce qu'il avoit pris, ce qu'il fit ſans difficulté; il ſemble que la choſe en alloit demeurer là ; mais ſitôt que j'eûs quitté ce régiment, ſes camarades lui firent les reproches les plus amers, lui déchirèrent ſes paremens, et en vinrent juſqu'a le mettre à mort, diſant qu'ils ne vouloient point avoir de voleurs parmi eux. Le lendemain un autre ſoldat fut puni de la même manière à Vienne le Château pour le même crime. Les ſoldats conſervoient la plus grande délicateſſe au ſujet du tort qu'on pouvoit faire aux habitans ; en voici une preuve. Au camp de Mouzon j'ordonnai aux troupes de couper de l'orge pour qu'elles puſſent s'en ſervir à ſe coucher, étant abſolument dépourvües de paille, mais elles le refuſèrent ; j'eus beau leur aſſurer que les habitans n'y perdroient rien, et que je les dédommagerois, je ne pus réuſſir a le leur perſuader, et elles me repondirent unanimement qu'elles ne prenoient les armes que pour défendre leur patrie contre l'ennemi, et protéger la vie, les biens de ſes habitans et non pour ravager leurs poſſeſſions. Nous aimons mieux ajoutèrent ces ſoldats coucher ſur la terre mouillée, que de faire tort en aucune manière à nos compatriotes. Lorſque la ſaiſon pluvieuſe ne leur permettoit nullement de ſe paſſer de paille, alors ils alloient couper le grain et le battoient pour les propriétaires. Que l'on compare cette diſcipline de ces troupes avec celles des Pruſſiens, qui venoient envahir le territoire François on verra qu'il y a une grande différence entre elles. Les ſoldats du Duc de Brunſwick ne ſe contentoient pas de voler, piller les malheureux habitans de la Champagne, mais ce qui doit leur attirer le plus ſouverain mépris, et ce qui excite l'indignation contre eux, c'eſt qu'ils pilloient même juſqu'aux effets des Emigrants qui combattoient au milieu d'eux, deſorte qu'il étoit indifferent pour ces infortunés de voir tomber leurs effets entre les mains des ſans culottes, ou entre celles des Pruſſiens. La Hollande, après que les Emigrants eûrent été licenciés, étoit pleine de ces malheureuſes victimes du pillage Pruſſien. Tous bien munis des habillemens néceſſaires quand ils commencèrent a combattre avec ces troupes, ils avoient à peine de quoi ſe couvrir quand ils les quittèrent. Auſſi ne pouvoient ils s'empêcher de témoigner contre la mauvaiſe diſcipline de ces troupes à ce ſujet, le plus grand mépris, la plus grande horreur.

De Vienne le Château nous nous mîmes en marche pour St. Menehould, et pour gagner le paſſage de la forêt ſur la côte de Bienne qui en eſt à deux lieues. Nous trouvâmes dans ce lieu deux bataillons ſous les ordres du Général Galbaud, qui avoit pris toutes les précautions en ſon pouvoir pour mettre ce paſſage en ſureté, mais avec le peu de troupes qu'il y avoit, il étoit incapable de faire face à l'ennemi s'il avoit été attaqué.

Le jour ſuivant le Général Dillon diſpoſa ainſi ſes troupes; il ſe ſaiſit du village des Grandes Iſlettes et s'y plaça avec le 5e regiment de huſſards et un piquet d'infanterie; il occupa le village de Florent qui étoit ſur ſa gauche, avec un bataillon de gardes nationaux, et le village de Fitteau ſur ſa droite avec un autre bataillon de gardes nationaux, et deux piéces de canon. Comme la cavalerie ne pouvoit être d'aucun uſage dans ce lieu, il lui commanda de ſe porter ſur Villers Paſſavant, et d'autres villages voiſins du côté droit de la forêt, où enſuite il envoya le 9e regiment de chaſſeurs et un bataillon de gardes nationaux. Le quartier général étoit à St. Menehould.*

---

* Il étoit impoſſible de mieux diſpoſer ſes troupes que ne l'avoit fait le Général Dillon dans ce lieu, et quoiqu'il

Ce fut environ ce temps qu'on apprit à St. Menehould, la nouvelle de l'aſſaſſinat des priſonniers de Paris, le 2^d Septembre; tout le monde n'en parla qu'avec horreur et indignation. J'en fus tellement frappé que je penſai encore à ſortir de la France à tout hazard. Cette nouvelle étoit accompagnée de celle des aſſaſſinats du même genre commis dans les grandes villes de ce Royaume. Ayant examiné ſérieuſement ce que je devois faire, je trouvai que j'éprouverois de trop grandes difficultés pour quitter la France dans un temps où les recherches perſonnelles ſe faiſoient avec les plus grandes précautions dans toutes les municipalités; j'aurois pû, il eſt vrai, paſſer du côté des ennemis, mais cette conduite n'entra jamais dans mes vües. J'écrivis donc au Général Dillon pour lui demander un paſſe-port pour pouvoir aller joindre l'armée de Dumourier; mais pour me retenir, il me pria de prendre le commandement du camp de la côte de Bienne et

---

qu'il n'ait jamais fait mention dans ſes lettres au Miniſtre de la Guerre de mon nom, je lui rendrai néanmoins cette juſtice.

me donna les mêmes raiſons dont j'ai dejà fait mention ci-devant. J'acceptai ce commandement et me rendis en ce lieu où je fis placer mes troupes au bas du paſſage. Le Général Dillon, de ſon côté, retourna à St. Menehould.*

Je dois obſerver ici que c'étoit un grand ſujèt d'etonnement pour nous que le Duc de Brunſwick n'eût pas pris poſſeſſion de ce paſſage immédiatement après la reddition de Verdun où même auparavant, puiſqu'il ne dépendoit que de lui de s'en emparer, vû que le nombre de ſes troupes étoit pluſque ſuffiſant pour cette entrepriſe, et que d'ailleurs nous étions alors à une grande diſtance. Nous étions encore fort ſurpris qu'il nous laiſsât prendre notre marche par Varennes, et traverſer la forêt ſans aucune interruption, il ne croyoit pas, ſans doute, que ce paſſage fut d'une auſſi grande importance, et il n'avoit probablement en outre nulle connoiſſance de notre marche depuis Mouzon.

---

* Etat des cantonnemens et campement de l'avant-garde, &c. ſur la côte de Bienne, &c.

Quoique ce Duc ait fait beaucoup de fautes dans ſa campagne, néanmoins je crois qu'il faut conclure qu'il n'eût pas manqué de ſaiſir un poſte ſi avantageux, et de troubler notre marche dans une occaſion ſi favorable, s'il eut eû plus de connoiſſance du pays.

La grande route de Verdun à Paris paſſe au travers de la forêt de Varennes, par Clermont, St. Menehould et Châlons. Depuis Clermont juſqu'à la côte de Bienne on compte environ trois miles Anglois dans la gorge formée entre des montagnes couvertes de bois. Ce poſte étoit pour nous de la plus grande importance, et en nous en emparant nous forcions le Duc de Brunſwick non ſeulement à faire un détour de 50 miles par Grand Pré, avec toute ſon armée pour pénêtrer en Champagne, ce qui l'obligeoit de faire venir ſes proviſions de très loin; mais encore nous les mettions dans la néceſſité de laiſſer derrière lui un corps conſidérable de troupes pour nous empêcher de couper ſa communication avec Verdun. La faute que nous commîmes de notre côté fut, de ne pas nous ſaiſir de Clermont qui étoit un poſte auſſi fort que celui de la côte de Bienne. Dumourier, il eſt vrai, commanda qu'on s'en emparât, mais il étoit trop tard pour y réuſſir, nous ne nous occupâmes plus que de nous fortifier dans ce poſte de la côte de Bienne contre les attaques de l'ennemi. Nous fimes des abbatis dans la forêt pour rendre impraticables les chemins privés, et qui étoient à la commodité des payſans des environs, et nous jettâmes enſuite de l'infanterie dans différens endroits. Nous inondâmes une partie de la gorge de Clermont par le moyens d'une petite riviere qui coule d'une des montagnes, et traverſe la forêt d'un bout à l'autre. Nous plaçâmes enſuite des troupes avec du canon dans ces parties de la gorge où il ſembloit que l'ennemi tenteroit de pénêtrer. Comme le village des Grandes Iſlettes eſt placé au bas de la Colline, ſur le grand chemin de St. Menehould, nos ingenieurs firent former un retranchement en face quoiqu'il fût commandé par une éminence de terre. Je propoſai d'y conſtruire une redoute, mais inutilement; elle ne le fut qu'après l'attaque du Prince de Heſſe ſur nos retranchemens le 17e Septembre, quoiqu'il fût néceſſaire de fortifier le plus qu'il étoit poſſible un poſte, ſi important pour les armées Françoiſes que s'il eût été forcé, Dumourier eût été obligé de faire repller ſon armée, et d'aller prendre une autre poſition ſur l'autre côté de la Marne, ce qui auroit donné à l'ennemi une entière liberté de fourrager dans toute la Champagne, et lui auroit ouvert un chemin aiſé depuis Verdun pour toutes ſes proviſions militaires.

Le camp de la côte de Bienne étoit auparavant ſous les ordres du Col. Dumas ; jeune homme qui avoit été rapidement avancé par la Fayette dont il étoit l'ami. Dès la première connoiſſance que je pris de la poſition du camp, et de la diſpoſition des troupes, je vis clairement qu'il manquoit d'experience. Aucun régiment n'avoit un poſte d'alarme qui lui fût aſſigné en cas d'alerte. J'examinai dès le lendemain de mon arrivée la meilleure poſition, et commandai de placer des poſtes d'alarme où chaque régiment ſe rendroit ſur le champ en cas que les tambours battiſſent aux armes, ſans attendre aucun ordre. M'étant enſuite informé de l'état des munitions, je trouvai qu'il y avoit à peine un ſoldat qui fut muni de ſept ou huit cartouches; j'ordonnai à l'inſtant que chaque ſoldat en eût trente, et qu'on diſtribuât de nouvelles pierres à ceux qui en manqueroient; je commandai au bataillon de la Charente Inférieure de ſe porter aux retranchemens qu'on formoit en face du village des Grandes Iſlettes, et au bataillon de Voges de s'emparer du Pont afin de couvrir notre retraite vers la Colline en cas que l'ennemi vint à forcer nos retranchemens, je fis en outre faire des abbatis en différens endroits, et fis placer au bas de la Colline deux pièces de huit pour empêcher l'ennemi de gagner mon flanc gauche, et favoriſer en même temps notre retraite des retranchemens, ces deux pièces mettant à couvert la gorge qui traverſe la forêt.

Les fauſſes alarmes que nous donna l'ennemi, nous forcèrent de reſter ſous les armes pluſieurs nuits; cependant il ne ſe paſſa rien d'intéréſſant juſqu'au 17e de Septembre, que la perte d'une compagnie de grenadiers et de vingt huſſards qu'on avoit envoyés fourra-

ger

ger aux environs d'un village en face de Clermont. Le Général la Marche et la Général Dillon faiſoient ſouvent des excurſion, durant leſquelles ce dernier m'écrivit au jour que je devois me tenir ſur mes gardes, et que le Prince de Heſſe étoit réſolu de m'attaquer.* Ce Prince ne fit fortifier ſon poſte de Clermont que quelques jours après mon arrivée; nous apprimes dans ce temps que l'armée commandée par le Général Kellerman venoit d'arriver à Bar-le-Duc. Nous entendimes enſuite une violente canonade ſur notre gauche de la part de l'avant garde de Dumourier, commandée par le Général Stangle, et qui n'étoit éloignée de nous que d'environ huit lieues. Nous reçumes la nouvelle de la mort du Prince de Ligne, qui fut tué en voulant pénêtrer à Croix-au-bois, où commandoit le Général Chazault. Je ne puis donner un détail de cette petite affaire, n'étant pas ſur les lieux, mais tout ce que je ſais, c'eſt, qu'il y eut peu de ſang répandu de part et d'autre, et que l'évênement le plus facheux pour l'ennemi fut la perte du Prince de Ligne, dans la poche duquel on trouva la lettre insereé ci deſſous.*

---

* Je vous prie, mon cher général, &c.

Le quatorze Septembre le Général Dumourier ſe trouva obligé de lever ſon camp de Grand Pré pour ſe replier à St. Menehould. La poſition qu'il avoit priſe dans ce lieu étoit ſi forte qu'avec 18,000 hommes ſeulement, il tînt en échec le Duc de Brunſwick, qui en avoit 60,000.

Le Général Dumourier penſoit probablement qu'après l'échec que l'ennemi venoit d'eſſuyer à Croix au Bois, il ne tenteroit pas une ſeconde fois de ſe rendre maître de ce poſte, d'autant mieux que le Général Chazault y étoit en force ſuffiſante pour le défendre; mais il ſe trompa. Le Duc de Brunſwick voyant que c'étoit là le ſeul poſte qui lui fermoit l'entrée de la Champagne, réſolut de le forcer une ſeconde fois; il s'avança à la tête d'un corps conſidérable de troupes légères et attaqua le Général Chazault, qu'il mit en fuite, il força en même temps le flanc gauche de l'armée de Dumourier de ſe replier, et les huſſards Pruſſiens pénêtrant de plus en plus avec leur artillerie légère, rencontrèrent bientôt l'avant garde de Dumourier, qu'ils canonèrent ſur le champ. Une attaque auſſi inattendüe jetta toute l'armée dans la plus grande confuſion, l'infanterie épouvantée abandonna le canon, et courut s'enfoncer dans les Bois ; la cavalerie également effrayée s'enfuit à bride abbatüe ; pluſieurs dragons même du ſeptiême régiment ne s'arrêtèrent qu'a Châlons diſtant d'environ 10 lieues de Grand Pré. Les canoniers ſe ſauvoient avec leurs canons auſſi vîte que les chemins pouvoient le permettre au point qu'ils formoient une colomne continuelle de canons. Quelques bagages furent conduits juſqu'a Châlons. Un grand nombre d'officiers que je rencontrai à St. Menehould n'avoient eû aucune nouvelle de leur bagage, et le croyoient tombé entre les mains de l'ennemi ; et ſans la bravoure extraordinaire du régiment de huſſards Chamberant, compoſé d'environ cinq cent hommes, toute l'artillerie, tout le bagage de l'armée tomboit au pouvoir des Pruſſiens. Enfin la déroute fut ſi complette que Dumourier eut toutes les peines poſſibles pour raſſembler ſon armée ; pluſieurs ſugitifs éffrayés vinrent à mon camp au travers de la forêt. Les officiers témoins de cette terreur panique me dirent, qu'ils penſoient que c'en étoit fait, et qu'ils ne pouvoient plus ſe perſuader qu'une armée auſſi effrayée pût faire face à l'ennemi. Cependant le Général Dumourier parvint à raſſembler ſes troupes, alla camper à Dommartin près St. Menehould, et fit dire à Kellerman, qui s'étoit poſté ſur Châlons, de venir le joindre : je ne puis finir cet article ſans obſerver que le Duc de Brunſwick commit ici la plus grande faute de toute ſa campagne. Au lieu de s'arrêter à Croix au Bois, il auroit dû après avoir forcé ce poſte, préſenter la bataille à Dumourier et l'attaquer en front. Cette attaque inattendüe de la part d'une armée dont la plus grande partie n'avoit encore jamais vu le feu, ni paru devant l'ennemi, lui eût procuré une victoire complette, comme on peut le juger par le déſordre et la confuſion qu'un petit nombre de huſſards y repandirent ; mais ce Duc ne ſçut pas profiter d'une terreur panique auſſi générale et qui lui préſentoit une ſi belle occaſion de cueillir des lauriers. En differant toujours une action générale et déciſive, il donna à ſon ennemi le temps de s'aguérrir, et de ſe familiariſer, pour ainſi dire avec lui, L'opinion que je manifeſte ici paroît avoir été celle de Dumourier, comme il le donne à connoitre dans ſa lettre au miniſtre de la guerre ; " Il n'y a point eû d'action, dit il, " mais une fuite de 10,000 hommes devant " 1500 ; ſi l'ennemi eût pouſſé ſa pointe, il " eût pû diſſoudre toute l'armée."

---

* Nous commençons à être aſſez las, &c. &c.

Le Prince de Heſſe qui commandoit 15,000 hommes à Clermont, et occupoit une partie de la gorge vis-a-vis moi, crut vraiſemblablement que la terreur panique étoit générale dans tous les quartiers des troupes Françoiſes, et il s'avança le dix ſept Septembre pour attaquer mon poſte. Ce Prince comptoit même tellement ſur le ſuccès de ſes armes, qu'il ſe fit ſuivre du bagage de ſon armée dans la Gorge de Clermont.

Dès la premiere information que j'eûs du mouvement de l'ennemi, j'ecrivis au Général Dillon pour lui en donner avis, et lui demander du ſecours. J'avois reçû de ſa part la veille, un ordre de marcher vers Futeau: je lui envoyai un exprès dans cet endroit, mais ou ne pût le trouver, et on dit qu'il s'étoit enfoncé dans la forêt.*

Sur ces entrefaites je fis battre les tambours aux armes, je commandai aux troupes de ſe porter à leur poſte d'alarme reſpectif, et j'envoyai un autre bataillon dans les retranchemens. Je fortifiai enſuite mon poſte ſur la droite dans le Bois, et j'en fis ſortir les huſſards que j'y avois poſtés. Nous apperçumes alors l'ennemi marchant ſur deux colomnes dont l'une d'infanterie, et l'autre d'artillerie. La colomne à droite compoſée de la cavalerie flanquoit l'infanterie qui longeoit le Bois. (Voyez la carte ci-jointe.) Auſſitot que la colomne qui s'avançoit le long du grand chemin vint à la vüe de nos retranchemens, elle fit une violente décharge de toute ſon artillerie; l'autre colomne ſe porta enſuite ſur le côté gauche de nos retranchemens qui n'étoient pas encore achevés, afin de les forcer plus aiſément. Dès que je pénêtrai ſon deſſein, je commandai de tirer ſur elle ſans avoir égard au feu de l'ennemi que nous avions en face, et dont la cavalerie fit halte ſur le champ pour voir l'effet de ſon artillerie ſur nos ouvrages. En face de mon poſte il y avoit une éminence de terre qui le commandoit, comme je l'ai dejà dit, mais l'ennemi ne pouvoit s'en emparer qu'en traverſant la petite rivière qui couloit des montagnes, ſur laquelle il y avoit un pont à la porteé de notre canon. Je fis diriger le plus grand feu de ce côté, et empêchai par ce moyen l'ennemi d'eſſayer même de le paſſer. Il y avoit environ une heure que l'attaque étoit commencée, lorſque étant à me promener ſur les parapèts tant pour éxaminer les manœuvres de l'ennemi, que pour faire voir aux ſoldats qu'il n'y avoit pas tant à craindre de la part du feu, et les encourager par là, je fus abordé par un officier que je n'avois jamais vû auparavant, et qui me dit, qu'il venoit de la part du Général Dillon avec ordre de ne pas faire feu ſur l'ennemi. Tout le monde doit s'imaginer que ma ſurpriſe fut extrême ; je demandai à cet officier où étoit ce général ? il me répondit, qu'il étoit dans le Bois. Hébien, lui dis-je, Monſieur, allez et dites au Général Dillon que je commande ici maintenant, et que tandis que l'ennemi lancera ſur moi des boulets et des bombes, je ne ceſſerai pas un inſtant de faire ſur lui le feu le plus vif : que le général vienne ici, et alors il agira comme bon lui ſemblera. Quoique l'action durât près de deux heures, et que le Général Dillon s'y fût trouvé une demi heure avant qu'elle finît, je ne le vis néanmoins qu'après que les ennemis ſe furent retirés, et il ne me fit aucun reproche pour n'avoir pas obéi à l'ordre qu'il me fit donner de ne pas tirer ſur l'ennemi. La conduite que tînt dans ce moment ce général a toujours été une énigme pour moi. La ſeule raiſon que je puiſſe appercevoir en ſa faveur, et que peut-être il vit, du Bois où il étoit, que nous boulets ne pouvoient atteindre l'ennemi, ou qu'il vouloit le laiſſer approcher d'avantage pour lui cauſer de plus grandes pertes. Quoiqu'il en ſoit ce général n'avoit pas fait attention qu'en donnant ordre de ne pas faire feu, c'étoit m'expoſer au plus grand danger de perdre la vie ; que des troupes expoſées à un feu violent ſans pouvoir y répondre, en ſeroient certainement devenües furieuſes ; qu'elles n'auroient pas manqué d'attribuer une telle conduite à la trahiſon, et que ſur le champ elles n'auroient pas manquées de m'immoler comme la victime de leur rage et de leur fureur. Je ne puis en douter un inſtant ; on n'auroit plus entendu parmi elles que ce cri : "Nous ſommes trahies," et ce cri ſeroit devenu ſur le champ le ſignal de ma mort. Une autre circonſtance auſſi ſingulière, c'eſt que cet officier envoyé de la part du Général Dillon avec ordre de ne pas faire feu, portoit le nom de Bonnay, comme je l'ai ſçu dans la ſuite ; or le Général Chazault m'avoit envoyé comme priſonniere, une dame du même nom accuſée d'entretenir une correſpondance avec les Emigrants de l'armée Pruſſienne, on peut lire ci deſſous la lettre du Général Chazault ſur ce ſujet.* Je laiſſe enſuite au lecteur à former un jugement tel que bon lui ſemblera.

---

* Il à été donné ordre au 58ᵉ regiment d'infanterie, &c.

---

* Une général Ordonnance, &c.

Le Prince de Heſſe, voyant qu'il étoit incapable de forcer nos retranchemens, et que la terreur panique n'avoit pas gagné juſqu'a nous, prit le parti de ſe retirer. Je détachai ſur le champ le Capt. Grenier avec cent hommes et une compagnie de tirailleurs pour pourſuivre l'ennemi dans les Bois où ils en tuèrent quelques-uns, et en firent deux ou trois priſonniers ; tandis que d'un autre côté le Général Dillon et moi nous nous mimes à la pourſuite de l'ennemi en longeant la gorge de Clermont avec deux pièces de canon et un bataillon de grenadiers. Mais le Prince de Heſſe regagna ſes retranchemens de Clermont avant que nous eûſſions pû tomber ſur ſon arrière garde. Tout militaire penſe ici, ſans doute, que le Général Dillon dût faire mention de mon nom dans les depêches qu'il expédioit au miniſtre de la guerre, point du tout ; il n'y parla jamais de moi, ainſi que dans la publication de ſes opérations militaires qu'il preſenta à l'armée pour juſtifier ſa conduite, après que le pouvoir exécutif lui eût enlevé le commandement de l'armée le 14ᵉ Octobre. Et Dumourier lui même probablement on agiſſoit ainſi envers les Généraux qui étoient ſous ſes ordres, comme on peut le voir par le rapport du miniſtre de la guerre à l'Aſſemblée au ſujet de l'attaque du 17ᵉ ſur nos retranchemens. " Les " depêches de l'armée, dit ce miniſtre, " m'annonçent que M. Dumourier a été " attaqué le 17ᵉ au matin *dans ſon poſte de la* " *gorge de Clermont*, et que l'ennemi à été re-" pouſſé avec perte." Ainſi ſe juſtifia ce qu'on m'avoit dit en Angleterre que dans le ſervice de France je courrois riſque de perdre ma réputation, et de n'en acquérir aucune ; tant chaque individu étoit empreſſé à s'accréditer dans l'opinion publique. Que j'eûſſe réuſſi dans quelque entrepriſe, la gloire en devoit rejaillir ſur ces egoiſtes ; que j'eûſſe au contraire échoué en quelque occaſion, la faute eût été perſonnelle, et tout le blâme en ſeroit tombé entiérement ſur moi. Mais pour revenir aux opérations de la campagne ; le Duc de Brunſwick ſentit qu'il devoit attirer ſon ennemi à une bataille rangée, dans laquelle il avoit tout à préſumer qu'une armée peu aguerrie, et qui peut-être n'étoit pas encore bien revenüe de la terreur qu'il lui avoit fait éprouver peu de jours auparavant, ne pourroit faire face long temps à la ſienne, qui, outre ſa ſuperiorité en nombre, conſervoit encore celle d'être bien diſciplinée et beaucoup plus exercée dans l'art militaire que l'armée qu'on lui oppoſoit. En conſéquence il ſe préſenta à la tête de toutes ſes troupes à la vue du camp de Dumourier à Dommartin et Walmy le 20e Septembre de grand matin, et commença par une violente décharge de toute ſon artillerie ſur l'armée de Kellerman campeé ſur la hauteur de Walmy. J'ai dit plus haut que le Général Dumourier ſe voyant trop inférieur à l'ennemi avoit exigé que ce Général vînt former une joncture avec ſon armée, ce qu'il executa le 18e Septembre. Cette canonade dura pluſieurs heures et fut une des plus violentes et des plus terribles que j'aye jamais entendües. Le Duc de Brunſwick força dans peu le Général Kellerman de retrogader et de prendre une autre poſition ſur la gauche de Dumourier à la diſtance de près d'une lieue de l'endroit où l'attaque avoit commenceé. Le Duc fit alors arrêter ſon armée ſur la hauteur de Walmy que l'ennemi venoit d'abandonner, et comme il y avoit très peu d'eloignement entre l'armée Pruſſienne et l'armée Françoiſe, elles demeurerent quelque temps a s'obſerver comme étant toutes diſpoſées à engager le combat. A la fin elles dreſsèrent leurs tentes preciſément hors de la portée du canon, et reſtèrent dans la même poſition pendant pluſieurs jours. Le Duc de Brunſwick devenu pour lors maître de la grande chauſſée qui conduit à Paris, déploya ſa cavalerie dans tous les environs même juſqu auprès de Châlons pour tâcher d'intercepter nos proviſions, et de couper notre communication avec cette ville. C'étoit en effet le plus expédient pour lui, car s'il avoit réuſſi à éxécuter ſon deſſein, et couper les vivres à l'armée de Dumourier, ce dernier auroit été forcé d'abandonner ſa poſition, et faire replier ſes troupes à Vitry. Pour prévenir le danger des excurſions de l'ennemi, et entretenir la communication avec Châlons, on renforça l'armée de Kellerman de toute la cavalerie du Général Dumourier et du Général Dillon, deſorte que la cavalerie ennemie fut alors incapable d'empêcher les convois de proviſions de venir deux lieues depuis Châlons ſur la chauſſée, de défiler enſuite vers l'arrière garde de la cavalerie de Kellerman, et d'arriver en ſureté au camp. Outre les proviviſions qui nous venoient de cette ville, il nous en arrivoit continuellement d'autres par Vitry et Bar-le-Duc, deſorte que l'armée Françoiſe étoit abondammement pourvüe de tout ce qui lui étoit nécéſſaire; tandis qu'au contraire l'armée Pruſſienne commençoit à ſe trouver dans une ſituation fâcheuſe, comme nous en fûmes bientôit informés par des déſerteurs, qui nous dirent que les Pruſſiens manquoient de proviſions de bouche, qu'ils n'avoient point de pain, et qu'ils étoient obligés de manger leurs chevaux tués dans la dernière canonade; qu'ils avoient conſommé toutes les productions des environs, mangés tous les beſtiaux des malheureux habitans, et, ce qu'il y avoit de plus pernicieux et de plus funeſte pour cette armée, que la diſſenterie y cauſoit un ravage étonnant, deſorte, ajoutoient ces déſerteurs, que dans peu de jours le Duc de Brunſwick ſeroit forcé d'évacuer le territorie François pour ne pas perdre toute ſon armée. Une telle information répandit la joie parmi toutes les troupes Françoiſes, et ne contribua pas peu à les encourager, et leur fit eſpèrer d'être bientôt delivrés de leurs ennemis. Quant au nombre des morts pendant la canonade, on l'eſtima d'environ 400 hommes, tant de la part des François que de celle des Pruſſiens. Les premiers faiſirent monter leur perte à 250 tant tués que bleſſés.

Le Duc de Brunſwick ſe trouvant dans une ſi facheuſe ſituation, ne pouvant procurer de proviſions de bouche à ſon armée, qu'avec la plus grande difficulté, et la voyant en outre diminuer de jour en jour par la funeſte maladie qui la déſoloit; prit le parti d'entrer en pourparler avec Dumourier et de tenter quelque accommodement avec la nation Françoiſe; en conſéquence il envoya à St. Menehould le Général Manſtein, precedé d'un trompette, pour s'aboucher avec le Général François. Cette premiere conférence fut ſuivie de pluſieurs autres, et les matières qu'on y traitoit étoient de telle conſéquence qu'on depêchoit tous les jours des couriers à Paris pour connoîtres les ſentimens du pouvoir éxécutif. Mais le Duc, qui, ſans doute, entretenoit la même opinion qu'il expoſa par la ſuite dans ſon manifeſte, devoit s'attendre à voir le réſultât de ſes pourparlers, inutile. La Convention Nationale s'étoit d'ailleurs nouvellement aſſemblée, et avoit non ſeulement confirmée la déchéance du Roi, mais encore declarée la France République dans un décrèt ſur ce ſujet. Il ſeroit difficile d'exprimer quel changement d'opinion il ſe fit dans l'armée Françoiſe à la nouvelle de ce décrèt. Les officers qui étoient portés pour un gouvernement monarchique n'oſérent plus ouvrir la bouche, et ceux qui n'étoient auparavant qu'a moitié Républicains, le devinrent pour lors entièrement. Dès ce moment ceſſèrent tous les débats qui naiſſoient entre eux avant cette époque au ſujet des affaires politiques, et chacun ſe conforma à l'opinion commune et parut l'adopter.

Cependant, tandis qu'il éxiſtoit une eſpêce de trêves entre l'armée Françoiſe et Pruſſienne, et que le Duc de Brunſwick continuoit ſes conſérences avec Dumourier par l'intermêde du Général Manſtein, le Prince de Heſſe, qui ne s'étoit pas rebuté, malgré que ſa premiere attaque ſur nos retranchemens

mens eût été inutile, voulut eſſayer une ſeconde fois de les forcer, et de pénêtrer par ce moyen à St. Menehould. Avant que d'entrer dans le détail, je dois parler des raiſons qui le portèrent a renouveller ſes hoſtilités contre nous. Dès le lendemain de la premiere attaque de ſa part, l'ingenieur Gobert s'apperçut enfin de la néceſſité de conſtruire une forte redoute ſur l'éminence qui nous dominoit, ce que j'avois deſiré qu'on eût fait dès le commencement, et ce qui ne fut pas exécuté pour des raiſons que je ne puis donner. Il vit clairement alors, s'il ne l'avoit pas vû auparavant, que, ſi l'ennemi venoit à s'emparer de cette élévation, il nous chaſſeroit probablement de nos retranchemens, vû qu'elle les dominoit entièrement. Il arrêta en outre le cours de la rivière au pont, et inonda les environs de la redoute, ce que j'avois encore deſiré qu'on eût fait d'abord. De mon côté, quoique cette redoute ne fût qu'a moitié achevée, j'y fis porter deux pièces de 4, et y fit poſter 60 hommes du bataillon de la Charente Inférieure, et de peur de ſurpriſe de la part de l'ennemi, j'ordonnai qu'on ramenât tous les ſoirs ces canons dans les retranchemens. Je donnai le commandement de cette redoute au Colonel Lombal, ancien officier, décoré de la croix de St. Louis, et dont j'avois connû la bravoure dans la dernière attaque. Le Prince de Heſſe voyant donc que, s'il différoit plus long temps, une ſeconde attaque j'aurois le temps de finir cette redoute, et de fortifier de plus en plus mes retranchemens, et qu'il laiſſeroit échapper l'occaſion de forcer mon poſte, réſolut d'en venir à une nouvelle tentative. Pour cet effet il s'avança dans la gorge le 22e Septembre au matin, à la tête de ſon armée. J'en fis auſſitôt donner avis au Géneral Dillon qui vint avec le Général Galbaut à mes quartiers, d'où nous pouvions obſerver tous les mouvemens de l'ennemi. Tous les ſoldats reçurent ordre ſur le champ de ſe trouver à leurs poſtes, et la canonade ne tarda pas a commencer. Le Général Galbaut qui avoit été envoyé commander les retranchemens, nous fit dire environs une demi-heure après que, ſi l'on ne ſecouroit la redoute, il ſeroit obligé de l'abandonner, Le Général Dillon me donna ordre de m'y rendre avec deux pièces de 8, j'y arrivai quelque temps avant le canon, et encourageai les troupes le plus qu'il me fut poſſible. J'allai même à cheval entre la redoute et les batteries ennemies, tant pour animer le ſoldat, que pour obſerver plus éxactement la ſituation de l'ennemi qui étoit en partie à couvert dans l'encoignure d'un bois, et pouvoir enſuite montrer plus ſurement aux canoniers l'endroit ſur lequel ils devoient pointer leurs piêces. L'ennemi avoit tout le jeu de ſon coté juſqu'a ce qu'il ſe fût approché d'advantage, car ſes piêces de ſix, et ſes mortiers pouvoient nous atteindre, tandis que les piêces de 4 que j'avois fait mettre dans la redoute, ne pouvoient lui nuire: telle fut dans le commencement de la canonade notre ſituation; nous étions expoſés à une grêle de boulets et de bombes qui tomboient de toutes parts à nos pieds, ſans pouvoir répondre à ce feu continuel de l'ennemi: mais auſſitôt qu'il fut à portée de nos piêces de 8, qui comme je l'ai déja dit, étoient dans les retranchemens, j'ordonnai qu'on les fît jouer, et elles furent tirées avec une vîteſſe ſi étonnante, et en outre elles furent ſi bien dirigées, que dans l'inſtant le Prince de Heſſe fit retrograder ſes troupes vers Clermont. Le

Général Dillon réſolut de le pourſuivre, et il ſe fit en conſéquence ſuivre des deux pièces de 8, de mon côté je me reſervai deux autres pièces de canon pour couvrir ſa retraite en cas que l'ennemi fit volte-face ſur lui. Ce Général revint ſans aucune expédition. La perte de notre côté fut très petite, quant à l'ennemi, je ne peus dire ſi elle fut conſidérable; nous apprîmes bientôt après ce qui occaſionna la retraite precipitée du Prince de Heſſe. Un malheureux charetier qui fut tué tout près de ce Prince, lui donna une preuve certaine que nous avions des canons qui pouvoient atteindre juſqu'à lui, et effrayé, ſans doute, à la vüe de cet accident, il donna le ſignal de la retraite. Dans la ſuite ce Prince n'eſſaya jamais de nous troubler en aucune manière, et demeura tranquille dans ſon camp, nous laiſſant achever paiſiblement notre redoute qui lui avoit cauſée tant d'inquietudes.

Comme je n'entrevoyois plus aucune attaque de la part du Prince de Heſſe, je profitai de ce moment de tranquillité pour aller voir les poſitions de l'armée de Dumourier, de celle de Kellerman, et, s'il étoit poſſible, de celle des Pruſſiens. Je priai le Général Dillon d'envoyer le Général Galbaut pour me remplacer ſeulement pendant un jour. Dès que ce dernier fut arrivé, je me rendis à St. Menehould, où j'allai trouver le Général Dillon, et avec celui-ci le Général Dumourier, qui extrêmement ſurpris de me voir, me dit: Quoi, mon Général, vous quittez votre poſte? Je lui répondis, qu'l n'y avoit aucune apparence qu'il fût attaqué dans ce jour; que d'ailleurs j'avois prié le Général Dillon d'y envoyer dans ma place le Général Galbaut, et que mon deſſein étoit d'y retourner dans la ſoirée. J'ajoutai, que je deſirois ſeulement voir la poſition de ſon armée pendant ce jour; "Non, non," reprit le Général Dumourier, "il eſt néceſſaire "que vous retourniez à votre poſte ſur le "champ, je vous connois fort bien, et j'ai "en outre occaſion d'envoyer chercher le "Général Galbaud." Le Général Dumourier ne pouvoit me faire un compliment plus honnête. Le Général Dillon le pria de me permettre ſeulement d'examiner la poſition de l'armée du haut de la tour de St. Menehould;

hould ; à quoi il conſentit. Nous primes congé immédiatement du Général Dumourier, et montâmes à cette tour, d'où, à l'aide d'un téleſcope je pus découvrir les poſitions des trois armées, comme on peut les voir ſur la carte ci jointe. J'apperçus que l'ennemi faiſoit de grands retranchemens en face de Kellerman, qui de ſon côté fortifioit auſſi ſon camp. Quoiqu'on parlât alors beaucoup de la retraite de l'armée Pruſſienne, je ne pouvois y ajouter foi ; un ennemi qui fortifie ſes retranchemens, ne paroît nullement être dans le deſſein de ſe retirer, et pendant le dîner, auquel m'avoit invité, le Gén. Dillon, avec quelques autres Généraux, j'offris de parier 100 louis que le Duc de Brunſwick n'abandonneroit point le territoire François ſans eſſayer de riſquer une action déciſive. Les Généraux Voulieres et Linch, qui etoient preſens, me demandèrent quelles étoient les raiſons qui me portoient a entretenir cette opinion ? je leur répondis, que les fortifications que faiſoit le Duc de Brunſwick n'etoient nullement néceſſaires ſi effectivement comme on le diſoit ; ce Duc projettoit ſa retraite ; mais qu'au contraire, il me ſembloit que ſon deſſein

* Ici il faut mettre cette carte.

deſſein étoit de tenir l'armée de Kellerman en échec, pendant qu'il jetteroit toutes ſes forces ſur la droite de Dumourier. Ces Généraux deſirèrent que que, je fiſſe part de mon opinion à ce Général ; mais je refuſai de le faire, en diſant qu'il étoit trop expérimenté dans ſon art pour avoir beſoin d'avis, et que d'ailleurs il me croyoit rendu à mon poſte. J'appris dans la ſuite que Dumourier avoit fortifié ſa droite en y faiſant porter un plus grand nombre de canons le ſoir même, et faiſant conſtruire une redoute le lendemain. Un officier d'artillerie me dit, que cette partie de la poſition de l'armée étoit ſi bien fortifiée que depuis la droite de Dumourier juſquà la gauche de Kellerman, on comptoit plus de 280 pièces d'artillerie, 80 deſquelles étoient des pièces de poſition, toutes dreſſées pour défendre les poſtes foibles de ce côté de l'armée. Les Pruſſiens de leur côté, ſelon ce qu'on m'a dit, avoient 250 pièces d'artillerie,

Le Duc de Brunſwick avoit toujours conſervé la poſſeſſion du grand chemin de Paris depuis la canonade du 20e Septembre ſur l'armée de Kellerman ; il étoit en outre maître de la grande chauſſée qui conduit à la capitale ; mais malgré ces avantages il ne paroiſſoit pas probable qu'il eût riſqué de s'avancer d'avantage. M'étant un jour trouvé à St. Menehould avec le Général Kellerman lorſqu'il eût fait une jonction avec l'armée de Dumourier, je lui dis, qu'il devoit s'attendre à une action prochaine de la part du Duc de Brunſwick. Il m'en demanda la raiſon ; je lui répondis que ce Duc étoit trop experimenté pour faire une manœuvre qui mettroit ſon armée dans le plus grand danger ; qu'il ne pouvoit marcher ſur Paris et laiſſer 70,000 hommes derrière lui. Kellerman répondit, non, ſans doute, il n'oſe pas paſſer la Marne ; vous avez raiſon, pourſuivit-il, " l'opinion d'un ancien militaire a toujours " ſa valeur." Au reſte il ne falloit qu'un peu d'expérience militaire pour voir du premier coup d'œil que le Duc de Brunſwick étoit forcé d'en venir à une action générale, ou de faire ſa retraite, d'après la ſituation des différentes armées Françoiſes dont il étoit preſque entouré ; le Général Debouquet étoit près de Châlons avec 15,000 hommes ; le

Général Spars avoit un camp de 10,000 hommes à Notre-Dame l'Epine; à une petite diſtance le Général d'Harville en avoit 15,000 à Auberville ſur la riviere Snippe, preſque à la face de l'ennemi entre ſa droite et Rheims, pour tenir en échec un corps d'emigrants, qui étoit à Somme-tourbe, et ravageoit cette partie de la Champagne. Enſuite venoient les armées de Kellerman et de Dumourier, dont l'avant garde commandée par le Général Stangel nuiſoit beaucoup à l'ennemi, dans le poſte qu'il occupoit près de Vienne le Château, où prenant beaucoup de bagages, et faiſant beaucoup de priſonniers, parmi leſquels ſe trouvèrent quelques Emigrants, qui furent guillotinés à Châlons ou à Paris. Il eſt facile de juger d'après cela que les conférences qui continuoient toujours entre le Duc de Brunſwick et le Général Dusmourier n'etoient qu'une ruſe de Guerre. La conduite d'un ennemi qui attaque et ſe fortifie, en eſt une preuve bien évidente. Beaucoup de perſonnes s'imaginoient qu'il étoit alors queſtion d'une alliance de la part de la Pruſſe avec la France; mais il falloit bien peu connoitre les ſentimens du Roi de

Pruſſe et de l'Empereur, ligués contre ce royaume erigé récemment en République pour y ajouter foi. Comment des Princes qui conduiſoient en France des armées nombreuſes dans le deſſein de remettre Louis XVI. ſur le thrône dont on venoit de le faire deſcendre, de le faire rentrer dans les droits de la couronne qu'il avoit portée, et ſurtout de le délivrer, ainſi que toute ſa famille, de la priſon où il venoit d'être enfermé ; Comment des Princes dans de tels ſentimens auroient-ils pû condeſcendre à faire une alliance avec des hommes qu'ils traitoient de rebelles? Il ne faut qu'un peu de refléxion pour ſe convaincre de l'impoſſibilité de cette alliance alors, et ſi Dumourier crût la choſe poſſible, il faut avouer qu'il ſe laiſſa bien aiſément éblouir par les fauſſes lueurs déſperance que le Duc pouvoit lui faire appercevoir ſur ce ſujet.* Cependant comme il paroît certain que le Général François donna dans ces fauſſes eſpérances, il faut conclurre qu'il y fut porté par les nouvelles qu'il apprit de la part des déſerteurs, de la méſintelligence qui éxiſtoit entre les Pruſſiens, les Autrichiens et

* Selon toute apparence, Dumourier, &c.

les Emigrants,* et par les ſuggeſtions du Général Manſtein qui lui répetoit ſouvent que le Roi de Pruſſe avoit été grandement trompé par les Princes Emigrants ; que d'après ce qu'ils lui avoient dit, il avoit crû que la Révolution Françoiſe n'étoit ſoutenüe et approuvée que par une faction qu'il ſeroit aiſé de détruire ; que l'armée en général lui étoit oppoſée, et que dès qu'il paroîtroit à la tête d'une nombreuſe armée, la plus grande partie de troupes Françoiſes accourroient ſe réunir ſous ſes drapeaux ; qu'enfin après de telles informations il étoit entré en France à la tête de ſon armée ; mais ce généréral ajoutoit que ſa majeſté étoit entièrement détrompée ; qu'au lieu de voir l'armée Françoiſe déſerter, elle lui faiſoit au contraire une grande reſiſtance, et que tous les habitans lui portoient une haine déclarée ; qu'enfin il ne voyoit par pourquoi la Pruſſe qui avoit fait une alliance autrefois avec la France, ne pourroit pas en faire une nouvelle. De ſemblables raiſons éblouirent probablement Dumourier, et il continua ſes entrevues avec le

---

* Je vous donna pour nouvelles, &c.

Général Pruſſien, mais ſans aucun effet, comme nous le verrons bientôt.

Cependant la ſituation dans laquelle ſe trouvoit l'armée Pruſſienne devenoit critique de plus en plus, et elle ne tarda pas a être auſſi fâcheuſe que ſon ennemi pouvoit le deſirer. La diſſenterie y cauſoit les ravages les plus funeſtes; les ſoldats attaqués de cette maladie qu'on étoit obligé de tranſporter juſqu'a Grand Pré, parce qu'ils n'avoient pas d'hôpital plus proche, mouroient ſur la route en grand nombre. D'un autre côté les proviſions de bouche manquoient dans l'armée, et la mauvaiſe nourriture que le ſoldat avoit tant de peine a ſe procurer, ne contribuoit pas peu a ſeconder les ravages de cette cruelle maladie. Le pain particulièrement étoit ſi rare dans leur camp qu'on offroit juſqu'a un louis par livre. Le Général Dillon envoya au Roi de Pruſſe du pain, du ſucre, et du café, qu'il lui étoit impoſſible de ſe procurer dans ſon camp. La cavalerie ennemie étoit par ſurcroit de malheur dans une triſte ſituation, ne pouvant ſe procurer aſſez de fourrage, les chevaux périſſoient en grand nombre. La ſituation des armées Françoiſes étoit bien différente au contraire; la diſtribution des proviſions s'y faiſoit régulièrement; les troupes ne manquèrent de pain qu'un ſeul jour, pendant lequel on leur fit diſtribuer du biſcuit. Elles ne connurent jamais le beſoin du bœuf, et ſi la maladie s'y faiſoit un peu ſentir, les ſoldats trouvoient un prompt remêde, et la contagion ne ſe communiquoit nullement.

Sur ces entrefaites le Général Dumourier, attendant probablement une attaque de la part du Duc, fit retirer tout ſon bagage à Vitry. Perſuadé qu'il avoit intention d'y faire auſſi replier ſon armée, je lui écrivis ſur ce ſujet pour ſavoir ſi c'étoit là ſon deſſein, lui ajoutant que le corps que je commandois ſe trouveroit alors dans une ſituation dangereuſe, ayant les Heſſois en face, et les Pruſſiens derrière nous. Il me fit réponſe que non, et à la premiere entre-vue que j'eus avec lui, il me dit que ma crainte étoit fondée en cas qu'il eût eû deſſein de ſe retirer, mais qu'il n'y penſoit nullement, " Non, certaine-" ment, je n'en ferai rien, ajouta-t-il avec

« beaucoup de réſolution, et je combattrai « ſur ce terrein-ci." Ce général s'attendoit alors à une action déciſive, et on peut hazarder de dire que le Duc de Brunſwick n'en abandonna le projet que peu de jours avant ſa retraite. Toutes ſortes de raiſons en effet devoient le porter à tenter la fortune ſur ce ſujet. Il ſentoit que plus il différeroit cet engagement, plus l'armée de Kellerman, et celle de Dumourier auroient le temps de ſe fortifier, et de lui oppoſer par conſéquent une plus grande reſiſtance; que d'ailleurs ſon armée dépériſſoit de jour en jour, et que dans peu il ſeroit forcé d'évacuer le territoire François. Néamoins toutes ces raiſons qui, ſans doute, ne lui échappèrent pas, ne purent l'engager a en venir à une action, et il vit alors qu'il avoit commis une faute irréparable le 20e Sept. en ne pourſuivant pas l'armée Françoiſe que ſon attaque inattendüe avoit jettée dans la plus grande confuſion, et ne profitant pas de la terreur panique qu'il y avoit occaſionnée. Au reſte les annales militaires ſont remplies de fautes commiſes par les généraux; Annibal, vainqueur des Romains qu'il avoit diſperſés après la fameuſe bataille de Cannes, ne profita pas de ſa victtoire pour marcher ſur Rome alarmée. Le Duc Brunſwick ne ſçut pas tirer avantage de la confuſion et du déſordre qu'il avoit jetté dans l'armée Françoiſe, en la forçant d'en venir a une action déciſive dès le lendemain, dans laquelle on peut aſſurer comme une choſe moralement certaine, qu'il auroit réuſſi, et par cette faute il ſe trouva dans l'impoſſibilité de marcher ſur Paris dans un temps où ſon armée dépourvue des proviſions néceſſaires étoit incapable de faire une vigoureuſe attaque. Beaucoup de perſonnes ont de la peine a croire comment un général auſſi experimenté dans l'art militaire, que le Duc de Brunſwick avoit pû entrer dans la champagne, et pénêtrer fort avant dans le territoire François, ſans avoir auparavant muni ſon armée de toutes les proviſions néceſſaires; mais il eſt facile de donner les raiſons d'une ſemblable conduite de la part de ce général, connoiſſant qu'il avoit répandu une terreur panique dans l'armée Françoiſe, il s'attendoit a pouvoir lui préſenter la bataille avant que Kellerman eût pû ſe joindre à l'armée de Dumourier, et qu'alors preſque aſſuré de la victoire, il ſe ſeroit ouvert un paſſage ſûr dans la Gorge de Clermont pour toutes les proviſions dont il auroit beſoin; mais encore une fois cette faute qu'il commit après ſon attaque du 20e Sept. fut la cauſe de tous les malheurs qu'il éprouva dans le cours de ſa campagne.

Le Duc de Brunſwick n'ayant donc plus d'éſpoir de vaincre les François par le moyen de ſes armes, tenta un autre genre de combat. Il publia un Manifeſte, dans lequel il montra évidemment que les conférences qu'il avoit fait tenir avec Dumourier n'etoient, à proprement parler, qu'une ruſe de guerre, qu'une illuſion dans laquelle il avoit continué de bercer le Général François. Mais ce Manifeſte produiſit un effet entièrement contraire à ſes vües et à ſa deſtination; car au lieu de lui attirer un grand nombre de déſerteurs de l'armée Françoiſe, comme c'étoit ſans doute l'intention du Duc, il ne fit qu'exciter la plus grande indignation, la plus grande animoſité, au point que les ſoldats

François ne reſpirèrent plus que fureur et vengeance ; ils avoient même vû avec beaucoup de répugnance les entrevües du Général Pruſſien avec Dumourier, et ils ne purent pas davantage, s'empêcher d'en murmurer hautement. Le général François également indigné de la conduite du Duc de Brunſwick rompit ces conférences, et donna pour toute réponſe au Duc : " Qu'il n'auroit plus " de conférence deſormais avec lui, qu'avec " ſon canon." L'indignation qu'avoit excité ce Manifeſte étoit ſi générale, que les officiers eux-mêmes ne pouvoient s'empêcher de dire, que quand bien même le Duc de Brunſwick eût pû mettre en déroute l'armée Françoiſe, s'emparer de Paris, renverſer abment la Convention Nationale, et faire la conquête entière de toute la France, il n'auroit pû parler en termes plus abſolus, et dicter plus hardiment des loix à la nation Françoiſe ; ils ajoutoient de plus, qu'en demandant dans ſon Manifeſte ſanguinaire le rétabliſſement de l'ancienne forme de gouvernement, c'étoit vouloir faire remonter le deſpotiſme ſur le thrône, réduire de nouveau la Nation dans l'eſclavage, la plonger dans un abyme de malheurs, et l'inonder d'un déluge de ſang.

La réponſe hardie et déterminée du Général Dumourier produiſit un nouveau trompette de la part du Duc de Brunſwick; un des aides de camp de ſa Majeſté Pruſſienne vint à St. Menehould pour aſſurer à Dumourier, " que les intentions de ſa ma-" jeſté et du Duc Brunſwick avoient été mal " interpretées, et les termes de ſon Mani-" feſte mal compris." Enſuite il demanda qu'on renouât les conférences; mais Dumourier toujours ferme et réſolu dans le deſſein qu'il avoit pris de n'avoir plus de commúnication avec l'ennemi qu'avec ſon canon, les refuſa nettement. Ainſi finirent ces entrevües qui n'eurent d'autre utilité que de donner au Duc de Brunſwick plus de temps pour tâcher de ſurprendre la bonne foi de Dumourier, et s'efforcer de faire déſerter une partie de ſon armée; mais " de la ruſe ou " du courage de la part d'un ennemi," qu'importe? s'il peut faire réuſſir ſes projets.

Le

Le Général Pruſſien, voyant donc qu'il échouoit dans tous ſes deſſeins, et rebuté ſurtout à la vüe de l'effet contraire à ſes intentions qu'avoit produit ſon Manifeſte, et d'un autre côté n'oſant en venir aux mains avec des troupes qu'il avoit ſi ſouvérainement mepriſées : avec des *ſans culottes* qui raſſemblés des quatre coins de la France étoient ſuppoſés ſans diſcipline, ſans courage, ſans âme; preſſé d'un autre côté par la mauvaiſe ſituation dans laquelle ſe trouvoit ſon armée, il ſe détermina à une retraite. Le 29ᵉ Sept. on s'apperçut dans l'armée Françoiſe que le Duc faiſoit lever ſon camp; Dumourier et Kellerman crurent qu'il vouloit leur préſenter le combat, et rangèrent pour cet effet leurs armées en bataille; cependant ils avoient lieu de croire que l'ennemi ſe préparoit à la retraite, puiſqu'ils ſavoient qu'il avoit fait retrograder une partie de ſes bagages à Grand Pré. L'armée Pruſſienne ne ſe retira que très lentement, ſans doute à cauſe de la ſituation facheuſe où ſe trouvoient les chevaux qui trainoient ſon artillerie, et qui extenués par la faim mouroient en grand nombre ſur la route.* On détacha ſur le champ un corps nombreux de cavalerie et d'infanterie avec de l'artillerie, ſous les ordres du Général Bournonville afin de pourſuivre l'ennemi dans ſa retraite.† Les Généraux Dumourier et Kellerman reſtèrent dans leurs camps malgré la retraite des Pruſſiens, il s'imaginèrent peut-être que le Duc de Brunſwick vouloit les attirer dans une poſition moins avantageuſe pour leur préſenter le combat ; il n'y à pas, je crois, d'autre raiſon qui ait pu les retenir dans leurs camps, et les empêcher de pourſuivre l'ennemi et le harceler dans ſa retraite.

---

* "La route par où ils ſe retirent, dit un Général "François dans une lettre au Miniſtre de la Guerre au "ſujet des Pruſſiens, eſt jonchée de cadavres et de chevaux. Le camp qu'ils ont quitté, et que l'on a viſité, "reſſembloit à un vaſte cimetière ; il y avoit plus de 300 "chevaux morts et à moitié mangés ; ils y ont enterré "un grand nombre de morts ; et c'eſt cependant du "milieu de ce cimetière que le Duc de Brunſwick envoyoit ſon manifeſte, et prétendoit dicter des loix à la "nation Françoiſe."

† Un Journal François dit, &c.

Dumourier apprit dans peu de jours que les troupes Autrichiennes s'etoient ſéparées des Pruſſiens et ſe portoient ſur Luxembourg; il conclut qu'elles étoient deſtinées pour les Pays-Bas; en conſéquence il ordonna à toutes les troupes qu'il avoit fait venir du camp de Mauld près de Valenciennes de marcher ſur les frontières des Pays Bas; et bientôt après il les fit ſuivre de toute ſon armée. De ſon côté il ſe rendit à Paris pour concerter, ſans doute, les opérations qu'il avoit à faire.

Les Heſſois continuèrent d'être en face de mon poſte juſqu'au 2e d'Octobre. Le Général Dumourier ordonna quelque jours auparavant au Général Dillon de ſe porter avec ſa cavalerie ſur Paſſavant, et de prendre avec lui un bataillon d'infanterie afin de former une colomne ſur la gauche des Heſſois; cette manœuvre eût l'effet qu'on en attendoit. Le Prince de Heſſe ne ſachant pas quelles étoient les forces qui étoient ſur ſa gauche, conclut peut-être que c'étoit l'avant garde de l'armée de Dumourier, et il prit le parti de ſe retirer à Verdun. Je ne fus pas plutôt informé de ſa retraite que je pris avec moi les grandes gardes des huſſards, un bataillon de la Charente Inférieure, un corps de tirailleurs, et me rendis à Clermont entre 6 et 7 heures du matin, d'où j'écrivis au Général Dumourier pour l'informer que les Heſſois avoient abandonné Clermont, et que je venois de prendre poſſeſſion de ce poſte; je lui marquai en même temps que mon deſſein étoit de lever mon camp de la côte de Bienne pour le tranſporter à Clermont; il approuva cette démarche, et m'envoya de ſuite 8 bataillons de grenadiers de la reſerve de ſon armée, ſous les ordres du Général Dietman. Ce renfort m'étoit à peine arrivé, que je reçus du Général Dillon qui avoit pourſuivi l'ennemi par la route de Dombal, l'ordre de me mettre en marche à la tête de mes troupes et d'aller le joindre. Quelque diligence que j'eûſſe mis dans mes préparatifs, je ne pûs arriver à Dombal que fort tard dans la ſoirée. A notre arrivée ayant été informés que l'ennemi étoit en grande force ſur notre gauche à Varennes, nous entrâmes en délibération pour délibérer ſi nous devions reſter en ce lieu ou nous replier à Clermont; après avoir conſidéré que l'ennemi pourroit nous attaquer, que dans ce cas avec ſes forces ſupérieures, il pourroit nous couper le chemin de la gorge de Clermont et que nous nous trouverions dans une fâcheuſe ſituation, nous réſolumes de retourner à Clermont, et nous allâmes camper ſur les hauteurs voiſines de cette place. Le jour ſuivant nous reçumes un renfort de l'armée de Dumourier conſiſtant en un détachement de 15,000 hommes.

Le 4e Octobre notre armée qu'on appella dèſlors l'armée des Ardennes ſe mit en marche pour Dombal, d'où elle ſe porta ſur les hauteurs de Sivry la Perche. L'aîle droite compoſée de huit bataillons étoit ſous les ordres du Général Dietman; je commandois l'aîle gauche conſiſtant en ſept bataillons, et le Colonel Dumas étoit à la tête de la diviſion du centre. L'avant-garde étoit aux ordres du Général Neuilly. Le 3e du mois nos troupes légères s'étant miſes en poſſeſſion d'un village près de Sivry la Perche, les ennémis croyant que nous n'étions pas en force ſi près d'eux, firent ſortir de leur camp de *Regrèt* près de Verdun une colomne pour attaquer ce poſte. Nous étions à peine arrivés à Sivry la Perche, lorſque la canonade commença. On informa le Général Dillon que s'il n'envoyoit pas du ſecours ſur le champ, ces troupes légères ſeroient obligées de ſe replier. Comme ce général étoit abſent, j'engageai avec inſtance le Général Dietman a détacher un bataillon de ſa diviſion qui étoit la plus proche de ces troupes avec deux pièces de 8 ; et je m'y tranſportai moimême pour voir ce qu'il y avoit de mieux a faire Tandis que je conſiderois la poſition de l'ennemi avec le Général Neuilly qui avoit fait avancer une grande garde de cavalerie à ce deſſein, j'apperçus le 5e bataillon de grenadiers de ma diviſion qui ſortoit du camp avec ſes canons ſans que le Général Dietman ou moi eûſſions reçu la moindre information de leur démarche, et de leur deſtination. Je m'avançai et fis arrêter ce bataillon non ſans beaucoup de difficultés de la part du capitaine, qui me dit avoir reçu l'ordre de ſe mettre en marche, d'un des aides de camp* du Genéral Dillon (les aides de camp de ce Général

---

* Cet aide de camp ſe nommoit M. Snith.

néral étoient dans l'habitude d'interprêter ſes intentions et de donner des ordres en conſéquence) j'aſſurai ce capitaine que l'ordre n'avoit pû être donné par le Général Dillon, puiſqu'il étoit encore à Dombal où je l'avois laiſſé pendant que l'armée défiloit devant ſes quartiers, j'ajoutai que je répondois d'eux, et dans l'inſtant je fis marcher ce bataillon ſur une hauteur à la droite de la colomne Heſſoiſe; je fis enſuite placer deux pièces de 4 et les fit jouer contre l'ennemi; mais comme ces pièces ne pouvoient lui nuire à cauſe de la trop grande diſtance, je renvoyai ces pièces à leur bataillon, auquel j'ordonnai de reſter ferme en ce lieu, pour tenir l'ennemi en échec quand il approcheroit, et commandai enſuite au bataillon qui avoit des pièces de 8, de marcher le long de la gorge entre les deux hauteurs qui les déroboient à la vue de l'ennemi, et de ſe porter ſur une pointe d'où j'avois découvert deux eſcadrons de la cavalerie Heſſoiſe, avec ordre de faire feu ſur elle. Telle étoit la diſpoſition des troupes lorſque le Général Dillon arriva de Dombal à une heure après midi. Ne ſachant pas en quel lieu j'avois beſoin des pièces de 8, il les fit poſter en face de la colonne ennemie, et fit marcher contre elle un bataillon, ce qui l'obligea de retrograder et de gagner ſon camp qui etoit ſingulierement fortifié en différentes parts. Les Heſſois ſe retiroient entre deux bois. Le Général Dillon m'envoya ſur un autre côté de cette gorge afin de les pourſuivre en formant une parallèle avec lui. Nous nous avançames ainſi juſqu'auprès de leurs retranchemens dont le feu nous força de nous replier, d'autant plus qu'il pleuvoit exceſſivement.

J'ai entendu blâmer le Général Dillon pour n'avoir pas attaqué les Heſſois dans ce camp, mais c'eſt certainement ſans raiſon, car leur poſition étoit trop avantageuſe pour les en chaſſer ſans eſſuyer des pertes conſidérables ; et d'ailleurs nous n'aurions pû en retirer un grand avantage parce qu'ils ſe ſeroient refugiés ſur le champ ſous le canon de la ville.

Dans le même temps le corps de troupes que le Général Kellerman avoit envoyé auprès de Bar-le-Duc ſous les ordres du Général Barnier pour tenir l'ennemi en échec dans ce quartier, s'avança vers les Heſſois dès qu'ils eurent abandonné leur poſte de Clermont, prit poſſeſſion du bois qui étoit à la droite de leur camp, et étoit continuellement engagé avec eux pendant que nous étions à Sivry la Perche. Le Général Dillon détacha deux bataillons de ma diviſion pour renforcer ce corps, et ſe rendit maître lui-même d'un pont ſur la Meuſe, lequel l'ennemi auroit dû couper après l'avoir paſſé. L'armée de Kellerman nous joignit le 11e d'Octobre et défila ſur notre droite pour aller paſſer la Meuſe ſur ce pont dont je viens de parler. L'ennemi informé de l'approche de cette armée abandonna la poſition qu'il avoit ſur les hauteurs devant Verdun, et traverſa cette ville dans la nuit du 12 Octobre. D'un autre côté le Duc de Brunſwick étoit en marche alors de Grand Pré à Stenay et à Dun, à enenviron cinq lieues ſur notre gauche. Les Autrichiens s'étoient portés ſur Luxembourg par Stenay et Longwy, et le roi de Pruſſe s'étoit rendu en perſonne à Verdun. Nous voyions chaque jour défiler différens corps de troupes de l'autre côté de la Meuſe, nous craignions en quelque ſorte d'être attaqués avant que Kellerman eût fait ſa jonction avec nous;

nous ; mais ſans doute l'ennemi étoit dans une trop facheuſe ſituation pour tenter une action ; et de notre côté nous avions très peu à redouter de ſon attaque, puiſque dans trois heures nous pouvions regagner notre poſte de Clermont. Les Pruſſiens qui s'égaroient dans les villages pendant leur retraite pour chercher a fourrager et en même temps de quoi ſubſiſter, étoient preſque tous tués par les habitans qui avoient pris les armes ; et qui firent feu ſur beaucoup de déſerteurs qui venoient nous joindre, ignorant leurs intentions. La faute que nous fîmes ici fut de ne pas démolir le pont de Conſenvoy par le moyen duquel des partis ennemis firent beaucoup de pillages, emmenèrent quelque beſtiaux, et s'approchèrent quelquefois de deux miles de notre camp de Bethenville, où étoient mes quartiers. Deux fois je fus envoyé pour les chaſſer de ce pont :* mais en force inſuffiſante ſiſante pour emporter le poſte que l'ennemi avoit à ce pont où il avoit placé 6 piéces d'artillerie. Le Général Dillon n'eut pas plutôt appris que les Pruſſiens avoient paſſé la ville de Verdun, qu'il ſe rendit aux environs avec le Général Dietman et un détachement de l'avant garde de l'armée; il ſe ſaiſit du camp de l'ennemi et m'envoya enſuite ordre de le joindre avec le reſte des troupes.* Ce général s'avança auſſitôt juſqu'a Verdun et ſomma cette ville de ſe rendre. Le lendemain on en vint à une capitulation. Deux bataillons de grenadiers, l'un de l'armée du Général Dillon, et l'autre de l'armée de Kellerman furent mis en conſéquence en poſſeſſion des portes de la ville, et on chargea le Général Galbaut d'aller prendre conte des canons et des proviſions militaires qui s'y trouvoient.

---

* Je ſuis informé, mon cher Général, m'écrivit le Général Dillon, que l'ennemi, paroit vouloir revenir ſur nous, il eſt inſtant de faire marcher ſur le champ à St. Barthelemy les quatre bataillons que j'ai demandé à M. Dumas ; faites auſſi marcher au plus vite toute l'armée

---

l'armée qui occupera, en attendant l'arrivée des tentes, le terrein ſur lequel elle doit camper. On ſe mettra en bataille ſur ce terrein. De la diligence ſurtout.

A. DILLON.

* L'ennemi paroît revenir ſur nous, il eſt inſtant, &c.

Je crois qu'il ne ſera pas hors de propos de faire ici quelques réflexions au ſujet de la priſe de Verdun par les Pruſſiens. Les François accuſèrent les habitans de cette ville de lacheté et de trahiſon même, pour n'avoir pas tenu plus long temps contre l'ennemi, et les armées Françoiſes en la traverſant peu de jours après la capitulation leur temoignèrent le plus grand mépris, mais il faut avouer que cette conduite etoit outrée; il étoit impoſſible que Verdun ſituée ſur le bord de la Meuſe, environnée de hauteurs qui la commandent de toutes parts, et avec une foible garniſon, pût reſiſter long temps aux batteries ennemies dont les boulets plongeoient dans la ville. D'ailleurs la plus grande faute qu'on avoit commiſe en cette place, et qu'on commettoit dans les autres, étoit d'en avoir confié la garde aux habitans. Rien, ce me ſemble, plus mal imaginé. Comment peut-on eſpérer que des troupes qui ont leurs propriétés, leurs magazins, leurs marchandiſes a préſerver des bombes de l'ennemi, riſqueront long temps de perdre toute leur fortune? Doit-on s'attendre a voir des Peres de famille, entourés, aſſiegés continuellement de leurs femmes, de leurs enfans éplorés, reſiſter long temps aux mouvemens de la nature, et continuer d'être ſourds à ſes cris ? non, on devroit être perſuadé au contraire que des hommes tellement intéreſſés tant à la conſervation de leur vie, que de celle de leur famille, et de leur fortune, préféreront de mettre tous ces biens à couvert en capitulant avec l'ennemi. Ce furent probablement ces motifs qui portèrent les habitans de Verdun a traiter avec les Pruſſiens, et je ne crois pas qu'on doive blâmer beaucoup leur conduite, quoique d'un autre côte, ſans cependant préconiſer le ſuicide, le fameux Beau-repaire qui ne pût leur perſuader d'en agir autrement, et qui préféra de mettre fin à ſon éxiſtence plutôt que de courber la tête ſous le joug de l'ennemi, me paroit avoir eu en vue d'imiter ces fiers Romains, qui par le ſacrifice de leur vie, en certaines circonſtances, ont mérités un nom dans l'hiſtoire.

Mais pour reprendre le fil de cette hiſtorie. Le lendemain de la capitulation de Verdun le Général Kellerman fit paſſer ſon armée au travers de cette ville. Le Général Dillon commanda également à la ſienne de la traverſer.* Ce fut le dernier ordre que donna ce Général qui

---

* Ordre de marche du 14e au 15e Octobre, 1792. Les différens camps ſeront levés demain à 6 heures préciſes, auſſitot que les voitures ſeront chargées, tous les équipages ſe mettront en marche ſur deux colonnes. Celle des grenadiers du 3e bataillon de la Meurtre, du 3e des Ardennes et la cavalerie prendra ſon chemin par la route qui traverſe Glorieux, et celle des autres bataillons par la grande chauſſée de Verdun. Ces deux colonnes d'équipages ſe réuniront à l'entrée de la ville de Verdun dans leur ordre de marche ordinaire, et traverſeront la ville ſans perdre un ſeul inſtant pour ſe rendre à la côté de St. Michel. Les campemens prendront les équipages et ceux de tout le camp ſe trouveront réunis à ſix heures du matin ſur le glacis de la porte de France, où le Citoyen d'Harville, Adjutant-général, ſe trouvera pour les conduire ſur le terrein du camp.

L'Adjutant-général Maſrci ſe trouvera pour conduire la colomne d'equipage du grand camp, l'Adjutant-général Egmont conduira la colomne d'equipages des grenadiers ; l'adjoint aux adjudans-généraux, le citoyen Chateau, conduira les equipages de la cavalerie.

L'armée ſe mettra en marche a 9 heurs préciſes du matin. La premiere diviſion du Lieutenant-général Dietman marchera en tête de la colomne, le reſte de la diviſion campée au grand camp ſuivra la diviſion du Colonel Dumas et marchera au centre. La diviſion du

qui fut ſommé de ſe rendre à Paris pour
rendre

Général Money marchera à la ſuite. Le 6e régiment de grenadiers prendra en entrant en ville la tête de la diviſion du Géneral Money.

Le 10e régiment de dragons ſe mettra en bataille près de Verdun tant que l'infanterie défilera et fera l'arrière garde. Il eſt expreſſément commandé au Général Neuilly de faire arrêter tout officier ou ſoldat qu'il trouvera reſté en arrière dans la ville et de le faire conduire priſonnier au quartier Général de Belleville.

La cavalerie marchera en avant garde à la tête de la première diviſion. Lorſque l'armée ſera campée à Belleville, les 2e et le 10e régimens de dragons iront cantonner au village de la grande et de la petite Braſſé. . . .Les volontaires de Stenay et les fédérés iront cantonner au village de Fleury.....Le 5e régiment de huſſards partira de Chateaucourt à 6 heures du matin pour ſe rendre immédiatement en traverſant la ville de Verdun au village de Fléau en avant du camp du mont St. Michel. Le Général la Marche ordonnera qu'il reſte quatre hommes d'ordonnances de ce corps au quartier général.

Au quartier général du camp de régret.
A. DILLON.

Tel fut le dernier ordre de marche du Général Dillon. C'eſt rendre juſtice à ſes talens militaires que de dire qu'ils n'étoient point inférieurs à ceux du Général Dumourier. S'il éxiſta entre ces deux militaires une jalouſie qui ne put demeurer long tems cachée, on doit en attribuer la cauſe au choix que fit l'Aſſemblée Nationale de l'un par préference à l'autre. Il eſt naturel
de

rendre compte de ſa conduite, d'après une demar-

de ſuppoſer que le Général Dillon qui venoit de voir très récemment Dumourier ſous ſes ordres, ne dut être temoin de ſon élévation au deſſus de lui qu'avec peine. L'envie qui ne domine jamais les génies ſuperieurs, ne laiſſe pas néamoins de leur livrer quelquefois de violents aſſauts dans leſquels ils ſont emportés, s'ils ne ſont d'une trempe à toute épreuve. La différence qui éxiſtoit entre les opinions de ces deux Généraux avoit determinée l'Aſſemblée, qui ne pouvoit manquer de préférer le Général qui étoit dévoué à ſa cauſe. Les opinions de Dumourier étoient trop connues pour ne pas emporter le ſuffrage. Ce Général étoit porté pour une Monarchie telle que l'Aſſemblée conſtituante l'avoit établie. Le Général Dillon au contraire ne deſiroit rien moins que le rétabliſſement de l'ancien gouvernement. Différence d'opinions qui ne pouvoit que les rendre peu favorables l'un à l'autre et les porter a ſe montrer peu d'egards; vu d'ailleurs que le Général Dillon, quoiqu'un des hommes les mieux élevés que j'aye vu, et le plus propre a plaire quand il le jugeoit à propos, n'avoit pu prendre ſur lui de ſe défaire de certains airs hautains contractés à la cour; de quelques manières en uſage parmi les Militaires de l'ancien régime, qui ne pouvoient plus être regardées comme de ſaiſon dans un temps où on affectoit des airs Républicains. Une telle conduite lui attira néceſſairement un grand nombre d'ennemis. Les malheurs qu'il prévoyoit, mais qu'il ne croyoit pas ſi près de lui ſans doute, lui firent naitre l'idée d'emigrer. Il me fit part de ſon deſſein et m'engagea a l'accompagner; mais comme j'avois ſervi contre l'Empereur dans le Brabant, je démarche imprudente de ſa part.* Comme dans cette marche le Général Dillon avoit ordonné

je refuſai de me rendre à ſon deſir. Je ne doute pas que ſi j'avois paſſé du coté de l'ennemi, mon ſort n'eut été le même que ce lui de la Fayette, et je trainerois probablement une vie languiſſante dans quelque priſon d'Allemagne.

---

* Peu de temps auparavant le Général Dillon avoit fait tenir au Landgrave de Heſſe par le moyen d'un officier qui avoit été pris auprès de Clermont, une lettre qui fournit aux ennemis qu'il avoit dans Paris, l'occaſion qu'ils attendoient depuis long temps de le perdre dans l'eſprit du peuple. Ils l'accusèrent d'intelligence avec le Landgrave et obtinrent qu'on le ſommât de ſe rendre à Paris. Ils deſiroient depuis long temps qu'on lui enlevât le commandement de l'armée, et l'accuſoient très hautement d'ariſtocratie. Ils avoient tenté de réuſſir dans leur projet pendant qu'il etoit à St. Menehould, et ils portèrent pour cet effet le pouvoir éxécutif a demander que Dumourier envoyât à Paris un officier experimenté pour concerter avec lui les opérations de la campagne prochaine, et a nommer en même le Général Dillon ; mais ce dernier s'appercevant ſans doute du piège qu'on lui tendoit, et prévoyant les conſéquences qui pouvoient en reſulter, refuſa l'acceptation, en diſant, qu'il n'y avoit rien de poſitif dans cette demande, et prétendant qu'il y alloit de ſon honneur de reſter à l'armée ; ainſi il avoit échappé aux embuches de ſes ennemis ; mais maintenant il ne pouvoit plus faire uſage d'aucun faux-fuyant, l'ordre étoit inſtant, poſitif, il lui fallut ſe rendre à Paris.

ordonné que le bagage precedât l'armée en traverſant la ville dont les rues mal pavées retar-

Lettre du Général Dillon au Landgrave de Heſſe.

J'ai l'honneur d'envoyer à ſon Alteſſe ſéréniſſime le Landgrave de Heſſe Caſſel, le Lieutenant de Lindau, il pourra juger par l'atteſtation que j'ai fait donner à cet officier que la nation Françoiſe toujours grande, toujours généreuſe, ſait apprécier une belle action, et eſtime la valeur même dans ſes ennemis. Je ſaiſis cette occaſion pour offrir à ſon Alteſſe ſéréniſſime quelques réflections dictées par l'humanité et la raiſon. Elle ne ſauroit diſconvenir qu'une nation priſe en maſſe a le droit de ſe donner telle forme de gouvernement qu'elle juge à propos ; que parconſéquent nulle volonté particuliére ne peut paraliſer la ſienne. Libre et abſolument indépendante à jamais la nation Françoiſe a repriſe ſes droits et a voulue enfin changer la forme de ſon gouvernement ; tel eſt le précis de ce qui ſe paſſe en France. Son Alt. Sér. de Heſſe Caſſel a amené en France un corps de troupes ; comme Prince, il ſacrifie ſes ſujets pour une cauſe qui lui eſt étrangère ; comme ſoldat, il doit appercevoir la ſituation où il ſe trouve, elle eſt perilleuſe pour lui ; il eſt entourré. Je lui propoſe de prendre demain matin le chemin de ſon pays, de vuider le territoire François ; je lui procurerari les moyens de paſſer en ſureté près les armées Françoiſes qui ſe ſont rendues maîtreſſes de pluſieurs points par où il doit paſſer ; cette propoſition eſt franche, je demande une réponſe formelle. La République Françoiſe excuſe une retardoient les chariots; et que quelques uns d'eux s'etant briſés, les autres ne pouvoient paſſer, les troupes furent forcées de reſter ſept ou huit heures ſur le glacis de Verdun expoſées à une pluie exceſſive. Touché de leur ſituation, et ennuyé moi même d'attendre ſi long temps, je quittai ma diviſion et me rendis dans la ville, accompagné du Général Dietman, pour preſſer le paſſage du bagage, et faire diſparoître les obſtacles qui

une erreur, mais elle ſait venger ſans pitié l'envahiſſement et le pillage de ſon territoire.

A. DILLON.

Réponſe du Landgrave de Heſſe Caſſel au Général Dillon.

MONSIEUR,

Monſeigneur le Landgrave reconnoit parfaitement l'attention particulière, que vous lui avez marquée par la manière noble et généreuſe dont il vous a plu de traiter le Lieutenant de Lindau. Son Alteſſe ſéréniſſime m'a chargée de vous en exprimer ſes plus vifs remercimens comme d'une action qui fait l'éloge de votre mérite et de votre humanité. Conſidérant au reſte les évènemens actuels en France ſous un point de vue très différent de celui du peuple egaré, ſon Alt. Sér. m'a temoigné que la ſuite du contenu de votre lettre eſt d'une nature a n'y pouvoir faire réponſe. J'ai l'honneur d'être avec une haute conſidération, &c, &c.

s'y oppoſoient. Je trouvai ici des chariots briſés, là des voitures renverſées et ne parvins a mettre la colomne de ce bagage en mouvement qu'avec beaucoup de peines. Pendant que je retournois à ma diviſion, je recontrai le Général Dillon qui avoit reçû dans la matinée ſa ſommation pour Paris. C'étoit un ſujet de triſtreſſe pour lui, et ſon air morne l'annonçoit aſſez ; il me demanda pourquoi j'avois abandonné ma diviſion ; je lui en rapportai les raiſons, qui toutes louables qu'elles fuſſent, ne purent le ſatisfaire : en conſéquence je regagnai ma diviſion dans le deſſein de ne plus me donner aucune peine au ſujet du bagage. Nous n'arrivames que fort tard au lieu de notre deſtination.

Le lendemain l'armée de Kellerman prit la droite et marcha ſur Longwy ; notre armée ſous le commandement du Général Dietman prit la gauche et ſe porta ſur Pillon. Lors de notre marche nous trouvâmes des endroits où les ennemis avoient cachés des munitions, et enterré beaucoup de morts et un grand nombre de chevaux. Pendant que nous étions à Chaumont, le Général Valence arriva et prit le commandement de l'armée. Nous apprimes alors que l'ennemi étoit campé à Pillon éloigné de nous d'environs 5 miles ; la route qu'il avoit priſe conſiſtoit en une terre graſſe qui dût lui faire éprouver les plus grandes difficultés, au point que le Général Dietman qui eût ordre de marcher contre lui dans la nuit afin d'attaquer ſon arrière garde, ne put avancer fort loin à cauſe de la reſiſtance que le chemin oppoſoit à ſon artillerie. D'après les renſeignemens que nous donnèrent les Payſans, nous primes une autre route par Romane, tandis que l'avant garde ſous les ordres des Généraux Neuilly et la Marche pourſuivoient l'ennemi dans le même chemin qu'il avoit pris. Elle arriva à temps pour empêcher les Pruſſiens de démolir le pont D'eſtain qu'ils venoient de paſſer, et qu'ils ne s'étoient pas aſſez empreſſés de couper : cette négligence de leur part auroit cauſée la perte entière de leur arrière garde, ſi les généraux François ne s'étoient pas laiſſé duper groſſièrement par le Duc de Brunſwick. L'exemple de Dumourier que ce Général avoit trompé en faiſant tenir des conférences inutiles aux François, ne put faire ouvrir les yeux aux Généraux Valence et Kellerman dans une circonſtance où la fraude, la ruſe de guerre paroiſſoit ſi évidente ; et les annales militaires fourniſſent à peine un exemple de deux Générax trompés ſi complètement ; voici de quelle manière. Le Duc de Brunſwick voyant qu'il alloit perdre ſon arrière garde expoſée au feu de l'ennemi, et hors d'état de lui faire face vû la ſituation déplorable dans laquelle elle ſe trouvoit, envoya promptement propoſer aux Généraux Valence et Kellerman, de leur rendre Longwy, à condition qu'ils le laiſſaſſent faire tranquillement ſa retraite. Cette propoſition ayant été acceptée par les Généraux François, le Duc de Brunſwick envoya ſur le champ le Général Manſtein pour informer Neuilly et la Marche, qui preſſoient ſon arrière garde, qu'il venoit de faire un arrangement avec les Généraux Valence et Kellerman par lequel il pourroit abandonner le territoire François ſans être inquiété, et que Longwy alloit être rendu. Le Général la Marche qui ignoroit entièrement cet arrangement lui repondit, qu'il n'en avoit aucune connoiſſance et qu'en conſéquence il ne ceſſeroit point de faire feu ſur l'arrière garde ennemie. Le Général Manſtein lui demanda s'il vouloit accorder aſſez de temps pour que le Duc vînt lui-même et confirmât ce qu'il venoit de lui dire ; le Général François y conſentit, et un moment après parut le Duc, qui aſſura le Général la Marche que cette convention exiſtoit réellement, et il fut bientôt ſuivi des Généraux Valence et Kellerman. Dèſlors toute hoſtilité ceſſa de part et d'autre. Les Généraux François, dont nous venons de parler, dînèrent avec le Duc de Brunſwick le même jour, et on dreſſa les articles de la capitulation de Longwy, qui fut ſignée peu de jours après. Pour montrer dans quelle ſituation ſe trouvoit cette arrière garde Pruſſienne, et combien la faute que firent les Généraux François en concluant un arrangement dans ce moment, fut ſalutaire aux ennemis, il me ſuffira de donner une idée des obſtacles qui s'oppoſoient à une retraite d'autant plus critique pour cette arrière garde qu'elle étoit harcelée et preſſée de tout côté par les François. Les chevaux de l'ennemi, demi morts faute de fourrage, étoient preſqu'incapables de trainer ſon artillerie dans un chemin qu'une pluie continuelle

tinuelle avoit rendu extraordinairement mauvais; les François, au contraire, avoient des chevaux vigoureux et par conſéquent en état de dévancer l'ennemi. En outre l'armée de Kellerman composée 25,000 hommes n'étoit qu'a une lieue de l'aile gauche de l'armée Pruſſienne; ce Général auroit pû ſe rendre à Longwy, et couper par cette marche la retraite du Duc de Brunſwick. L'armée du Général Valence n'étoit qu'a la portée de la voix de la grande garde de l'ennemi, de ſorte que ces armées pouvoient ſe réunir en très peu de temps et attaquer les Pruſſiens avec le plus grand avantage. Il eſt étonnant qu'à la Convention Nationale on ne fit pas d'attention à cette conduite des Généraux François, mais l'approbation que donnèrent à cette démarche les commiſſaires Carra et Sillery, qui ſe trouvoient alors à l'armée, fit ſans doute qu'on n'examina pas toutes les circonſtances de cette affaire.

Carra le jour même de cet arrangement ſoupa avec moi, coucha dans ma chambre, et j'eus avec lui une converſation particulière pendant deux heures. Je ne pûs m'empêcher de lui faire les obſervations précédentes, et de lui faire voir que les François auroient pû cauſer la ruine preſque totale des Pruſſiens. Mais à cela il répondit, que les Généraux François avoient plus à cœur l'avantage qui reſulteroit pour la France de cet arrangement, que leur propre gloire; qu'ils deſiroient gagner l'amitié des Pruſſiens, et eſpéroient y réuſſir par ces voyes de douceur; que la République Françoiſe ne deſiroit rien tant qu'une alliance avec la Pruſſe, afin d'affoiblir par là la maiſon d'Autriche. Spéculation chimérique, mais il eſt naturel aux hommes de regarder comme poſſible, comme facile même, ce qu'ils deſirent ardemment. Comme ce membre de la Convention Nationale étoit en grande faveur alors, et qu'il étoit entièrement dévoué au parti Jacobin, je fus curieux de connoître qu'elles étoient les intentions de la Convention au ſujet du Roi. Je tournai en conſéquence la converſation de ce côté, et lui demandai ce qu'on prétendoit faire de ſa perſonne? Il me répondit, qu'on le ſoumettroit probablement à un jugement; je lui dis que j'eſpérois qu'on ne le mettroit pas à mort; que la République ne pouvoit en retirer aucun avantage vû, qu'il y avoit beaucoup d'héritiers de ſa couronne, qui ne pouvoient tomber entre leurs mains ; qu'une ſemblable conduite leur attireroit l'indignation de tous les peuples voiſins, et que ſa mort feroit rejaillir ſur la Nation Françoiſe une honte éternelle. Carra me répondit, que vraiſemblablement on n'en viendroit pas juſques là, et il ne parût pas, alors qu'il fût porté a deſirer la mort de cet infortuné Monarque, quoique dans la ſuite j'aye vû ſon nom * parmi ceux qui ont voté pour la fin tragique de ce malheureux Prince. D'après les ſentimens de Carra, et qu'il me dit être ceux de la plus grande partie de la Convention, je ſuis porté a croire que ſes membres ſe ſont déterminés a commettre cette horrible action pour deux raiſons. La premiere, parcequ'ils ſavoient que la plus grande partie de leurs Généraux étoient en faveur d'un gouvernement Monarchique, et ſurtout les officiers des troupes de ligne ; que tôt-ou-tard il naîtroit une guerre civile qu'ils ne pouvoient éviter qu'en ſe défaiſant du Roi.

---

* Ce monſtre a depuis perdu ſa tête ſur l'echaffaud.

Ce régicide commis, ils ſe flattoient d'une certaine tranquillité à cet egard, au moins pendant la minorité du Dauphin. La ſeconde, que je crois plus frappante, c'eſt qu'ils ſouhaitoient ardemment que les pouvoirs combinés reconnuſſent la France pour République; qu'ils n'ignoroient pas qu'ils y étoient entièrement oppoſés, et que, ſi les Pruſſiens l'avoient reconnüe pour telle dans les capitulations de Verdun et Longwy, ils ne l'avoient fait que par force; ils ſavoient en outre que la maiſon d'Autriche et le Roi de Pruſſe ne faiſoient la guerre à la France que pour faire remonter Louis XVI. ſur thrône, et le revêtir du pouvoir dont on l'avoit dépouillé; et d'après ces conſidérations ils jugèrent, ſans doute, qu'en privant de la vie cet infortuné Roi, ils oteroient aux pouvoirs combinés tous les prétextes de continuer la guerre, et les forceroient par là de reconnôitre la République. Je fais cette digreſſion pour mettre le lecteur en état de voir les cauſes des événemens de la campagne ſuivante, qui probablement n'auroit pas eû lieu ſans cette démarche de la Convention, je reprends le fil de cette hiſtoire.

Le lendemain nous nous arrêtâmes à Pillon afin de donner aux Pruſſiens le temps de ſe retirer à loiſir et ſans aucune inquiétude de notre part. Le 20e d'Octobre l'armée du Général Valence eût ordre de ſe rendre au Petit Sivry, village diſtant de deux miles Anglois ſeulement de Longwy ;* pendant que celle de Kellerman prenoit ſa poſition à la droite de ce lieu. Ces deux Généraux ſe rendirent enſuite à Martin-Fontaine, où devoit ſe trouver le Duc de Brunſwick, et là on ſigna la capitulation de Longwy.† L'amitié

---

[*] L'armée détentra à 8 heures du matin et ſe mettra en marche à 2 heures préciſes, &c.

[†] Le Général Valence ayant promis à ſon armée de lui faire connoître les articles de la capitulation de Longwy, ordonne qu'elle ſera miſe à l'ordre jour, et que lecture en ſera faite aux troupes dans chaque compagnie.

Copie de la Capitulation de la Ville de Longwy.

Sa Majeſté le Roi de Pruſſe étant réſolu de faire évacuer la ville et fortereſſe de Longwy, la préſente Convention a été arretée entre nous ſouſſignés, le Citoyen François Cyrus Valence, Lieutenant-général de l'armée de la République, et le Comte de Kalkreuth, Lieutenant-général de ſa Majeſté le Roi de Pruſſe, pleinement autoriſés à cet effet.

mitié qui ſe manifeſtoit entre les généraux des deux armées, fit croire à beaucoup d'officiers

Article 1.

La porte de France de la forterreſſe de Longwy ſera remiſe aux troupes Françoiſes le 22 du courant, la ville totalement evacuée 24 heures après.

Article 2.

Toute l'artillerie et les magazins ſeront remis dans l'état où ils etoient lors de la reddition de la place, à l'officier déſigné par le Général Kellerman pour les recevoir.

Article 3.

Le Général Kalkreuth enverra un officier pour prévenir de la ſortie des troupes, afin d'éviter tout accident, dès qu'elles auront acheyé de paſſer la porte de Bourgogne,

Article 4.

Pour les malades et effets, il en ſera agi comme à l'évacuation de Verdun.

Article 5.

Si par hazard il arrivoit quelque evénèment imprevu, cela ne changera rien aux articles précédents de la capitulation. Les coupables ſeront punis et la convention executée.

Article 6.

Pour donner plus d'authenticité à la convention elle ſera ficiers qu'il y avoit tout lieu d'éſperer une alliance entre le France et la Pruſſe ; ce que je ne regardai nullement comme probable ; il eſt vrai que je n'ignorois pas que les Autrichiens et les Pruſſiens ne vivoient pas en bonne intelligence, vû que ces troupes étoient accoutumées depuis long temps a ſe regarder comme ennemies; mais d'un autre côté je ſavois que la politique des Cabinets de l'Europe étoit un obſtacle inſurmontable.

Voyant qu'il n'y avoit plus aucune expédition a faire dans cette partie, je demandai au Général Valence la permiſſion d'aller joindre l'armée de Dumourier ſur les frontières de la Flandre, penſant que les François

ſera ſcellée du cachet du peuple François et de ſa Majeſté le Roi de Pruſſe.

Au camp de Martin Fontaine le 18 Oct. 1792.

(Signés)

VALENCE, Lieutenant-général des armées de la République Françoiſe.

Le Compte de KALKREUTH, Lieutenant-général de ſa Majeſté le Roi de Pruſſe.

étoient capables de chaſſer les Autrichiens de ces provinces, et qu' alors devenues libres et indépendantes elles m'accorderoient la permiſſion de lever une légion parmi elles, d'autant plus facilement que j'avois gagné la confiance de ce peuple dans la dernière Révolution: mais le Général Valence ne voulut pas conſentir à mon départ, et m'aſſura qu'il alloit ſe porter ſur les frontières du Brabant pour coopérer avec Dumourier, et il deſira que je demeurâſſe avec lui. La bonne opinion que ce Général avoit de moi, l'amitié qu'il me temoignoit; la confiance des officiers et des ſoldats que j'avois gagnée, me déterminèrent a prendre ce dernier parti.

Nous demeurâmes dans ce camp de Petit Sivry pendant cinq jours, ſans doute fort inutilement, car la capitulation de Longwy étant ſignée, et les Pruſſiens ſe retirant de deſſus le territoire François, qui pouvoit retenir le Général Valence dans ce lieu? Enfin penſant que s'il reſtoit plus long temps dans l'inaction, il exciteroit le mécontentement de ſes troupes, et s'attireroit quelque reproche de la part du pouvoir éxécutif, il or-

donna

donna aux Généraux Neuilly et la Marche d'entrer dans la Province de Luxembourg avec l'avant garde de ſon armée, et d'attaquer un poſte d'Autrichiens dans le village de Vorton ; il commanda enſuite au Général Dietman de marcher à la tête de 6 bataillons de grenadiers au ſecours de ces généraux. Les Autrichiens faiſant peu de réſiſtance furent bientôt chaſſés de ce poſte et les malheureux habitans de ces Cantons éprouvèrent auſſitôt de la part des François ce que les habitans de la Champagne avoient éprouvé de la part des Pruſſiens. Les François uſèrent de repreſailles et pillèrent tous les habitans des environs. Le Général Valence fit enſuite mettre en marche ſon armée pour Mont-medy,* ou nous nous arrêtames un jour,

---

* *Ordre du 26 Octobre, 1792, à une heure du matin, au quartier Général de Longwy.*

À ſept heures du matin les campemens ſe raſſembleront à la gauche de l'armeé. M. Egmont, Adjutant-général, les conduira à Mont-medy, où ils trouveront, M. d'Auverre, Adjutant-général, qui leur indiquera le terrein du camp, et les aidera a le tracer ; à huit heures du matin, l'armée ſe mettra en marche dans l'ordre ſuivant et commencera par ſa droite com-

jour, delà elle ſe porta ſur Carignan et Sedan; ſur la route nous fumes joints par le Général
Dietman

commandée par le Général Money. L'eſcadron du 18e régiment prendra la tête de la colomne, lorſqu'il ſera arrivé à la hauteur de Flavigny, où cet eſcadron le joindra ſur la route de Marville à Mont-medy. L'eſcadron reſtant du régiment dont M. Pontier aura détaché un autre eſcadron pour eſcorter les equipages.

Un régiment de cavalerie complet.
Le parc d'artillerie.
La 3e diviſion d'infanterie.
La ſeconde diviſion.
Les equipages de l'armée.

Le régiment de cavalerie reſtant ſera l'arrière garde de la colomne.

Le 2e bataillon du Nord cantonné à St. Laurent rentrera en ligne et rejoindra la colomne ſur la Chauſſée de Marville, ſur laquelle il reprendra rang entre le 17e et le 4e régiment d'infanterie.

Le 58e régiment d'infanterie ainſi que le 8e cantonnés à Longwy, en partiront à 7 heures du matin pour être rendus à 8 au camp de Sivry, et prendront la queue de la colomne d'infanterie. M. Deſbrulys ſera chargé de diriger toute la colomne ſur Mont-medy. M. Chateau ſera chargé des equipages. M. Marotte partira avec les campemens et prendra connoiſſance du lieu, de toutes les diſtributions, et en remettra la note par écrit à M. Deſbrulys à ſon arrivée au camp pour pouvoir l'indiquer ſur le champ à la troupe. Le 9e bataillon de chaſſeurs cantonné à Marville ſe joindra à l'arrière garde,

et

Dietman que le Général Valence, avoit dtaché de ſon armée, et par l'avant garde.

Le Général Kellerman ſe porta avec ſon armée ſur les environs de Thionville pour ſurveiller les mouvemens de l'ennemi, juſqu'au moment où il fut cité à Paris pour rendre compte de ſa conduite, et répondre à l'accuſation du Général Cuſtine, qui lui reprochoit d'avoir été d'intelligence avec le Duc de Brunſwick et d'avoir laiſſé défiler tranquillement l'arrière garde Pruſſienne dont il pouvoit couper la retraite; mais heureuſement pour lui l'arrangement fait avec le Duc de Brunſwick avoit été approuvé des deux Commiſſaires de la Convention, comme nous l'avons dit, deſorte que l'affaire en reſta là et le Général Kellerman fut envoyé commander l'armée du Sud. Il n'y eût aucune accuſation contre le Général Valence, ſans doute parce que Sillery étoit ſon beau-pere et avoit alors beaucoup de crédit dans le parti dominant de la Convention Nationale.

et recevra ſes ordres pour le cantonnement qu'il doit occuper en arrivant au camp.

DE ROEGUE, Adjutant-général.

Armées

Armées des Ardennes.

Batail. de Ligne.	*Bataillons Nationaux.*	*Reg. de Cavalerie.*	*Troupes légeres.*	*Bataillons en Garniſon.*
Le 6e regiment.	Le 2e des Ardennes.	7e regiment 2 eſcadrons.	9 Bat. de Chaſſeurs.	1er Bataillon de Varennes.
Le 17e	Le 1er Charente Inferieure.		150 Chaſſeurs du 55e	200 Federés de Marienbourg.
Le 25e		16e —— idem.	50 idem. du 47e	Depôt du 47e 8e idem. } a Givet.
Le 38e	Le 1er Haut Vienne.	18e —— idem.	100 federés de Paris.	
Le 43e	Le 1er l'Iſle et Vilaine.	21e —— idem.	Compie Franche d'Egron.	Depôt du 43e 5e de Paris. } Charlemont.
Le 45e	1er Loire et Ches.	2e de dragons.		
Le 47e	1er Mayenne.	10e —— idem.	Légion des Ardennes.	N. B. L'armée a eté renforcée depuis par la légion de Mazienſky, et Garniſons de Pluſieurs villes.
Le 56e	2e La Meurtre.		150 Federés.	
Le 58e	3e Meurthe.	6 regiments, 12 eſcadrons.	Compagnie Franche de Ranconnet.	
1 Bataillon de grenadiers.	2e du Nord.			
	1er la Sarte.			L'Adjud. Gen. Des Brulys
10 Bataillons.	2e Saone et Loire.			
	5e des Voges.			
	1er Bataillon des Grenad. Nation.			
	13 Bataillons.			

23

SECONDE PARTIE

DE L'HISTORIE

DE LA

CAMPAGNE

DE

L'Armée des Puiſſances Alliées,

EN 1792.

AVERTISSEMENT.

COMME je vis que tout le monde s'étonnoit, et que chacun paroiſſoit avoir le plus grand deſir de connoitre les raiſons pour leſquelles le Duc de Brunſwick s'etoit retiré de la Champagne ſans avoir tenté une action déciſive; pour ſatisfaire à cette curioſité générale, je me propoſois dans le mois d'Avril 1793, de faire imprimer et rendre publique la partie de mon hiſtoire qui a rapport à cette campagne. Un de mes amis à qui j'avois communiqué mon projet et qui prit lecture de mon ouvrage m'en détourna. Voici les raiſons qu'il m'allégua: " Vous

" devez faire attention, me dit-il, que
" vous avez commandé dans un poſte
" vraiment important dans les gorges de
" Clermont. Le Prince de Heſſe vous
" y a attaqué deux fois, et deux fois il
" y a été repouſſé. Cela peut vous
" faire plus de tort que vous ne penſez ;
" quoique je croie parfaitement comme
" vous, qu'un homme honnête ne doive
" jamais jouer le rolle de traitre, ſeroit-
" il même expoſé au dangers de perdre
" la vie ; je dois cependant vous faire
" obſerver ici, qu'il y a des perſon-
" nes dont les ſentimens ſont diamétra-
" lement oppoſés aux votres. Comme
" dans le miniſtère il peut s'en trouver
" quelques unes qui ſaiſiſſent cette cir-
" conſtance pour ne point vous em-
" ployer, j'aimerois mieux que vous
" attendiez juſqu'a la fin de la campagne
" actuelle pour effectuer votre deſſein.
" Alors comme vous n'aurez plus rien a
" eſpérer, vous aurez le loiſir d'agir
" comme bon vous ſemblera. Je ne

“ doute point un moment que le public “ n’accueille favorablement les renſeig- “ nemens que vous lui donnerez ſur la “ dernière campagne. Il vous connoit “ aſſez pour vous rendre la juſtice de “ vous croire un homme ſincêre, inca- “ pable de le tromper.”

Ce conſeil de mon ami, la ſituation très critique et dangereuſe où ſe trouvoit alors le Général Dillon, me déterminèrent a ſurſeoir mon entrepriſe. Mais ces raiſons n’éxiſtant plus actuellement, je crois que je puis aujourd’hui donner connoiſſance des evènemens extraordinaires de de cette campagne juſqu’au tems où les troupes prirent leurs quartiers d’hiver à Liége, et leurs cantonnemens dans la province de Limbourg, Luxembourg, païs de Liége, &c. &c. . . . Il ne tendroit qu’a moi de continuer cette hiſtoire au delà de cette époque, vu que j’ai établi une correſpondance ſure et ſuivie avec des officiers diſtingués par leurs grades ſupérieurs et avec pluſieurs autres perſonnes inſtruites qui ſervent en Flandres dans les armées de ſa Majeſté Britannique.

SECONDE PARTIE

DE L'HISTOIRE

DE

L'Armée des Puiſſances Alliées,

EN 1792.

APRÈS la capitulation de Longwy, et pendant que l'armée Pruſſienne évacuoit la Champagne, le Général Valence fit marcher ſon armée, qu'on appelloit l'armée des Ardennes, à Mont-medy, delà à Carignan, et le lendemain à Sedan; rien d'intéreſſant n'arriva dans cette marche qui fut très pénible pour la plûpart des ſoldats, qui manquoient de ſouliers. Ceux que les contractants avoient ſourni étoient ſi mauvais qu'il étoit ſouvent impoſſible de s'en ſervir au bout de 24 heures de marche. Comme nous nous arrêtames trois jours à Sedan, et qu'il y avoit dans cette ville des depôts tant de gardes nationaux, que de quelques régimens de troupes de Ligne; les ſoldats qui manquoient d'habits, s'en procurèrent, mais le défaut de ſouliers ne put être ſuppléé. De Sedan nous eûmes ordre de marcher ſur Rocroy le 30e Octobre.* Cette marche ne s'effacera jamais de ma mémoire, et il me ſeroit difficile de dépeindre la ſituation de l'armée dans cette occaſion. Une pluie exceſſive avoit rendu les chemins preſque impraticables. Les ſoldats y marchoient dans la boue juſqu'a mî-jambe; ils portoient pour la plûpart leurs ſouliers dans leurs mains et alloient pied nus. Les femmes qui ſuivoient l'armée n'étoient pas moins dignes de compaſſion, et leurs robes qui trainoient dans la boue montroient aſſez combien cette marche devoit leur couter de peines. Pour comble de malheur cette pluie abondante et continuelle tomba pendant toute la route et acheva de reduire tous ces malheureux ſoldats à un état miſérable. Cependant, ce qu'on aura de la peine à croire, on n'entendoit aucun murmure de part et d'autre, et chacun ſupporta la fatigue avec une réſignation étonnante. Durant cette marche j'apperçus un grand nombre de chariots chargés de ſoldats ; comme c'étoit contre les régles de la diſcipline militaire, j'allai leur demander s'ils étoient malades ; ils me répondirent que non, et pour excuſe ils me montrèrent leurs pieds enſanglantés. La néceſſité l'emporte ſur toutes les régles, il ne me reſta plus qu'a les conſoler le plus qu'il me fut poſſible, et je leur donnai a eſpérer que nous trouverions des chemins moins mauvais depuis Mezières juſqu'a Rocroy; une grande partie des ſoldats prit des chemins détournés pour ſe rendre à leur deſtination, mais dans de pareilles circonſtances les régles ſont muettes, et chacun ſe rendit à ſon cantonnement reſpectif comme il le put.

---

* *Ordre du 30 au 31 Octobre, 1792, au quartier général de Sedan.*

La ſeconde diviſion levera ſon camp à ſix heures, et partira de ſes cantonnemens pour être en marche avant midi; elle marchera dans l'ordre cy-deſſous, et elle ſera précédée par le 7e regiment de cavalerie, et ſuivie par le 18e, qui formera la colomne des troupes.

Les equipages de cette diviſion marcheront après elle pour aller parquer ſur le glacis de Mezières avec ceux de la premiere diviſion, et ils partiront demain avec eux pour ſe rendre à Rocroy, où ils parqueront ſur le glacis de cette ville. M. d'Egremont conduira la colomne des equipages de cette diviſion; il préviendra de ſon arrivée à Rocroy l'Adjutant-général Deſoulys qui s'y ſera rendu; chaque regiment mettra à ſes equipages une eſcorte plus forte qu'à l'ordinaire.

Cette diviſion ſera aux ordres du Général Money; M. Trigny, et M. d'Egremont ſeront attachés à cette diviſion.

La ville de Rocroy, ſituée au milieu d'une plaine et environnée de forêts, eſt très bien fortifiée. A ſon arrivée dans cette place, le Général Valence fit entrer dans ſon armée un Régiment de troupes de ligne qui y étoit en quartier, et y laiſſa un bataillon de gardes nationaux. D'après les fatigues qu'ils venoient d'eſſuyer, on ſeroit porté à croire que c'eût été un grand ſujet de conſolation pour des ſoldats qui avoient tant ſouffert dans la dernière marche d'être laiſſés en garniſon dans cette ville ; tout au contraire, le commandant de ce bataillon qui appartenoit à ma diviſion, vint me prier de la part de ſes ſoldats d'engager le Général Valence a leur permettre de ſuivre l'armée. Quoique ce Général ne voulût pas y conſentir, cet officier ſuivit l'armée juſqu'a Givet et là il obtint enfin la permiſſion de la joindre avec ſon bataillon. Je rapporte ce trait pour montrer avec qu'elle ardeur ces hommes deſiroient combattre contre leurs ennemis, et avec quel zèle ils marchoient pour la défenſe de leur patrie. De Rocroy l'armée ſe porta en partie par Marienbourg, et en partie par Fumay ſur Givet. Cette ville et ſituée ſur la Meuſe, qui la diviſe en deux parties, et eſt fort bien fortifiée. Nous y reſtâmes quelques jours pour donner aux troupes le temps de ſe délaſſer de leur marche et de ſe pourvoir des choſes néceſſaires. L'ennemi avoit un poſte à Druancé, petit village peu éloigné de nous. Le Général Valence forma le deſſein de lui couper toute communication, et pour cet effet il commanda au Général la Marche de paſſer la Meuſe à Dinant pendant la nuit à la tête du 5e régiment de huſſards, et d'un bataillon de gardes nationaux; tandis qu'il me chargea d'aller d'un autre côté avec un régiment de cavalerie et un bataillon de Voges pour attaquer l'ennemi, ſi je le rencontrois aux environs de Dinant. De mon côté je ne vis aucun parti Autrichien, et le Général la Marche ayant pris une autre route que celle qu'il devoit prendre, il manqua ſon coup, deſorte que nous revinmes l'un et l'autre ſans avoir fait aucune expédition. Ayant été informé que l'ennemi avoit des magazins conſidérables à Marche en Famine éloignée de quatorze miles de Givet, ſur le chemin de Namur et Luxembourg, je propoſai au Général Valence de détacher un corps de troupes pour aller attaquer l'ennemi dans ce

poſte,

poſte, et tâcher de s'emparer de ſes magazins, ajoutant que ce coup de main jetteroit la terreur parmi les Autrichiens, et couperoit leur communication avec Luxembourg. Ce Général me répondit que ce plan étoit bien imaginé, et annonçoit une grande connoiſſance des opérations militaires, mais qu'il ne pouvoit l'éxécuter dans ce moment, attendu qu'il devoit être prèt à aller joindre l'armée de Dumourier à la premiere requiſition de la part de ce Général. Un certain M. Smith Liégeois, un des plus zélés Republicains que j'aye jamais vûs, étoit alors avec le Général Valence, et lui conſeilloit de ſe porter ſur Liége; ce M. Smith avec qui j'eus une converſation, me dit que le Général Valence avoit écrit à Dumourier ſur ce ſujet. Je ne pûs m'empêcher de lui dire que cette expédition ſeroit très périlleuſe, et qu'en outre une telle démarche expoſeroit la communication de Givet au plus grand danger d'être coupée tant par la garniſon de Namur, que par les troupes ennemies qui étoient poſtées aux environs de Luxembourg. Pendant notre ſéjour en ce lieu nous fumes informés de la bataille de Gemappe. La perte qu'y eſſuya l'armée Françoiſe étoit évaluée à 3000 hommes tant tués que bleſſés ; celle des Autrichiens n'étoit point inférieure, entre autres belles actions, on faiſoit le plus grand éloge de la bravoure du régiment des huſſards de Chamborant. On diſoit qu'il avoit attaqué les Autrichiens dans leur redoute même et avoit pénétré dans les embraſures le ſabre à la main. Il eſt certain que ce régiment jouiſſoit dans l'armée d'une grande réputation et qu'il avoit fait des merveilles en Champagne. On doit ſe rappeller ici que ce fut ce régiment qui empêcha les Pruſſiens de s'emparer de l'artillerie et du bagage de l'armée Françoiſe lors de l'attaque inattendüe du Duc de Brunſwick ſur l'armée de Dumourier dans ſa retraite de Grand Pré. Néanmoins je ſuis porté à croire ou que les Autrichiens abandonnèrent alors leur redoute, ou tout au moins que leurs batteries étoient réduites au ſilence par un feu ſupérieur pour que ces huſſards puſſent faire cette action ; car je ne ſaurois croire que la cavalerie puiſſe réuſſir dans l'attaque d'une redoute dont tous les ouvrages ſont achevés, et les batteries miſes en jeu.

Nous reçumes alors ordre de marcher ſur Charleroy. Si nous nous étions rendus plutôt en ce lieu, et ſi Dumourier avoit renforcé ſon armée de la nôtre, la bataille de Gemappe n'eût pas eû lieu probablement, vû que nous eûſſions été en force ſi conſidérable ſur le flanc des Autrichiens qui étoient à Mons, qu'ils auroient couru riſque d'avoir leur communication entièrement coupée avec Louvain, que dans la crainte de cet accident qui auroit rendu douteuſe leur retraite de la Flandre, ils auroient évité le combat, et que par là la vie de ſept ou huit mille hommes auroit été épargnée. Le Marquis de Chateler, officier Autrichien, nous dit après la priſe de Namur qu'ils avoient tellement craint cette manœuvre, que la garniſon de Tournay avoit quitté cette ville par trois fois différentes, et que l'armée Autrichienne ſe préparoit à marcher ſur Bruxelles. Mais Dumourier n'étoit pas un Turenne ou un Maréchal de Saxe en manœuvre, ſon fort, ſon principal talent étoit de ranger ſon armée en bataille. L'ennemi qui n'étoit pas en force ſuffiſante à Charleroy évacua cette ville à notre approche, delà nous nous portâmes ſur Neville. Pendant ce temps l'armée Autrichienne après la bataille de Gemappe ſe retira à Hall, où elle ſe fortifia par de bons retranchemens, et eut le temps de faire ſortir toutes les garniſons de la Flandre avant que de ſe rendre à Bruxelles, où elle ne s'arrêta que peu d'heures. L'Archiducheſſe après la défaite des Autrichiens ſe retira avec toute ſa cour à Ruremonde. Dumourier marcha avec ſon armée à Bruxelles et y entra le lendemain de l'évacuation de cette ville par les Autrichiens. On me dit quelque temps après dans cette place que ſi ce général avoit été plus expéditif, il ſe ſeroit emparé d'un magazin conſidérable que les troupes Autrichiennes pillèrent elles mêmes, et dont elles vendirent les effets aux habitans pour des bagatelles; il auroit en outre trouvé toutes leurs troupes légères, tous leurs huſſards, noyés dans le vin, qu'il auroit pu facilement faire priſonniers.

Le Général Valence ſe porta alors ſur Namur, et envoya ſommer cette ville de ſe rendre, quoiqu'il en fût encore à 20 miles. Le Général Mortail, qui en avoit le commandement, lui fit réponſe, que quand il verroit ſes troupes près de la ville, il ſeroit encore a temps de traiter avec lui et de capituler. Le jour ſuivant nous arrivâmes devant Namur. J'allai avec le Général Valence examiner le terrein convenable pour dreſſer nos batteries. Quoique nous fuſſions aſſez près de la ville, on ne fit néanmoins aucune décharge d'artillerie ſur nous. Sans doute ils ne vouloient pas nous faire connoître la portée de leurs canons de peur de nous montrer la diſtance à laquelle nous devions placer les nôtres. Dans le même jour on ſe diſpoſa a bombarder la ville et on fit jouer une batterie de 4 pièces de 12 et deux mortiers, et l'on pointa le canon ſur les portes pour ne pas endommager les fortifications. Il ne tomba dans la ville que quelques boulets et quelques bombes ; mais il falloit au commandant un prétexte pour ſe rendre, et par le moyen de cette étiquette militaire, deux ou trois habitans perdirent la vie. Comme j'avois été informé des forces de l'ennemi et de la foibleſſe de la garniſon de Namur, par quelques perſonnes qui avoient ſervies dans l'armée Belgique, je propoſai au Général Valence de prendre la ville d'aſſaut, et de nous porter ſur le champ ſur les châteaux, qu'il eût été poſſible de prendre au milieu de la confuſion ; mais ce général ne voulut pas y conſentir, diſant, que dans ce cas la ville ſeroit pillée, ce qu'il vouloit éviter puiſque les habitans étoient les amis des François.

Dès le lendemain la ville demanda à capituler et le même jour les articles de la capitulation furent dreſſés. On convint de part et d'autre que les François n'établiroient aucune batterie dans la ville, et n'y tireroient point ſous quelque prétexte que ce fut. Auſſitôt que la capitulation fut ſignée, la garniſon entra dans les châteaux, et le Général le Veneur prit auſſitôt poſſeſſion de la ville. Comme nous aurons occaſion de parler d'un trait de bravoure de la part de ce Général, il ne ſera pas inutile ici de dire, qu'il avoit été d'abord lieutenant-général dans l'armée de la Fayette, qu'après que ce dernier eût paſſé du côté de l'ennemi, il avoit diſparu quelque temps. On croyoit alors dans l'armée qu'il avoit ſuivi la Fayette, mais il paroît plutôt qu'il s'étoit retiré ſecrètement dans quelque lieu de la France où il demeura inconnu juſqu'a ce que l'orage fût paſſé. Ce Général vint joindre l'armée des Ardennes à Sedan, et comme il étoit le plus ancien lieutenant-général, il prit le commandement de la diviſion droite de l'armée, qui étoit auparavant ſous les ordres du Général Dietman, qui, comme plus ancien que moi, ſe mit à la tête de ma diviſion. L'armée n'avoit été nullement ſatisfaite de le revoir ; les ſoldats le regardoient comme Ariſtocrate, et lui attribuoient les mêmes ſentimens qu'à la Fayette.

Devenus maîtres de la ville de Namur, nous nous préparames à en attaquer les châteaux, et nous fimes deſcendre de Givet par la Meuſe notre groſſe artillerie. Nous jettames enſuite un pont ſur la Sambre à Flaim, un autre ſur la Meuſe audeſſous de la ville, et un troiſieme auprès d'Arve. Dans cet intervalle le Général Mazienſki étoit arrivé de Sedan avec un renfort de 3000 hommes, et étoit reſté à Dinant, ville ſituée ſur la Meuſe entre Namur et Givet. C'étoit pour nous un poſte de la plus grande importance puiſque toutes nos munitions de guerre nous venoient par cette voye. Le Général Mazienſki n'avoit laiſſé en paſſant dans cette ville que deux bataillons de gardes nationaux et trois compagnies des grenadiers de Rheims. Il ſeroit difficile de dire pourquoi l'ennemi, qui étoit en forces bien ſupérieures, à 4 miles ſeulement de ce lieu, ne força pas ce foible corps de troupes de paſſer la Meuſe. Cette expédition auroit retardée conſidérablement les opérations du ſiêge de Namur en obligeant nos convois de proviſions militaires de faire un grand détour, tandis qu'au contraire en conſervant ce poſte ils deſcendoient facilement la Meuſe ſans être inquiêtés. Le Général Valence ſachant que les forces qui étoient à Dinant n'étoient pas ſuffiſantes pour conſerver et protéger ſa communication avec Givet, détacha de ſon armée deux régiments de cavalerie et un bataillon des Ardennes, dont il me donna le commandement, pour aller faire face à l'ennemi et l'empêcher de couper ſa communication.

Pendant que Dumourier ſe rendoit maître de Louvain, et qu'il chaſſoit devant lui l'armée Autrichienne, le Général Beaulieu détacha une partie de ſon armée ſous les ordres du Général Schrœder, qui vint ſe placer dans le Bois de Chin, et ſe rendit maître du rivage de la Meuſe depuis ce village juſqu'a Dinant, qui n'en eſt eloigné que de 4 miles. Telle étoit la ſituation de l'ennemi loſque j'arrivai à mon poſte le 29e d'Octobre. Dès le lendemain matin j'allai reconnoître le terrein, et fis marcher le 21e régiment de dragons commandé par le Col. le Conte, ainſi que le 3e bataillon des Ardennes à Florence à un mile ſeulement du Bois de Chin, avec deux pièces de canon. L'ennemi aſſemblant des forces ſupérieures dans ce lieu, je jugeai qu'il étoit convenable d'envoyer d'un autre côté à Druancé le 18e régiment de cavalerie, une compagnie de chaſſeurs, et un piquet de cavalerie, dont je confiai le commandement au Colonel la Taille. Dans le centre à un mile de Dinant, je fis faire des retranchemens ſur le grand chemin de Cinay à Liége ſur une éminence de terre qui dominoit les environs, et mettoit ma retraite à couvert en cas de beſoin. La Rigueur de la ſaiſon m'empêcha de conſtruire des redoutes.

L'ennemi, qui n'avoit aucun poſte fixe dans la forêt, détachoit ſouvent de nombreuſes patrouilles, qui s'avançoient juſques ſur le rivage de la Meuſe qui dans cette partie eſt bordée de rochers extrêmement élevés, qui forment des précipices effrayants. Delà elles faiſoient feu ſur nos barques chargées de proviſions, ainſi que ſur les chariots qu'elles voyoient paſſer ſur le grand chemin, qui cotoye cette rivière. Pour repouſſer ces patrouilles et empêcher l'ennemi de nuire en aucune manière au convois des proviſions de guerre qui deſcendoient la Meuſe, je fis armer une barque qui étoit montée par 20 hommes, et ſuivie de 20 autres, qui cotoyoient le rivage. Cette manœuvre fit bientôt diſparoître les patrouilles ennemies, et nos convois dèſlors ne furent plus inquiétés. Dans ce temps le Général la Marche, à la tête de l'avant garde de l'armée du Général Valence, s'empara d'un poſte ſur un autre côté de la forêt, deſorte que l'ennemi ne tenta plus d'envoyer aucune patrouille, et de me forcer de paſſer la Meuſe, comme il en avoit toujours eû le deſſein.

Sur ces entrefaites le ſiége des châteaux de Namur étoit pouſſé avec la plus grande vigueur; on dreſſa des batteries de toutes parts et dans peu tous les canons des châteaux furent démontés. L'hiſtoire nous fournit à peine un exemple d'une attaque auſſi violente et auſſi furieuſe que celle qu'on fit dans ce lieu. Le Général le Veneur, qui commandoit dans la tranchée, attaqua et emporta d'aſſaut la redoute de Vilette, dans laquelle il y avoit 3 ou 400 Autrichiens, et une retranchement complet et miné en pluſieurs endroits. Ce Général intrépide gagna les paliſſades ſans être apperçu des ſentinelles de l'ennemi, qui n'oſoit lever la tête audeſſus des parapets, fit abbatre les paliſſades, monta ſur le champ aux parapets, entra et trouva dans leurs caſemates les Autrichiens qui ſe rendirent immédiatement après priſonniers. Ce qui rend cette action plus ſurprenante, c'eſt, que le Général le Veneur n'avoit avec lui dans ce moment que 60 hommes, les autres par mépriſe, ou à deſſein ayant pris une autre route. Maître de la redoute, ce Général fit appeller l'officier qui la commandoit et le ſomma, ſous peine d'une mort, prochaine de lui montrer les mines : celui-ci obéit, et le Général le Veneur après en avoir ſeparé les trains, envoya chercher le reſte de ſes troupes. Cette action ſurprenante, ce coup de main hardi, furent regardés par tous les militaires comme le plus beau trait de bravoure de toute la campagne.

Le Général Dumourier durant cet intervalle ne reſtoit point dans l'inaction. Il avoit défait les Autrichiens à St. Thron, les avoit forcés de paſſer la Meuſe, et ſe portoit ſur Liége; d'un autre côté le Général Miranda, à la tête d'une colomne de l'armée de Dumourier, marcha ſur Ruremonde, où s'étoit retirée l'Archiducheſſe, qui, à la nouvelle de ſon approche, s'enfuit à Bonn ſur l'autre côté du Rhin. Le Général Miranda s'étoit auparavant rendu maître des châteaux d'Anvers, et il reſolut enſuite de ſe porter ſur Aix-la-Chapelle.

D'après les informations des eſpions que j'envoyai à Cinay, je ſçus que l'ennemi avoit le double de mes forces, je fis demander en conſéquence du renfort au Général Valence, mais il ne m'en envoya qu'après que mon poſte de Sorine eût été attaqué. On a ſouvent dit que l'armée Françoiſe étoit preſque toute nüe; je dois obſerver ici que rien n'eſt plus

faux,

faux, et que ſi l'on excepte le bataillon de l'ami de la patrie qui ſe trouva alors ſous mes ordres, le reſte de l'armée étoit pourvu des choſes néceſſaires. L'ignorance, et le défaut d'expérience des officiers qui commandoient ce bataillon, joints à leur negligence, l'avoient reduits a un denüement preſque général, deſorte qu'il y avoit à peine parmi ces ſoldats un ſeul habit qui valut d'être porté. Leurs armes n'étoient pas dans un meilleur état: auſſi dès mon arrivée j'ordonnai une parade, pendant laquelle j'examinai les armes de chaque ſoldat, et leur commandai expreſſément de les tenir en ordre. Je leur fis venir enſuite un aſſortiment complet d'habillemens, et parlà je ne tardai pas à gagner leur confiance, et dans peu l'émulation au ſujet de la propreté des armes ſe mit parmi ces troupes, et fit qu'elles furent méconnoiſſables en peu de jours.

Comme mon principal objet dans ce poſte étoit de proteger et conſerver la communication de l'armée du Général Valence avec Dinant et Givet; et faire eſcorter les convois de proviſions qui deſcendoient la Meuſe juſqu'a

Namur, j'étois obligé de tenir mes troupes ſans ceſſe en haleine et prétes à repouſſer l'ennemi, qui, connoiſſant ſa ſuperiorité, pouvoit m'attaquer dans mon poſte à chaque inſtant. Pour prévenir toute ſurpriſe de ſa part, je commandai que l'infanterie fût toujours prétc à marcher au premier ordre ; que les chevaux de l'artillerie fûſſent preparés au point du jour, et demeurâſſent avec les canons ſur la parade juſqu'à nouvel ordre ; que la cavalerie fût diſpoſée à partir également au point du jour, et reſtât dans cet état juſqu'à ſix heures ou plus, ſelon que les circonſtances le requéreroient ; ce qui dépendoit du jugement des officiers commandants les poſtes avancés. Quoique l'éxécution de ces ordres fût penible, vû la rigueur de la ſaiſon, et la neige que couvroit la terre ; vû en outre que les troupes étoient ſans ceſſe en alarme par les differens mouvemens de l'ennemi, cependant elles s'acquittoient de leur devoir ſans murmurer, quoique ſouvent elles ne fûſſent pas plutôt relevées d'un poſte qu'il falloit qu'elles marchâſſent ſur le champ vers un autre.

Je m'attendois chaque jour à être attaqué par l'ennemi et même à être forcé de paſſer la Meuſe, mais bien déterminé à lui diſputer chaque pouce de terrein. Dans ce cas ma retraite étoit à couvert tant par la batterie qui j'avois fait dreſſer de l'autre côté de la Meuſe dans la même poſition qu'avoit choiſie le Capt. Keoler de l'artillerie Angloiſe pendant la guerre de Brabant, que par celle qui étoit dreſſée à Gemſhera, et qui couvroit ma retraite de Sorine. Telles étoient les diſpoſitions que j'avois faites lorſque l'ennemi jugea à propos de m'attaquer le premier Décembre vers les neuf heures du matin. J'allai auſſitôt au ſecours du Colonel le Conte contre lequel l'ennemi dirigeoit ſon attaque, et laiſſai deux pièces d'artillerie ſur une hauteur avec ordre de les tenir prêtes à tirer en cas de beſoin. Le Général Schrœder s'étoit fortifié dans le Bois de Chin ſur le grand chemin de Cinay, et avoit rangé ſes canons en batterie. Il y avoit au milieu de nous dans une vallée un petit village appellé Tavier, le Général Schrœder y fit avancer une partie de ſon infanterie et de ſa cavalerie, et parut diſpoſé à l'attaque. J'ordonnai dans l'inſtant à deux compagnies de gardes nationaux de s'empa-

rer

rir d'un taillis qui étoit entre nous et le village de Tavier. L'ennemi s'appercevant que mon deſſein étoit de le faire déloger de ce village fit feu des fenêtres des maiſons ſur mes troupes qui à leur tour tirèrent ſur lui de l'extremité de ce taillis, d'où quelques-uns ſortirent bientôt après, et s'exposèrent au feu en pleine campagne. Je fis enſuite amener une pièce d'artillerie que je fis diriger ſur le village et ſur un eſcadron ennemi qui étoit derrière, lequel gagna ſur le champ au grand gallop la batterie du Bois de Chin. Cette fuite encouragea tellement mes troupes qu'elles avancèrent leur canon à chaque décharge juſqu'a ce qu'elles fuſſent arrivées en face de la batterie ennemie, et là ſans attendre aucun ordre elles tirèrent ſur les Autrichiens parmi leſquels elles tuèrent deux canoniers. Le Général Schrœder, qui n'avoit point encore fait uſage de ſon artillerie, ſoit qu'il crût que nous étions hors de la portée de ſon canon, ou plutôt, ſoit qu'il voulût nous laiſſer approcher d'avantage pour nous cauſer une plus grande perte, ſe vit dans la néceſſité de répondre au feu de notre canon, et il fit tirer ſur nous une pièce de trois ſeulement, dont le boulet tomba court, et ne put parvenir juſqu'a nous, alors mes ſoldats s'avancèrent encore et renouvellèrent leur décharge. Le Général Schrœder fit aſſitôt jouer ſur nous ſa batterie dont les boulets paſſèrent audeſſus de nos têtes. Je commandai immédiatement à mes troupes de ſe retirer. Au bruit de cette décharge une compagnie d'infanterie épouvantée abandonna ſon canon et courut ſe jetter la face par terre dans le taillis, les canoniers ſeuls ayant reſté bravement avec leurs canons quoique plus de 20 boulets eûſſent dejà paſſé ſur leurs têtes : fort heureuſement pour nous le taillis qui étoit entre nous et l'ennemi, nous déroboit à ſa vue, et empêcha le Général Schrœder d'appercevoir la confuſion qui regnoit dans ce moment parmi mes troupes, et qui fut encore augmentée par la chute d'un cheval attelé à un caiſſon, et qui retarda notre retraite ; car ſans doute ce général eût profité de cette circonſtance pour avancer ſur nous, et dans ce cas il ſe ſeroit emparé de nos pièces de canons, vû le mauvais état des chemins. Cependant nous eûmes aſſez de temps pour les retirer, et je les fis conduire à Sorine, où je me rendis avec mes troupes pour y attendre l'ennemi s'il s'aviſoit de s'avancer, ce qu'il ne jugea pas convenable de faire. Ainſi nous reſtames le reſte du jour à nous obſerver l'un et l'autre : à la fin le Général Schrœder regagna ſon porte du Bois de Chin avec ſon canon, et de mon côté je me rendis à Dinant. Les Autrichiens eurent ſept hommes tués et 14 bleſſés, dont deux eûrent la cuiſſe rompue, et reſtèrent au milieu des deux poſtes, leurs camarades n'oſant aller à leur ſecours. De mon côté je n'eus pas un homme de tué, et mes troupes qui, pour la plus grande partie, n'avoient jamais vû le feu ſe comportèrent fort bravement, ſi l'on excepte cette compagnie qui s'enfonça dans le taillis à la décharge de la batterie ennemie, mais, ce qui paròitra ſurprenant, je n'eûs pas plutôt envoyé mon aide de camp lui dire d'en ſortir, et de faire feu ſur l'ennemi, qu'elle obéit ſur le champ et ſe comporta courageuſement dans la ſuite.

Je ne puis m'empêcher de faire mention ici d'une circonſtance qui prouve combien peu la réputation d'un officier dépend de la po-

ſition

tion qu'il prend, et des ordres qu'il donne. Lorſque je me rendis pour prendre poſſeſſion du taillis qui étoit entre le village de Tavier et nous, comme je l'ai dejà dit, j'ordonnai au Col. le Conte de ſe poſter ſur l'autre côté de ce taillis à la tête de ſes troupes et avec ſon canon. Ayant eû beſoin pendant l'attaque d'un pièce d'artillerie je lui en envoyai demander une, qu'il commanda de me faire conduire auſſitôt, et détacha un colomne de ſes troupes pour la ſuivre ; mais l'officier qu'il avoit chargé de cette expédition, au lieu de diriger cette pièce d'artillerie vers le côté où j'étois, prit une autre route, et la fit mettre en face de la batterie ennemie. Cependant il m'envoya demander en quel lieu je voulois qu'elle fût placée ; ma ſurpriſe fut extrême lorſque je ſçus où il l'avoit laiſſé, et ſentant les conſéquences funeſtes qui pouvoient reſulter d'une telle manœuvre, je lui ordonnai immédiatement de la faire retirer de ce lieu. Ce qui augmenta ma crainte, c'eſt que j'appris dans le même moment qu'une colomne d'infanterie ſuivoit cette pièce d'artillerie, et étoit ſur le point de défiler en face de la batterie ennemie. Heureuſement les ordres que je dépêchai dans l'inſtant arrivèrent aſſez tôt pour prévenir ce malheur, et empêcher cette colonne d'eſſuyer une perte conſiderable. Le Général Schrœder, comme je l'appris à Dinant, attendoit le moment où cette colonne d'infanterie défileroit en face de ſa batterie pour faire une décharge entière ſur elle, et dans ce cas outre le carnage qu'elle y auroit cauſé, elle l'eût probablement mis en déroute, et l'eût forcé d'abandonner ſon canon. Ainſi la perte d'une bataille dépend ſouvent d'une ſimple mépriſe, ou d'un ordre mal éxécuté, tant de circonſtances concourent quelque fois avec les évènemens, que la plus grande prévoyance, les diſpoſitions les mieux priſes, et l'expérience la plus conſommée échouent ſouvent. D'où l'on doit conclure qu'on ne doit juger un militaire qu'après avoir bien éxaminé toutes les circonſtances, et peſé toutes ſes démarches. Autrement l'on loueroit un officier qui ne mérite aucun éloge, et on le blâmeroit quand il n'a commis aucune faute. Je reprends la ſuite de cette hiſtoire.

A mon arrivée à Dinant je crûs qu'il étoit néceſſaire de remercier mes troupes de leur bonne conduite afin de les encourager. Je leur temoignai ma ſatisfaction à cet egard ſur la parade pendant que je les formois en bataillons, et elles me firent toutes cette réponſe unanime : " ſi vous êtes content de nous, " notre général, nous le ſommes auſſi de " vous," et elles s'en retournèrent enſuite très ſatisfaites et faiſant jouer : *ça ira*, &c. Un général ne doit rien avoir tant à cœur, que de s'attirer la confiance de ſes troupes, autrement il eſt impoſſible qu'il ſoit obéï avec fidelité, et il n'y a aucun doute qu'un officier qui a la confiance de ſes troupes, ne vainque un ennemi qui aura le double de ſes forces, mais dont les ſoldats n'auront pas bonne opinion.

J'écrivis enſuite au Général Valence pour lui demander un renfort, et lui marquai que s'il ne me ſecouroit au plutôt, il ne devoit pas être ſurpris d'apprendre que l'ennemi dont les forces étoient beaucoup ſupérieures aux miennes, m'avoit obligé d'abandonner mon poſte, et même de paſſer la Meuſe ; j'ajoutois que je ne lui repréſenterois plus l'importance de ce poſte, qu'il ſavoit parfaitement que dès qu'il ſeroit forcé, ſa communication avec Givet ſeroit coupée; que dans mes lettres précedentes je lui avois expoſé les mêmes raiſons, et qu'ainſi je m'étois acquitté de mon devoir. Je lui demandois enſuite une réponſe déciſive pour ſavoir à quoi m'en tenir. Alarmé pour lors des conſéquences qui reſulteroient de la perte de ce poſte, le Général Valence m'envoya ſur le champ le 9e régiment de chaſſeurs composé de 700 hommes, le 5e régiment de Paris qui venoit de Givet, et le meilleur bataillon de gardes nationaux qui fût dans ſon armée, lequel étoit composé de 800 hommes, avoit dejà ſervi ſous moi, et avoit demandé de venir me joindre. Ce ſecours m'arriva le lendemain au ſoir avec deux pièces de canon, et deux autres qu'on m'envoya de Philippeville. A la tête alors de près de 3000 hommes parmi leſquels il y avoit deux régiments de cavalerie et 18 pièces de canon, je me vis en état d'agir offenſivement. Je me déterminai en conſéquence a l'attaquer au Bois de Chin et à le chaſſer au delà de Cinay. Je plaçai mes régiments de chaſſeurs à ma gauche dans le village de Thin, et m'y rendis le lendemain matin avec le Colonel Segond qui les commandoit, pour faire les diſpoſitions convenables pour l'attaque, donnant ordre de ne pas décharger une ſeule arme à feu dans toute la journée, s'il étoit poſſible. Lorſque nous fumes arrivés à la grande garde de la cavalerie j'apperçus que les avant poſtes de l'ennemi étoient reculés. J'ordonnai ſur le champ à la cavalerie, et à un piquet d'infanterie d'avancer, et dans le même moment des eſpions que j'avois envoyés aux quartiers de l'ennemi arrivèrent et m'apprirent qu'il venoit de décamper. Je m'avançai auſſitôt, traverſai le Bois de Chin, et des hauteurs qui dominent la ville de Cinay; j'apperçus le Général Schrœder à une lieüe environ ſur ma droite, et d'un autre côté de cette ville, je vis à une lieüe auſſi de moi, le Général Beaulieu, ſe portant tous les deux ſur Marche en Famine. Mon aide de camp que j'avois envoyé à Cinay avec un parti de cavalerie trouva que l'ennemi avoit abandonné cette ville deux heures avant ſon arrivée, et il ne prit qu'un vivandier qui appartenoit à un régiment de Hongrois. J'écrivis auſſitôt au Général la Marche qui étoit à Viviers l'Agneau pour l'informer que l'ennemi venoit d'evacuer Cinay, et en retournant à Dinant j'écrivis au Général Valence pour lui apprendre la même nouvelle, et lui demander de nouveaux ordres. Quoique les Autrichiens ſe fûſſent retirés à près de trois lieues de moi, cependant comme ils avoient des troupes légères à Jamblinc; afin de rendre plus ſûre ma communication avec Givet, je commandai au Colonel le Conte de ſe porter avec ſa cavalerie, et le bataillon de Paris ſur Falmeſignerole, et ſur un village voiſin d'où il pouvoit la mettre entièrement à couvert de l'attaque de l'ennemi.

Quelques jours auparavant les Généraux la Marche et Neuilly avoient attaqué un poſte d'Autrichiens dans le Bois de Doſée, commandé par le Col. Luſinian François de naiſſance, mais qui étoit au ſervice de l'empereur depuis bien des années. Ces généraux en avoient chaſſé les Autrichiens, et même fait priſonnier le Colonel Luſinian.*

Là

---

* *Viviers l'Agneau, le premier Dec.* 1792.

Je vous remercie, Général, de l'avis qui vous me donnez qu'il n'y a plus d'ennemi à Cinay: j'en étois dejà convainçu quand j'ai reçu votre lettre.

Le

La haine que portoient alors les François à leurs compatriotes, qu'il's prenoient les armes à la main contr' eux, n'eut pas lieu à l'egard de ce colonel. On le traita avec la plus grande honnêteté; il eſt vrai qu'il la méritoit à tous égards, car outre le bravoure avec laquelle il s'étoit diſtingué dans l'action, c'étoit encore l'homme le mieux élevé que j'aye vû. J'eus occaſion de le connoître à Dinant ſur ſa route à Paris où il ſe rendoit ſur ſa parole, il me pria même de lui permettre d'écrire au

Général

Le Général Neuilly m'a dit hier matin qu'il vous avoit prévenu du projet que nous avions d'attaquer l'ennemi dans ſes retranchemens du Bois de Doſée.

Nous avons effectué ce projet qui a aſſez bien réuſſi; nous avons repouſſé l'ennemi de ſes retranchemens et des villages de Viviers l'Agneau, Maillier, et Courioule; il s'eſt defendu avec opiniatreté, et ſurtout dans le village Courioule, la cannonade a été vive ainſi que la mouſqueterie; nous en ſommes vanus enfin à la bayonnéte pour les répouſſer de ce dernier endroit: leur perte a été très conſidérable à proportion de la nôtre; ils ont aſſurement une cinquantaine de tués, et une quantité de bleſſés. Nous avons fait environ 60 priſonniers, non compris le Lieutenant-colonel Luſinian, un Capitaine, et trois Lieutenants.

Le

Général Beaulieu pour le prier de lui envoyer ſes effets. Je lui permis très volontiers à condition néanmoins qu'il me fût permis de lire ſes lettres auparavant.

Le Général Beaulieu voyant que ſon poſte de Doſée avoit été forcé, et que d'un autre côté le Général Schrœder n'avoit pû réuſſi à couper la communication du Général Valence avec Givet, jugea qu'il étoit convenable d'abandonner ſon camp de Hay de

Le Général Neuilly à eu ſon cheval tué ſous lui; le Lieutenant-colonel commandement le bataillon de le Charante Inferieure eſt le ſeul officier qui à été bleſſé de nôtre côté; ſa bleſſure n'eſt pas dangereuſe.

L'on m'a aſſuré, et M. de Luſinian me l'a lui-même dit, qu'ils avoient eu pluſieurs officiers tués.

Si j'apprends quelque mouvement de la part de l'ennemi, je vous en ferai part, je vous prie d'en uſer de même à mon égard.

Mon avant poſte eſt à Aneſſe; le Général Neuilly eſt intermediaire avec ſa diviſion entre vous et moi.

Le Marechal de Camp,
LA MARCHE.

Poſter. Les avant poſtes de l'armée du Général d'Arville ſont dans la partie d'Huy.

peur d'être attaqué par des forces ſupérieures, et d'avoir ſa communication avec Luxembourg et Marche en Famine entièrement coupée. Déſlors il perdit tout eſpoir, s'il en eût jamais, de faire lever le ſiége de Namur, et il borna toutes ſes vües à ſe retirer en bon ordre et dans un temps convenable. J'obſerverai ici que les deux Généraux Valence et Beaulieu commirent une faute conſidérable dans ce temps. Le premier, pour n'avoir pas envoyé dès le commencement des forces conſidérables à Dinant pour protéger ce poſte qui lui étoit ſi néceſſaire pour entretenir ſa communication avec Givet, ſans laquelle on peut hazarder d'aſſurer qu'il eût été obligé de lever le ſiege des châteaux de Namur ; et le ſecond pour avoir fait camper ſon armée à Hay, d'où il ne pouvoit nuire, au Général Valence ni remporter aucun avantage, au lieu d'avoir formé une jonction avec les troupes du Général Schrœder à Cinay, et d'avoir, avec des forces auſſi conſidérables, coupé entièrement la communication du Général Valence avec Givet, tandis qu'il y avoit ſi peu de troupes dans Dinant.

Le Général Mortail, qui commandoit les châteaux de Namur, n'ayant plus d'eſpoir d'être ſecouru ni par le Général Beaulieu, ni par le Général Schrœder, qui venoient de ſe retirer de devant l'ennemi, voyant en outre que les François s'étoient rendus maîtres du fort Vilette, et qu'il ne pouvoit plus tenir long temps, ſe détermina à ſe rendre. La capitulation fut ſignée le 2 Décembre, et la garniſon faite priſonniers de guerre. Comme je ne me ſuis point trouvé au ſiège des châteaux de Namur, je n'entrerai point dans le détail ſur ce ſujet, je vais ſeulement dire un mot des diſpoſitions et des préparatifs qu'on y fit. Le Général Boucher, qui avoit été préſent au ſiège de ces châteaux en 1746, dirigeoit toutes les opérations. On avoit dreſſé des batteries de tous les côtés. Une ſur une hauteur qui dominoit les châteaux, une ſur l'autre côté du pont vers le bas de la ville, et une troiſieme ſur le rivage de la Sambre. Toutes ces batteries ayant été bien ſervies démontèrent la plus grande partie des canons des châteaux, et les reduiſirent dans peu de temps au ſilence. Les crevaſſes qui ſe trouvent ſur le penchant de la montagne favoriſèrent l'approche des tirailleurs François qui s'y cachèrent, et qui delà faiſoient un feu continuel et meurtrier ſur tous ceux qui oſoient lever la tête audeſſus des parapets de leurs redoutes. Les principales opérations furent dirigées ſur un autre côté des châteaux ſitués ſur une montagne, dans laquelle on trouve des caſemates aſſez nombreuſes pour contenir 1000 hommes, leſquelles ſont toutes tailleés dans le Roc. La garniſon n'étoit compoſée que de 2600 hommes dont 600 deſertèrent dans la ville pendant le ſiège. Comme dans la capitulation pour la ville on avoit ſtipulé qu'on n'y feroit point la recherche des déſerteurs, ces derniers s'y trouvoient à leur aiſe, et toutes les fois que le régiment de Verriers étoit en faction du côté de la ville, il en déſertoit un grand nombre. Enfin pour réuſſir dans cette enterpriſe les François avoient formé des lignes de circonvallation depuis le pied de la montagne juſqu'au ſommet, travaux immenſes qui leur coutèrent beaucoup de monde expoſ au feu des canons des châteaux.

Après la reddition des châteaux de Namur, le Général Valence ſe rendit à Liége pour concerter avec le Général Dumourier, qui y étoit alors, les operations de la campagne ſuivante, et il demeura huit jours dans cette ville. Pendant ce temps nous ſumes fort tranquilles dans nos cantonnemens de la part de l'ennemi. Mais d'un autre côté les troupes, et ſur tout les volontaires commencérent a manifeſter un mécontentement preſque général, et il ne ſe paſſoit pas de nuit qu'il n'en deſertât 20 ou 30. Ils me demandoient des congés en diſant, qu'ils étoient accourus au ſecours de leur patrie dès qu'ils l'avoient vüe menacée par l'ennemi et en danger ; qu'ils avoient ſatisfait au devoir qu'elle leur impoſoit en repouſſant les Alliés et les forçant d'evacuer le territoire François, mais que maintenant que ces cauſes ne ſubſiſtoient plus, ils ne voyoient pas pourquoi en vouloit les retenir plus long temps éloignés du ſein de leurs familles. Quoique je ſentîſſe la juſteſſe de leur raiſonnement, je ne pouvois les leur accorder, et je tâchois de les retenir, en leur diſant d'attendre le réſultat des conférences du Général Valence avec Dumourier.

A ſon retour de Liége le Général Valence commanda à ſon armée d'aller joindre celle de Dumourier à Liége. Il m'écrivit enſuite pour me dire que j'allois rentrer dans ma diviſion et me porter à ſa tête à Liége. Je partis ſur le champ de Dinant* pour aller le trouver à Namur et lui demander la permiſſion d'aller à Bruxelles avant de me rendre à Liége. Mais il me la refuſa, en me diſant qu'il laiſſoit cela à la diſpoſition du Général Dumourier, et qu'il falloit joindre ſon armée au plutôt. Nous parlames enſuite de la repriſe de Francfort par les Pruſſiens, et je lui obſervai, que le Général Kellerman et lui avoient été bien trompés de la part du Duc de Brunſwick quand il leur donnoit à entendre qu'une alliance de la part de la Pruſſe avec la France n'étoit pas fort éloignée. Le Général Valence me donna des ſignes non équivoques du chagrin qu'il avoit d'avoir été ſi crédule, et de n'avoir pas profité de l'avantage qu'il avoit eû de ſe rendre maître de l'arrière garde Pruſſienne, comme j'ai fais voir qu'il le pouvoit lors de la retraite du Duc de Brunſwick. Une occaſion ſi favorable de s'immortaliſer, et de terminer peut être la guerre par cette expédition, faiſoient ſans doute naître dans ſon eſprit des réflexions qui devoient le pénêtrer de la plus vive douleur.

---

* *Quartier général de Namur le 12e Decembre, 1792, l'an premier de la République.*

Armée des Ardennes :

Je vous previens, mon cher Général, que les troupes que vous commandez vont rentrer dans les diviſions et dans les avant gardes, et que vous auſſi perſonnellement allez rentrer dans votre diviſion ; en attendant ce nouvel ordre, vous vous retirerez à Cinay. Celui qui fait auprès des vous les fonctions de commiſſaire des guerres ira joindre le Général La Marche. Je me fais une fête de me retrouver avec vous et d'aller enſemble à Liege.

Le Lieutenant-général C. VALENCE.

De Namur je me rendis à ma diviſion que je diſpoſai à ſe mettre en marche pour Liége. Pendant la route les troupes manifeſtèrent encore plus de mécontentement, et dès ce moment elles ſe relachèrent au ſujet de la diſcipline militaire et conſervèrent peu de ſubordination. La rigueur

gueur de la ſaiſon, les chemins qui étoient ſi mauvais que la plus grande partie des ſoldats étoient obligés de rompre les enclos des champs pour les traverſer, et ſe rendre le mieux qu'ils pouvoient à leurs cantonnemens, ne contribuèrent pas peu à augmenter leur mécontentement et à les faire murmurer. Sur la route il y eut quelques maiſons pillées, non pas tant par le penchant que pouvoient avoir les troupes Françoiſes au pillage, ou par le défaut de vigilance ſur ce ſujet de la part des officiers, que par la ſollicitation de la populace du pays de Liége, qui les engageoient à piller ces maiſons ſous pretexte que les poſſeſſeurs étoient des Ariſtocrates, afin de partager avec elle le butin; ce que l'on croira facilement ſi l'on fait attention que la populace de ce pays eſt la plus licencieuſe de toute l'Europe.

Le 21 Décembre j'arrivai à Liége, et j'allai trouver le Général Dumourier, mais il me fut impoſſible de lui parler vû les affaires intéreſſantes qui ne lui permettoient pas de ſortir de ſon cabinet, où il étoit conſtamment enfermé avec le Général Miranda pour concerter avec lui le plan de ſes opérations militaires. Dans ce temps le decrèt lancé par la Convention Nationale au ſujèt du baniſſement de toute la maiſon de Bourbon parvint à l'armée; il y excita une indignation générale et y jetta, pour ainſi dire, la conſternation. Le fils du Duc d'Orléans que je vis aux quartiers généraux, en parût alarmé, et le Général Dumourier, avec lequel je dinai, ainſi qu'avec le Général Miranda et pluſieurs autres généraux, ne pouvoient s'empêcher de laiſſer appercevoir le chagrin que cette démarche de la Convention leur cauſoit. Immédiatement après le dîner je ſuivis le Général Dumourier dans ſon cabinet, et lui demandai la permiſſion d'aller à Bruxelles; ce qu'il m'accorda auſſitôt pourvû néanmoins que j'en prevînſſe auparavant le Général Valence. Je ne puis m'empêcher ici de donner les raiſons qui me portoient à demander cette permiſſion avec tant d'inſtances. Auparavant de conduire ma diviſion à Liége je m'etois rendu à Namur pour aller trouver le Général Valence. N'ayant pu voir ce général à mon arrivée, j'allai rendre viſite, en attendant, au Baron de * * *, un de mes anciens mois pendant que j'étois Major Général de l'armée Belgique. J'appris de ſa part qu'il n'y avoit plus lieu de douter que l'Angleterre ne fût dans peu en guerre avec la France, depuis que Dumourier paroîſſoit menacer la Hollande; et pour m'en aſſurer, il me montra les Gazettes de Londres, de Cologne, &c. Ma ſurpriſe fut extrême. Je vis dans l'inſtant la raiſon pour laquelle je ne recevois aucune nouvelle d'Angleterre depuis long temps. La conduite du Général Valence qui m'avoit refuſé conſtamment la permiſſion d'aller à Bruxelles, où entre autres affaires, je deſirois voir mon fils qui étoit à l'Academie Royale; les demandes réitereés qu'il m'avoit faites pour ſavoir s'il y avoit long temps que je n'avois reçu des nouvelles d'Angleterre, ne me permirent plus de douter qu'il n'eût fait intercepter mes lettres pour empêcher mes amis de m'informer des réſolutions du Gouvernement, et me retenir ainſi plus long temps au ſervice de France. Dès ce moment je pris la réſolution d'abandonner l'armée Françoiſe à toute évênement, et de repaſſer en Angleterre. Cette démarche demandoit la plus grande circonſpection, et exigeoit de ma part le ſecrèt le plus inviolable. La certitude d'être arrêté ſi mon deſſein venoit à être connue ; les accuſations ſans nombre de trahiſon, &c. &c. qu'on a coutume dans ces circonſtances de porter, et que ces furieux Républicains n'euſſent pas oubliés à mon égard, étoient des motifs aſſez puiſſans pour ne communiquer à aucun Général François mon intention. Tout au contraire lorſque le Général Valence me demanda ſi je n'étois pas dans la réſolution de continuer à ſervir en France, je lui parlai à ce ſujet d'une manière qui dût ne lui laiſſer aucun ſoupçon ſur la nouvelle démarche que j'avois concertée avec le Baron de * * *.

Dès le lendemain je partis pour Bruxelles, mais au lieu de prendre le chemin direct, je me rendis à Namur pour voir en quel état étoient reſtés les châteaux, et m'inſtruire de la manière dont on en avoit fait le ſiège, ce que je n'avois pû examiner auparavant. Arrivé dans cette ville j'allai trouver le Général d'Harville, qui entre autres civilités m'invita à ſouper avec lui. Dans le même moment deux Commiſſaires de la Convention arrivèrent de Liége et vinrent à la maiſon de ce général. La conduite hautaine et baſſe à la fois que tinrent ces deux Membres de cette Aſſemblée en cette occaſion, merite d'être connüe, d'autant plus qu'elle étoit diamétralement oppoſée à celle qu'on devoit eſpérer de leur part. En effet il n'y a perſonne qui ne ſe fût attendu que des hommes qui étoient ſortis depuis peu du ſein d'une aſſemblée où les *droits de l'homme* étoient continuellement répetés ; d'une aſſemblée, où les *grands principes de liberté et d'egalité* faiſoient ſans ceſſe retentir les echos ; d'une aſſemblée enfin qui n'aſpiroit à rien tant qu'a jetter un niveau parfait entre tous les êtres raiſonnables qui habitent la ſurface du globe ; il n'y a perſonne, j'oſe l'aſſurer, qui ne ſe fût attendu à trouver les Membres d'une telle Aſſemblée, affables, honnêtes, et montrant dans leurs manières la gravité, la décence qu'on a lieu d'eſpérer de trouver dans les *repréſentants d'une grande nation*. Tout au contraire ces deux prédicateurs de la liberté et de l'égalité, affectèrent une hauteur, une orgueil inſupportables, ne parlant au Général d'Harville qu'avec une marque de mépris qui revoltoit, et refuſant l'invitation honnête qu'il leur fit de partager ſon ſouper; comme ſi un général de l'armée eût été indigne de s'aſſeoir à côté des Membres de la Convention. Maintenant pour former un contraſte avec cette hauteur de leur part, nous allons parler de la manière baſſe et ridicule dont ces deux commiſſaires ſe comportèrent en ſortant de la maiſon du Général d'Harville. Danton et la Croix (ainſi ſe nommoient ces deux Républicains) ſe rendirent auſſitôt au logement qu'on leur avoit préparé au Palais Epiſcopal, où ſans doute ils eſpéroient trouver un grand ſouper, et toutes les commodités convenables à la qualité pour laquelle ils étoient ſi enflés d'orgueil: à leur entrée l'Evêque, âgé d'environ 70 ans, vint les recevoir au haut de l'eſcalier de ſon palais. La Croix ne l'eut pas plutôt apperçu, que ſans faire aucun de ces complimens d'honnêteté uſités à l'égard de ceux dans la maiſon deſquels on va loger, ſurtout quand ils ſont dans un emploi, ou dans une dignité qui mérite quelque attention ou même des temoignages de reſpect; il commença par lui dire d'un ton plus inſolent, qu'honnête, " Monſieur, nous

“ venons vous accorder la permiſſion, de “ vous marier.” Le prélat affectant de ne pas l'entendre leur dit, en leur montrant leur appartement : “ Meſſieurs, voilà vos chambres.” La Croix, qui crut que l'Evêque n'avoit pas entendu ce qu'il lui avoit dit ſe trouvant plus près de lui, lui répéta d'un ton plus haut : “ Monſieur, nous venons “ ici pour vous accorder la permiſſion de “ vous marier.” Le prélat intérieurement indigné de cette conduite ridicule, plein d'un ſouverain mépris ſur ce ſujet, et affectant de ne pas entendre cette répétition, dit de nouveau, mais d'un ton plus élevé : “ Meſſieurs, voilà vos chambres ;” il ſe retourna auſſitôt et les quitta. Il n'eſt perſonne, je crois, qui ne ſente tout le ridicule de cette conduite, et qui ne conçoive qu'une propoſition de mariage faite à un vieillard de 70 ans ; à un Prélat Célibataire toute ſa vie par état, ſeroit une raillerie fade, ſans aucun ſel, et même inſultante dans la bouche d'un homme de la lie du peuple. Sous quel point de vüe devons nous donc l'enviſager dans la bouche d'un Repréſentant d'une grande Nation ? Le ſilence affecté de ce Prélat étoit ſans contredit la meilleure et la plus ingénieuſe réponſe qu'il pût faire. A ce trait de baſſeſſe ces commiſſaires en ajoutèrent un autre, n'ayant rien trouvé à manger dans leurs *chambres* ; malgré la hauteur qu'ils avoient montrée à l'égard du Général d'Harville, ils ne firent pas de difficulté de lui envoyer demander une partie de ſon ſouper. Dans la place de ce général je l'aurois refuſée, mais il ſavoit qu'ils étoient puiſſants dans la Convention, il avoit tout lieu de craindre par conſéquent de leur part, et il le leur envoya. Cette conduite de Danton et le Croix forme le contraſte de hauteur et de baſſeſſe le plus frappant ; quant à moi, je fus révolté d'une telle conduite, et ce mélange d'arrogance vraiment inſultante et d'une petiteſſe tout-a-fait mépriſable excita la plus grande indignation dans mon eſprit, et me porta à conclure que ſous le manteau de bûre d'un Républicain, il exiſte ſouvent plus d'orgueil que ſous le manteau de pourpre. Dans la réſolution où j'étois alors de quitter le ſervice de France, j'aurois peût-être mis ma démiſſion entre leurs mains, ſi je les avois trouvés honnêtes, affables et ſuſceptibles d'écouter de bonnes raiſons ; mais leur fatuité, je dirai plus leur inſolence, firent bientôt évanouir toute penſée de cette ſorte de ma part.

Le

Le lendemain le 23e Décembre, je ſortis de Namur, et me rendis à Bruxelles dans la ſoirée. Le jour ſuivant le Général Dumourier y arriva auſſi, et après lui les deux Commiſſaires de la Convention Danton et la Croix. Connoiſſant la franchiſe de Dumourier, je réſolus de lui faire part de mon deſſein d'abandonner le ſervice de France, et de repaſſer en Angleterre, perſuadé qu'il approuveroit ma conduite. J'allai en conſéquence le trouver. Je ne lui eûs pas plutôt fait part de ma réſolution qu'il s'efforça de me retenir au ſervice de France; pour y réuſſir il me dit que les Provinces Belgiques étoient ſur le point de s'aſſembler, et qu'il y avoit apparence que l'armée des Belges débandée ſeroit organiſée, auquel cas il ne doutoit point que la connoiſſance qu'on avoit de mon expérience, la bonne opinion et l'eſtime que ces peuples avoient pour moi, ne les engageaſſent à m'en confier le commandement; mais toutes ces raiſons furent inutiles, et les eſperances les plus belles et les plus flatteuſes ne pouvoient me retenir un inſtant dès qu'il paroiſſoit probable que la guerre entre la France et l'Angleterre alloit éclater.

Je finis donc par prier le Général Dumourier de garder le ſecrèt au ſujet de ma démarche. Ce général me voyant ferme et inébranlable dans ma réſolution, me promit de n'en parler à perſonne. Là deſſus je pris congé de lui et partis pour Oſtende, où je fus obligé de reſter deux jours entiers continuellement dans la crainte d'être découvert; mais heureuſement l'officier qui commandoit le bataillon des gardes nationaux qui étoit en cette ville, ne prenoit aucune information de ceux qui paſſoient dans le paquebôt; ainſi j'arrivai ſain et ſauf en Angleterre. Le lecteur me pardonnera, j'eſpére cette digreſſion Je vais maintenant continuer l'hiſtoire des opérations militaires des armées Françoiſes ſous la conduite du Général Dumourier, et de ſes projets ſur la Hollande.

“ Le Général Dumourier arriva à Bruxelles de 10e de Mars. Il trouva les habitans de cette ville dans un état de fermentation qui ne tendoit à rien moins qu'a une inſurrection générale. Son premier

“ ſoin fut d'étouffer ce ſoulevement autant
“ qu'il lui fut poſſible, et il y parvint, en
“ quelque ſorte, tant en reconnoiſſant avec
“ eux le ſujet de leurs plaintes, qu'en leur
“ promettant de leur donner ſatisfaction, et
“ employant en même temps les menaces,
“ s'ils ſe portoient à quelque violence, enſuite
“ il s'empreſſa de faire venir auprès de lui les
“ troupes qui devoient le joindre de la Flandre, et leur aſſigna un rendezvous général dans les environs de Louvain, où il ſe
“ rendit lui même le 16 au matin.

“ Le même jour nos troupes légères s'avancèrent de St. Thron à Tirlemont, dont
“ elles prirent poſſeſſion, mais qu'elles furent enſuite obligées d'abandonner, tant à
“ cauſe de l'approche du Général la Marche
“ qui s'y porta à la tête d'un corps conſidérable de troupes légères, qu'a cauſe d'un
“ nombreux corps de cavalerie ennemie ; que
“ nous apperçumes ſur notre gauche. Sur
“ le ſoir notre armée campa à Nerwinde
“ ayant à ſon front la petite riviere de Geete.

“ Le 17e le Général Egalité, ci-devant Duc de Chartres, s'avança ſur notre gauche à la tête d'une colomne de vingt mille hommes d'infanterie, et d'un nombreux corps de cavalerie ; le corps entier de l'armée ennemie s'ébranla bientôt après, et s'avança ſur nous. Alors une canonnade terrible commença de part et d'autre. L'ennemi paſſa ſur ces entrefaites la Jette ; nous nous portames auſſitôt contre lui, le forçames de reprendre ſa première poſition, et nous nous rendimes maîtres de 20 pièces de canons qu'il abandonna en repaſſant la Jette.

“ Le 18e à la pointe du jour, nous apperçumes l'ennemi marchant contre nous de différentes parts, ſa ligne s'étendoit au-delà de la nôtre au moins d'un quart de lieüe de chaque côté ; l'extremité de ſon aîle gauche étoit à Vilmarſum, et celle de ſa droite à Gutſemhoven ; il a paru depuis, que l'ennemi avoit ſoixante mille hommes ſur le champ de bataille, ſans compter ſes corps de reſerve, et les troupes qu'il avoit à ſon arrière garde ; l'engage-

“ ment commença entre ſix et ſept heures du matin ; vers les huit heures une forte colomne avec pluſieurs pièces de canons s'avança ſur la grande chauſſée de St. Thron et délogea notre corps libre d'Orſmeal où il étoit poſté. L'Archiduc, qui commandoit l'avant garde, établit une batterie qu'il dirigea contre Orſmeal, démonta un grand nombre de canons de l'ennemi, qui, profitant de l'avantage du terrein et de la quantité de ſes troupes, il détacha de ſa gauche une forte colomne que le Général Miranda dirigea vers Leau, et une autre ſur la droite de Racour, dans le deſſein de mettre en déroute nos deux flancs ; ſon centre conſerva ſa même poſition pour agir ſelon que les circonſtances l'exigeroient.

“ Le Prince de Cobourg donna ordre d'attaquer toutes les différentes colomnes avec toute l'activité poſſible : il détacha enſuite le Prince de Wirtemberg à la tête de deux régimens d'infanterie, un de cavalerie, et un détachement d'artillerie, ce qui formoit un corps de ſix mille hommes ; ce prince marche ſur le champ ſur Leau,

“ attaque la colonne ennemie, la défait et
“ la chaſſe juſques à Lair, après y avoir
“ fait un grand carnage. L'approche de la
“ nuit obligea le Prince de Wirtemberg de
“ mettre fin à la pourſuite de l'ennemi et de
“ rejoindre l'armée. Monſieur Bemoiſky
“ s'avançoit entre Orſmeal et Dormeal, et le
“ Prince de —— attaquoit le centre de l'ennemi,
“ pendant que le Prince Charles chaſſoit
“ les François d'Orſmeal. Dans toutes
“ leurs différentes attaques ils furent répouſſés,
“ laiſſant derrière eux un grand nombre
“ de morts et beaucoup de canons. Nous
“ nous apperçumes enſuite que la principale
“ attaque étoit dirigée ſur notre gauche du
“ côté de Racour. Le Général Dumourier
“ étoit en perſonne dans ce lieu à la tête de
“ trente mille de ſes meilleures troupes. Le
“ Général Clairfait s'avança à ſa rencontre
“ avec le corps de reſerve, et quatre bataillons
“ de grenadiers Hongrois ; ici le combat fut
“ long et douteux. Le Général Dumourier
“ voyant que ſa première ligne avoit été
“ miſe en déſordre fit avancer ſa ſeconde.
“ Entre quatre et cinq heures du ſoir tous
“ nos ſoldats avoient epuiſé leurs munitions

“ quoique chacun deux eût dans la matinée
“ ſoixante coups de fuſil à tirer. Dumourier
“ fit en outre détacher un corps de troupes
“ fraiches de ſon centre, ce qui cauſa la plus
“ grande alarme parmi nous. Cependant
“ dans ce moment critique le Général Clairfait,
“ avec ſa préſence d'eſprit ordinaire,
“ ordonna au régiment de Naſſau Cuiraſſiers
“ compoſé de 1400 hommes de charger
“ l'ennemi, ce qu'ils firent avec la plus
“ grande promptitude, et ils pénêtrèrent
“ méme dans la ligne ennemie; cette manœuvre
“ décida le ſort de la journée; la
“ cavalerie Françoiſe fût rompue et bientot
“ miſe en déroute; malheureuſement ce
“ brave régiment de Naſſau dans l'ardeur
“ qui l'entraînoit s'avança trop loin, et tomba
“ entre deux batteries ennemies dont il
“ reçut une décharge entière de 16 pièces de
“ canons chargées à mitraille; deux cens
“ ſoixante dix tombèrent morts ſur la place.
“ L'ennemi s'efforça alors de couper la retraite
“ des autres, mais envain, ils ſe firent
“ un paſſage au milieu de l'ennemi et rejoignirent
“ notre ligne. La gauche des François
“ et leur centre commencèrent leur retraite,

“ traite, leur droite les ſuivit bientôt auſſi,
“ et comme la nuit approchoit, le feu ceſſa
“ de part et d'autre.

“ Nous avions été deux nuits et trois jours
“ en mouvement, ou couchés ſur nos armes.
“ Dans l'incertitude du ſort de la bataille
“ tout notre bagage avoit été envoyé à une
“ certaine diſtance de l'arrière garde.

“ Nos ſoldats n'eurent pendant tout ce
“ jour (le 18) pour toute nourriture que du
“ pain et de l'eau bourbeuſe. Nous étions
“ ſans munition, et nous ne pouvions en recevoir
“ que le lendemain au matin, époque
“ où l'engagement devoit ſe renouveller probablement.
“ On tint alors un conſeil de
“ guerre, dans lequel il fut réſolu de donner
“ l'aſſaut à l'ennemi dans ſon camp entre
“ trois et quatre heures du matin avec la
“ bayonette. Nous nous avançames ſous
“ les ordres du Général Clairfait dans le
“ plus grand ordre et le plus profond ſilence;
“ arrivés au camp de l'ennemi, nous trouvames
“ à notre grande ſurpriſe, qu'il avoit
“ profité de l'obſcurité de la nuit pour ſe re-

" tirer à Houguarde. A la pointe du jour " nous reçumes de nouveaux ſecours de munition, et à dix heures nous nous mîmes " en marche pour attaquer l'ennemi, mais " ſa retraite ſe faiſoit en ſi bon ordre, et elle " étoit ſi bien couverte par ſon artillerie, " que notre cavalerie ne put l'enfoncer. " L'infanterie Hongroiſe devenue impatiente, preſſa le pas et chaſſa l'ennemi de " ſes canons dans un ſi grand déſordre et " dans une telle confuſion, que pluſieurs ſe " noyèrent dans la Jette, et qu'un grand " nombre fut paſſé un fil de l'epée. Ainſi " ſe termina cette bataille qu'on peut dire " avoir durée trois jours entiers."

Je ne doute pas qu'il ne ſe trouve quelqu'un qui ne m'accuſe d'injuſtice en cenſurant la conduite du Général Dumourier pendant cette fameuſe action, ſurtout comme ne m'étant pas trouvé ſur le lieu ; mais outre qu'on doit ſe rappeller qu'il n'eſt pas rare de voir un général jugé et condamné à mort par ceux mêmes qui ſouvent n'ont été preſens à aucune action ; on n'aura aucun lieu de me faire un ſemblable reproche dès qu'on ſaura que j'ai eû occaſion de connoître chaque pouce du terrein où s'eſt livré cette bataille, ayant commandé un corps de ſept mille hommes à Tirlemont pendant la Révolution du Brabant; je ne me ferai donc aucun ſcrupule de faire quelques obſervations ſur cette action.

D'abord le Général Dumourier n'auroit pas dû paſſer la Jette avec ſon canon; il auroit dû enſuite conſtruire de fortes redoutes ſur les élévations de terre des deux côtés de la chauſſée de Tirlemont, il ne devoit pas envoyer le Général Miranda enfoncer le flanc droit des Autrichiens, vû que le terrein de l'autre côté de la ville commande beaucoup cette partie, comme il le paroît par les deſcription de cette bataille, puiſque ſix mille Autrichiens défirent vingt mille François.

Le Général Dumourier devoit en outre tenir en echéc les Autrichiens par le moyen des redoutes dont je viens de parler et faire avancer un corps de troupes contre le flanc gauche de l'ennemi, ce qui l'auroit infailliblement obligé d'abandonner ſa poſition de

Nerwinde, et de ſe retirer à St. Thron, où peut être même à Maſtricht, ou dumoins de riſquer un action ſur un terrein moins avantageux que celui ſur lequel la bataille de Landen fut livrée. Dumourier commit encore un autre faute en paſſant la Jette, s'expoſoit à perdre ſes canons, et en effet il fut obligé d'en abandonner vingt. Le Roi Guillaume donna une bataille entre les deux rivières; le Prince de Cobourg choiſit une meilleure poſition, dans laquelle on ne pouvoit gagner aucun avantage en l'attaquant en front; il falloit avoir une armée ſupérieure pour enfoncer ſon flanc gauche, ainſi Dumourier auroit dû couvrir Bruxelles et toute la Flandre dans cette poſition, laiſſant la Jette à ſon front, plutôt que d'en venir à aucune action.*

Après ſa retraite des Provinces Belgiques, Dumourier ayant vû échouer ſon projet de livrer Lille entre les mains des Autrichiens, et d'aller enſuite à Paris à la tête de ſes troupes pour renverſer la Convention, abandonna ſon armée et paſſa du côté de l'ennemi envoyant devant lui les cinq commiſſaires arrivés de Paris pour l'arrêter. Je ne ferai d'autre réfléxion ſur une pareille démarche que celle, qu'il eût été plus honorable pour lui d'avoir quitté le commandement de l'armée ſans tenir une telle conduite ; j'en viens maintenant à quelques faits qui me concernent.

---

* Voyez le détail de Dumourier dans les Mémoires qui viennent de paroître pendant l'impreſſion de cette ouvrage.

Je n'entrerai point dans le détail des démarches que j'ai faites pour obtenir des miniſtres quelque emploi dans le ſervice de ma patrie depuis la déclaration de guerre entre l'Angleterre et la France ; il me ſuffira de faire obſerver que j'ai fait tout ce qui dépendoit de moi pour lui être de quelque utilité dans ma profeſſion et que, je ne crois nullement mériter le titre d'un citoyen indifférent ſur le bonheur de ſa patrie. J'ajouterai que je n'ai rien negligé pour montrer à mes concitoyens que ſi, pour me perfectionner dans l'art militaire, j'étois entré au ſervice étranger pendant qu'ils jouiſſoient des avantages de la paix, je ne déſirois rien tant néanmoins que de ſervir ma propre patrie, et partager avec eux les honneurs, les fatigues, et les dangers de la guerre dans quelque rang, dans quelque emploi qu'il eût plû à ſa Majeſté de me placer, telles furent les raiſons qui me portèrent à adreſſer un mémoire au Lord Amherſt ſur ce ſujet, et en preſenter un moi-même au roi, dont l'objet étoit d'obtenir de ſa Majeſté la permiſſion de lever un régiment de ſix cens chaſſeurs dont je vais montrer ci après la neceſſité dans l'armée Angloiſe. Mais ce projet n'entra pas ſans doute dans les vües des Miniſtres, je n'eus pour toute réponſe que la réception gracieuſe que daigna me faire ſa Majeſté lorſque je parus à ſon lever.

J'obſerverai encore que je n'ai jamais pretendu obtenir aucun rang particulier : à Dieu ne plaiſe, que je faſſe tort à quelque officier que ce ſoit, quoique néanmoins il en eſt peu qui, vû la longueur du ſervice, puſſent attribuer mon élévation à la faveur. Je puis aſſurer qu'il exiſte pluſieurs généraux qui n'étoient pas dans l'armée quand je ſervois dans la guerre d'Hanovre. Au reſte il en eſt ainſi dans les armées du Continent. Les Colonels la Marche, le Conte, et Tulez, qui ſervoient ſous moi en France, étoient officiers avant que le Général Valence qui avoit le commandement de l'armée, fût venue au monde. J'avoue qu'il ſeroit mortifiant pour moi ſi j'étois le ſeul officier *à demi paye* ſans emploi, mais j'en vois beaucoup d'autres dans le même cas. Je ne pretends néanmoins pas me conſoler par le malheur d'autrui.

J'en viens maintenant à faire quelques obſervations relatives aux chaſſeurs. Ces troupes ſont d'une utilité, je dirai plus, elles ſont d'une neceſſité indiſpenſable dans une grande armée, et particulièrement dans un pays couvert; c'eſt ce donc nos généraux n'ont pas la moindre idée; toutes leurs raiſons conſiſtent en ce que l'infanterie légère s'acquitte de tous les devoirs des chaſſeurs; d'après ce que je vais dire on jugera facilement quelle différence il y a entre ces troupes, et pour faire diſparôitre le doute le plus léger, j'ajouterai que tous les officiers dernièrement arrivés du Continent, conviennent qu'il n'y aucune comparaiſon à faire entre elles.

L'infanterie légère qu'on a accoutumée ſur la parade à faire feu en pelotons, &c. &c. eſt envoyée aux environs pour doubler les hayes et s'oppoſer aux démarches des chaſſeurs ennemis qui ſont tous des hommes de choix; toute l'occupation d'un ſoldat d'infanterie légère conſiſtera dans cette occaſion à paſſer ſon fuſil au travers de la haye, dès qu'il entend les balles ſiffler à ſes oreilles et faire feu ſur l'endroit d'où il apperçoit la fumée s'élever, ce qu'il continue de faire tant que ſes munitions durent, ou tant qu'il voit la fumée.

Quelle eſt au contraire l'occupation d'un chaſſeur, dès qu'il entend le ſifflement des balles, il ſe cache derrière une haye, voit au travers, ſans être vû et attend à voir un objet avant que de tirer, alors il prend tout ſon temps et eſt preſque ſur, pourvû qu'il ſoit à une diſtance convenable de tuer ou bleſſer le ſoldat qu'il couche en joue. De cette maniere nière il tire peut-être cinq ou ſix coups de ſuſils avec effèt dans une heure, tandis qu'un ſoldat d'infanterie légère en tirera trente ſans aucune éxécution.

Indépendamment de l'avantage de cette façon de faire feu, ils en ont encore d'autres. Ces chaſſeurs ſont habillés en verd, brun ou gris, ce qui fait qu'on ne les apperçoit pas ſi facilement, et qu'on eſt fort près deux lorſqu'on croit en être à plus d'un mile de diſtance. Les officiers de ces troupes paſſent par tous les degrès du ſervice comme les ſoldats ; nos officiers au contraire ne ſont ſouvent qu'une ſemaine à la tête d'une compagnie d'infanterie, lorſqu'on leur donne un bataillon, préciſément dans le moment qu'ils commencent un peu à connoître leur devoir. Les chaſſeurs n'ont point de tentes ; et ne s'inquiettent nullement pour en avoir ; un tiers s'avance contre l'ennemi, pendant que les autres reſtent dans un village en arrière, toujours prèts à ſecourir ceux qui ſe ſont portés en avant. Leurs armes à feu ſont différentes des autres en ce que les canons ſont cannelés.

J'ai dit une fois à un Lord dans un emploi éminent, et je le répéte ici ; qu'il ne ſeroit pas ſiffiſant d'avoir un régiment de chaſſeurs dans l'armée du Duc d'York, mais bien plus, j'oſe aſſurer, que quatre régimens de ces troupes ne ſeroient pas de trop pour les oppoſer aux chaſſeurs ennemis, ſi la guerre continue.

Je ne ferai pas même de difficulté de prendre ſur moi pour aſſurer que la plus grande partie des pertes que nous avons eſſuyées ſur le continent, a été occaſionné par le beſoin de chaſſeurs ; et celà d'après les détails que j'ai reçus de quelques officiers de l'armée. Nous verrons certainement tôt ou tard des régimens de chaſſeurs ſur le pied d'un établiſſement permanent dans l'armée Angloiſe, ils ſont partie de la force nationale autant que la cavalerie légère, dont nous n'avions pas un régiment avant que le Général Elliot en levât le premier. J'eſpere que d'après ces obſervations on ſera porté à me regarder comme un militaire, qui ayant eû occaſion de connoître le fort et le foible de l'armée Françoiſe pendant qu'il y commandoit, n'a rien tant à cœur que de montrer à ſa nation en quoi ſes forces ſont inférieures, et de mériter ſa bienveillance par ſa fidelité et ſon devouëment inviolable à ſa patrie.

Mes amis pour me détourner du ſervice me diſoient, que ſi j'etois pris les armes à la main contre les François, j'aurois couru les riſques d'être *guillotiné*. Je ne nie point la poſſibilité du fait, quand je jette les yeux ſur ces hommes avides de ſang qui ſont actuellement à la tête de la République, dont la barbarie n'épargne ni le ſéxe, ni l'âge, et auprès deſquels la vertu et l'innocence ne peuvent attendre aucune protection ou même prétendre au droit de la reclamer ; *mais c'étoient là mes propres affaires.*

On m'a ſouvent demandé depuis mon retour en Angleterre, ſi je penſois qu'il fût poſſible aux armées combinées de marcher ſur Paris, et de renverſer la Convention. J'ai toujours répondu, que je regardois ce projet comme entièrement impoſſible, et j'ai donné pour appuyer mon ſentiment, les mêmes raiſons que j'apportai au Général Kellerman

quand

quand le Duc de Brunſwick étoit en Champagne ; ſavoir, *que l'Armée Combinée ne pourroit pénétrer en France et laiſſer derrière elle ſoixante dix mille hommes qui ne manqueroient pas de couper ſa communication, quand même elle ne trouveroit aucun obſtacle dans ſa marche.* On me diſoit ſouvent que, ſi l'on pouvoit ſe rendre maître de Lille, il n'y avoit plus rien de conſéquence qui pût empêcher de marcher droit à Paris. Je hazarderai de donner mon opinion, et j'oſe dire, que quand bien même Lille ne ſeroit pas dans la ſituation où elle eſt, en ſuppoſant que Cambray, Douay, et Péronne ne fuſſent pas fortifiées, il ne ſeroit pas expédient, il ne ſeroit pas prudent même pour le Prince de Cobourg de marcher ſur Paris, et laiſſer cent mille hommes prèts à foncer ſur ſon arrière garde, preſſer ſes flancs et couper ſa communication. D'ailleurs une grande armée ne peut trouver les proviſions de bouche néceſſaires ſur le terrein où elle campe, il lui eſt impoſſible d'en porter une grand quantité avec elle, et ſes pourvoyeurs ſont incapables de lui en procurer dans un pays ennemi. Je ne dis ceci que pour ceux qui voudront m'en croire ſur ma parole, et j'ajoute, que les généraux de l'armée combinée agiront prudemment en ne formant pas cette entrepriſe, et ne s'expoſant pas au danger de voir leur communication coupée. Nous avons été temoins de la perte de deux armées Angloiſes perdues en Amerique par un projet auſſi imprudent.

Je n'ignore pas que c'eſt marcher ſur un terrein gliſſant que de donner une telle opinion, mais en même temps j'ai donné des raiſons pour l'appuyer, et j'ai la ſatisfaction de connoître qu'elle s'accorde avec celle de pluſieurs militaires plus experimentés que moi.

Beaucoup de perſonnes penſent que les meurtres commis journellement à Paris doivent exciter l'indignation de l'armée Françoiſe. Les âmes bien nées, les âmes ſenſées, dont il ſe trouve un grand nombre dans l'armée, et ſurtout dans les troupes de ligne, n'entendent parler, il eſt vrai, qu'avec horreur des cruautés qui ſe commettent dans la capitale et dans d'autres parties de la France; mais un ou deux coups de fuſils tirés ſur leurs avant poſtes les fait ſe retourner de ce côté, et leur fait oublier les infortunées victimes qui tombent derrière eux pour examiner celles qui tombent devant eux. Les officiers François m'ont dit ſouvent qu'ils redoutoient la paix, parcequ'ils ne doutoient point qu'elle ne fût ſuivie d'une guerre civile.

Je ne laſſerai pas plus long temps la patience du lecteur par de ſemblables opinions; j'ajouterai ſeulement (ce qui, peut-être, ne lui paroîtra pas moins chimerique) qu'a moins que la Convention ne ſupprime le decrèt du 19e Novembre, qu'elle lança *dans l'heure de ſon inſolence*, et par lequel elle pretend à une conquête univerſelle, je ne vois pas comment nous pouvons avec honneur traiter de paix avec elle. Qu'elle revoque ce decrèt, et dèſlors, peut-être plus on fera la paix promptement, et plus elle ſera avantageuſe.

La ſeule choſe que nous avons à craindre, et qui nous eſt commune avec tous les pouvoirs de l'Europe, eſt de voir une République paiſible et bien organiſée en France plus dangereuſe pour la tranquillité de ce royaume que toutes ſes flotes et ſes armées ; mais c'eſt un évènement peu probable.

Mais pouvons-nous nous aſſurer que l'ennemi veuille faire la paix avec nous ? J'en doute beaucoup ; ceux qui ſont à la tête de cette République ne ſeroient pas charmés de rentrer dans le néant et ſans aucune influence, ce qui arriveroit cependant par la convocation d'une nouvelle Convention que tous les départemens attendent avec impatience. Roberſpierre ignore-t-il que ſa vie et celle de ſes ſuppôts dépendent de leur influence dans les affaires, et de leur direction des rênes du gouvernement ? N'ont-ils pas à redouter qu'on ne paſſe en revüe tous les crimes dont ils ont été les auteurs, lorſque l'ordre ſera rétabli, et qu'on aura formé une conſtitution ? (car actuellement il n'en exiſte aucune.) Je ſuis porté à la croire ; la plûpart de ces agens mercenaires éprouveront le même ſort qu'ont èprouvé tant d'autres par leurs cruautés ; et la juſtice les enverra ſur l'échafaud, ſi la Convention nouvelle étoit aſſez ſage et aviſée pour s'aſſembler dans tout autre lieu qu'à Paris, Roberſpierre et ſes complices diſparoîtroient bientôt.

Mais pour cette effet il eſt néceſſaire que les deputés ſoient entourés de gardes ſur leſquels ils puiſſent compter, et dont chaque departement pourroit fournir un certain nombre : ou ſans quoi leurs débats ne ſeront jamais libres. Ils doivent en outre permettre qu'on ne dreſſe que très peu-de tribunes dans leur aſſemblée, ſi au contraire ils négligent de prendre ces meſures, s'ils s'aſſemblent à Paris, l'anarchie, les meurtres, les vols, ne diſcontinueront point.

Je dis que je doute que l'ennemi conſente à une paix, parce que ces aſſaſſins qui ſont maintenant à la tête du gouvernement ne ſont pas aſſez aveugles pour ne pas appercevoir qu'ils ſont placés ſur le bord d'un précipice, et que a tranquillité une fois rétablie, ſera un ſûr garant de la mort pour eux. Il paroît donc probable qu'ils perſuaderont au peuple qu'il eſt néceſſaire de détrôner tous les Rois de l'Europe pour fonder ſa liberté, comme ſi elle dependoit néceſſairement d'un tel bouleverſement ;

en un mot je ſuis porté à croire qu'ils continueront de faire la guerre, et qu'une propoſition de cette nature faite de la part d'un membre de la faction dominante, ſera reçue avec un applaudiſſement général de la part d'un peuple inconſideré, de la part de ces tribunes remplies d'aſſaſſins, et d'une populace dont on achete les ſuffrages et les cris bruyans. Que quelque Membre de l'Aſſemblée oſât alors s'élever contre, et faire enviſager la paix comme un objet à deſirer, ſur le champ quelque aſſaſſin dans les galleries, menaceroit ſes jours, et ſi la crainte n'operoit rien ſur ſon ſentiment, il ſeroit dès le lendemain (ſi toutefois il échappoit au poignard) dénoncé, et livré au Tribunal Revolutionaire, dont le juge permanent ne tarderoit pas à le trouver coupable de trahiſon envers la République, et à le livrer à l'éxécuteur. Une ſeule action de cette ſorte ſuffiroit pour alarmer la Convention qui eſt maintenant influencée par une crainte continuelle, et la forcer à décreter la continuation de la guerre.

Telle eſt mon opinion ſur l'état actuel de la France, ſur lequel on m'a fait quantité de queſtions qui m'ont decidé à l'expoſer dans

ce

ce livre. Je ſouhaite que je me trompe ; que les armées combinées puiſſent obtenir la paix quand elles la déſireront ; et qu'une nouvelle Convention rétabliſſe la monarchie en France, ce dont je ne fonde le peu de probabilité que je puis appercevoir, que dans l'inconſtance ordinaire aux peuples.

Si une guerre civile venoit à s'allumer en France, et ſi les François étoient abandonnés à eux-mêmes, ils ſeroient peut-être bientôt diviſés en differentes Républiques, évènement qui preferablement à tout autre doit être deſiré par nous en particulier, comme les rendant bien moins formidables. Je le repete encore, ſi dèſlors les pouvoirs de l'Europe demeuroient ſpectateurs tranquilles, ils pourroient voir la monarchie rétablie en France, mais ſi au contraire ils ſe mêlent des affaires de cette République, l'ennemi ſe réunira de nouveau contre eux.

Le lecteur m'excuſera, j'éſpere, de m'être écarté tant de fois des bornes de ma profeſſion, en expoſant mon opinion ſur des ſujets qui ne ſont pas militaires ; mais comme j'ai eû occaſion de connoître le peuple François, j'oſe librement faire part au public de mes ſentimens, et j'ai la ſatisfaction de trouver qu'ils s'accordent avec les opinions de ceux qui connoiſſent mieux que moi cette nation dévenue dans un ſi court eſpace entièrement méconnoiſſable.

FIN.

Avertiſſement de L'Auteur.

L'IMPRESSION preſqu' entière de la premiere partie de mon hiſtoire etoit finie, lorſque je me ſuis apperçu de l'omiſſion de pluſieurs notes que je crois que le lecteur ne ſera pas faché de voir. dans l'impoſſibilité de les placer au bas des pages auxquelles elles appartiennent et dont elles donnent une certaine explication, j'ai pris le parti d'en faire un petit recueil à la fin de la ſeconde partie de mon ouvrage. Quoiqu'elles n'auront pas dans cette place tout le mérite qu'elles auroient eues dans leurs places naturelles, le ſoin que je me ſuis donné pour les arranger dans le meilleur ordre poſſible, ne laiſſera pas de les rendre intéréſſantes.

Brevet du Général Money. Cette pièce devoit ſervir de note à la page 5 de ſon hiſtoire.

LA NATION, LA LOI, ET LE ROI.

BREVET DE MARECHAL DE CAMP.

Détail des Services.	*Campagnes—Actives—Bleſſures.*
Pour le Sr. Money	
Né le	
Sert depuis 1758, en Angleterre à Servi pendant la Guerre d'Hanovre dans les Dragons d'Elliot.	
En Amérique, Maréchal Général des Logis de l'armée aux Ordres du Général Bourgoyne	
Et Major Général au Service du Congrès Belgique.	

LOUIS par la Grace de Dieu et par la Loi Conſtitutionelle de l'Etat, Roi des François, chef Suprême de l'Armée, prenant une entière confiance dans la valeur, expérience, vigilance, bonne conduite, zèle et fidélité envers la Patrie dont a donné des preuves dans toutes les occaſions le Sr. Money, l'a promu au grade de Maréchal des Camps et Armées, pour en faire les fonctions ſous l'autorité du Roi et ſous les ordres du Miniſtre ayant le Département de la Guerre.

Sa Majeſté mande et ordonne à tous Colonels, Officiers, Sous Officiers et Soldats de le reconnoître en la dite qualité. Donné à Paris le dix neuvieme jour du Mois de Juillet, l'an de Grace mil ſept cent quatre vingt douze, et de notre Regne le dix neuvieme, et de la Liberté le quatrieme.

LOUIS.

Par le Roi,

A. L'AJARD.

Cet ordre du Général Dillon au Général Money, devoit ſe trouver en note page 38.

Il eſt ordonné au Maréchal de Camp Money de faire lever immédiatement le camp de Mouzon et de ſe mettre ſur le champs en marche avec toutes les troupes à l'exception du 12ᵉ régiment de chaſſeurs qu'il laiſſera à Mouzon, ainſi qu'un des deux détachements de cent hommes qui ſont à Givet ; il prendra ſa marche par Pouilly, où il paſſera la Meuſe ; delà il joindra à Pont-Godron la chauſſée de Beaumont à Stenay. Il uſera de la plus grande diligence, fera diſtribuer aux troupes de l'eau-de-vie. Les troupes les plus leſtes et les moins fatiguées ſe porteront en avant avec toute la célérité poſſible. Il trouvera de nouveaux ordres aux débouchés du Bois de la Neuville dans la plaine de Stenay.

A. DILLON.

Stenay, le 31 Août,
l'an 4eme de la Liberté.

Ordre de Marche pour la Matinée du 2 Septembre, 1792.

Cette pièce devoit ſe trouver en note au bas de la page 39.

Le camp ſera levé à cinq heures du matin. On uſera de la plus grande diligence pour charger les bagages. Le campement ſe raſſemblera à cinq heures et demie ſur le chemin de Beaumont en arrière du camp. Il partira ſous les ordres de Mr. d'Harville, adjoint aux adjudans généraux.

A ſept heures du matin les différens corps ſe trouveront ſous les armes devant le front du terrein qu'ils occupent, et ſe mettront en marche à ſept heures et demie. Les régimens à cheval, le 8e régiment d'infanterie, et les autres troupes qui ne ſont point campées, ſe réuniront à la même heure à celles qui ſont au camp. L'ordre de marche ſera comme il ſuit :

La compagnie franche et le 5e régiment d'huſſards, le 12e de dragons, et le 3me de chaſſeurs, marcheront un quart de lieue en avant ſous les ordres du Général Mazinſky.

Toute l'infanterie marchera en colonne et par ſection, la droite en tête, les deux bataillons de grenadiers en front, et les autres corps ſuivant leur rang de No.

Le 11e régiment de chaſſeurs marchera à la queue de la colonne, les 12e qui ſe trouvera à Beaumont fera l'arrière gardes des équipages, et ne partira de ce bourg qu'après avoir vu défiler les chariots.

Le 6e et le 5e régiments de huſſards marcheront comme flanqueurs ſur le flanc gauche de la colonne. Les équipages marcheront immédiatement après le 14e régiment de chaſſeurs.

Le Lieut. Général A. DILLON.

Au camp général de Mouzon,
le 1 Septem. 1792.

Ordre de marche du 4e Septembre, 1792. Cette pièce devait ſe trouver en note au bas de la page 40.

La compagnie de Raconnet prendra la tête de l'avant garde, le 3e bataillon d'infanterie légère et le 5e d'huſſards, leſquels ſont cantonnés à Cherry, ſe porteront en colonne à un quart de lieue de ce village ſur la grande route de Varennes, où ils attendront le reſte des troupes.

Le 3ᵉ régiment de chaſſeurs lequel eſt à Chatel, ſe rendra ſur la grande route en avant du village de Fleville.

Les 4 bataillons campés partiront du camp et marcheront à la queue de la colomne d'infanterie.

Le 3ᵉ eſcadron fera le ſervice de flanqueur de la colomne.

Le 6ᵉ de huſſards lequel eſt à Chatel, en partira pour ſe rendra aux équipages tant du camp que des cantonnemens qu'il ſe hatera de reunir afin de les convoyer de Fleville à Varennes, de Varennes à la Pierre-croiſée, de la Pierre-croiſée à la Chalade, et de la Chalade à Florent.

Les 100 volontaires marcheront avec les équipages en les flanquant, 50 hommes de chaque côté. La compagnie de grenadiers de la Meurtre ſe réunira au bataillon de grenadiers. Les équipages ſuivront immédiatement la colomne en marchant après les deux eſcadrons du 11ᵉ régiment de chaſſeurs.

Ordre de marche pour le 5ᵉ *Septembre*, 1792. *Cette pièce devoit être en note au bas de la page* 49.

Les bataillons d'infanterie en colomne partiront de la ville à ſix heures par le chemin de St. Menehould, laiſſant aſſez de diſtance pour placer les bagages à la queue de la colomne, ſans qu' aucune voiture ſoit engagée dans la ville.

Le 11e régiment de chaſſeurs et le 6e de huſſards ſe réuniront ſur le même terrein.

Le 3e régiment de chaſſeurs et le 9e bataillon d'infanterie légére ſeront en avant de Vienne ſur la chemin de St. Menehould.

Le 11e régiment de chaſſeurs et les 100 hommes de la Marne ſe trouveront au même endroit venant de St. Thomas; les gardes nationaux de Stenay prendront la queue de la colonne d'infanterie et commenceront leur marche à 7 heures.

Le 5e et le 6e régiment de huſſards et le 12e de chaſſeurs à l'avant garde.

Le 3e régiment de chaſſeurs à la tête de la colonne.

Le 11e à la queue de la colonne, avec un eſcadron en flanqueur.

Les bataillons d'infanterie dans l'ordre ordinaire.

Etat des cantonnemens et campemens de l'avant garde ſur la cote de Bienne.

Savoir, au camp de la cote de Bienne ou Baraqué,	5e bataillon de Voges, campé. Un bataillon de la Charante inférieure. 160 volontaires de Vitry. La compagnie des grenadiers de la Meurtre. Le 4e bataillon des grenadiers de la reſerve, campé. 60 volontaires de Stenay.

Le 6e régiment d'infanterie, - - Campé.
Le 8e, - - - idem.
Le 17e, - - - idem.
L'artillerie légére, - - idem.

à Damour,	Une compagnie de grenadiers fédérés.
à Florent, - -	Un bataillon de Saone et Loire.
à Chartres et à Villers	Le 9e bataillon des chaſſeurs. La compagnie des chaſſeurs de Rheims. Le bataillon de Maine et Loire.
à Faginierie, -	5 compagnies de fédérés.
à St. Menehould,	10 compagnies des grenadiers de Rheims.
Ibidem, - -	Un détachement de Seine et Oiſe, 200 hommes.
Ibidem, - -	Une compagnie du premier bataillon de Rheims.
Dans le Bois de Vaux,	La compagnie Franche.
Les Iſlettes.	
à la Verrerie au bas de la cote.	100 hommes de la Marne.
à Futeau,	Le bataillon d'Eure et Loire. 100 hommes du 8e régiment d'infanterie.

Aux grandes Iſlettes,	Le 5e régiment des huſſards. 100 hommes du 6e régiment d'infanterie. 100 hommes du 5e régiment de Voges.
à Paſſevant, - -	Le 6e régiment des huſſards.
Ibidem, - -	Le 11e - - - -
Ibidem, - -	Le 3e - - - -
Ibidem, - -	Le 2e eſcadron du 12e régiment de chaſſeurs.

Lettre du Général Dillon au Général Money.

Je vous prie, mon cher Général, de prendre toutes les précautions poſſible; le Roi de Pruſſe étoit hier en perſoune à Clermont; il y examinoit les paſſages, mais il n'avança pas plus avant. On m'a dit qu'il eſt vraiment faché de ce qu'on s'eſt pas emparé avant nous des hauteurs que nous occupons, car il voit maintenant qu'il ſera obligé de faire une marche de vingt lieues de plus pour combattre Kellerman. Peut-être pouſſera-t-il ſa hardieſſe juſqu'a eſſayer de vous attaquer.

Votre fidèle ami,

10 Septembre. A. DILLON.

Cette lettre devoit être placée à la page 54 pour y ſervir de note.

Lettre

Lettre trouvée dans la poche du Prince de Ligne. Cette lettre devoit être en note au bas de la page 55.

Nous commençons à être las de cette guerre où M. M. les Emigrés nous promettoient plus de beurre que de pain ; mais nous avons à combattre les troupes de ligne dont aucune ne déſerte, les troupes nationales qui réſiſtent ; tous les païſans qui ſont armés, ou tirent contre nous, ou nous aſſaſſinent quand ils trouvent un homme ſeul ou endormi dans une maiſon. Le temps depuis que nous ſommes en France eſt ſi mauvais et ſi déteſtable, que tous les jours il pleut à verſe, et les chemins ſont ſi impraticables que dans ce moment nous ne pouvons retirer nos canons. De plus la famine ; nous avons tout le mal imaginable pour que le ſoldat ait du pain, et la viande manque ſouvent. Bien des officiers ſont cinq, ſix jours ſans trouver à manger chaud. Nos ſouilliers et capotes ſont pourries, et nos gens commencent à être malades. Les villages ſont déſerts, et ne fourniſſent, ni légumes, ni eau-de-vie, ni farine. Je ne ſais comment nous ferons et ce que nous deviendrons. Quelquefois on ſe donne le petit plaiſir comme moi. * * * * * * *

Ordre du Général Dillon, lequel devoit ſe trouver en note au bas de la page 59.

Il a été donné ordre au 58e régiment d'infanterie de ſe rendre à Futeau. un bataillon de volontaires de la Marne doit arriver au camp et ſe loger ſous les tentes.

Le Général Money le fera camper en reſerve ; ſi non il le fera camper à ſa volonté. Je deſire que ce général vienne demain matin à 6 heures à Futeau. Le bataillon des grenadiers doit s'y rendre auſſi.

Le Général enverra deux piquets de 100 hommes pour renforcer le poſte de Florent ; à la pointe du jour il commandera 500 hommes de reſerve pour ſe tenir prêts à marcher ſur les points où il pourroit y avoir une attaque. deux des pièces de canon actuellement dans la redoute ſuivront les détachements de 500 hommes à l'encoignure du bois à droite des iſlettes.

A. DILLON.

Lettre du Général Chazaud au Général Money. Cette lettre devoit ſervir de note au bas de la page 62.

Un homme d'ordonnance du 5e régiment de huſſards vous conduit une femme de Lochere avec ſa domeſtique. Le mari de cette dame eſt émigré depuis huit jours. elle réſide a Neupur où j'ai un poſte. L'ennemi occupe depuis hier le lieu de ſa réſidence, et elle y envoyoit, a-t-elle dit, ſa domeſtique pour lui apporter de la Farine. cette femme eſt fort ſoupçonnée de donner avis de notre armée, ou à ſon mari ou à quelqu'autre perſonne attachée au parti ennemi. d'après ce rapport, Général, j'ai cru devoir vous l'envoyer de même que ſa domeſtique, pour en décider ce que vous jugerez convenable. Je ſuis, avec reſpect,

Général,

Votre, &c.

CHAZAULD.

Florent le 15e *Septembre*, 1792.

Note à la page 79.

Selon toute apparence Dumourier penſoit qu'une alliance de la part des Pruſſiens avec les Republicains pouvoit avoir lieu. " Dans ſon mémoire au Roi de Pruſſe " il y fait entrevoir tous les avantages qui reſulteroient " pour les deux peuples d'une alliance dont ils ſont dignes " l'un et l'autre, il le preſſe au nom de ſa gloire, de ſon " intérèt, de celui de ſon armée d'abandonner la cauſe " mépriſable des Autrichiens et des Emigrés."

Cet Extrait d'une Lettre du Général Dumourier, devoit ſervir de note à la page 80.

Je vous donne pour nouvelle que le roi de Pruſſe, furieux de l'équipée qu'on lui a fait faire, s'en eſt pris à *Monſieur* et la traité comme un gredin.

La plus belle diſcorde regne entre les Pruſſiens, Autrichiens, Heſſois, et emigrés. Racontez cela à vos troupes; c'eſt le plus beau moment de mettre tout nos ennemis d'accord, en les aſſommant tous également.

Extrait d'un Journal Français pour ſervir de note à la page 89.

Bournonville, diſoit-on, avoit pris en deux jours plus de 400 hommes, plus de 200 chevaux, et plus de 500 chariots.

Tous ces malheureux priſonniers ont le flux de ſang, et ſont exténues par la faim. Verdun eſt rempli de plus de 5000 malades; il y en a plus de 8000 à Grand-pré.

Cette Lettre du Général Dillon au Général Money devoit ſervir de note à la page 98.

Je ſuis informé, mon cher Général, que l'ennemi avec un bataillon de chaſſeurs a paſſé la rivière à Conſenvoy, et ſe diſpoſe à marcher ſur Malancour, Marre et Cumaniere. ne perdez pas un moment, rendez vous à ces places, et allez y en perſonne à la tête du 6e régiment qui eſt proche Chateau-court.

A. DILLON.

9e Octobre, 1792.

BRITISH 12OC76 MUSEUM

Errata

Errata ou fautes à corriger dans cette Hiſtoire.

Page 13, dans la préface, ligne 2, au lieu de, *par ſa patrie*, liſez *pour ſa patrie*

Page 15 ibidem, ligne 9, au lieu de, *il me feroit pas*, liſez, *il ne feroit pas*

à la dernier eligne de la page 6 de l'hiſtoire, au lieu de *réuſſite*, liſez *reuſſite.*

Page 9, ligne 10, au lieu de *commes*, liſez *comme*

— 24, —— 17, au lieu de *le plus grande ularme*, liſez *la plus grande alarme*

— 24, —— 22 et 23, au lieu de *nous quittames Chantilly. dès le lendemain*, liſez *nous quittames Chantilly dès le lendemain*

— 25, —— 5, au lieu de *quélles*, liſez *qu'elles*

— 26, —— 20, au lieu de *ètoient*, liſez *étoient*

— 27, —— 9, au lieu de *aiſement*, liſez *aiſément*

— 34, —— 6, au lieu de *'étant rendu*, liſez *s'etant rendu*

— 35, —— 14, au lieu de *je la ſignerois volontiers.* liſez *je la ſignerois volontiers ;*

— 38, —— 1, au lieu de *réjoindre*, liſez *rejoindre*

— 41, —— 17, au lieu de *abandunnoit*, liſez *abandonnoit*

— 54, —— 3, au lieu de *faiſoient ſouvent des excurſion*, liſez *faiſoient ſouvent des excurſions*

Au bas de la page 57, derniere ligne, au lieu de *repandirent*, liſez *repandirent*

Page 58, ligne 3, au lieu de *differant*, liſez *différant*

— 59, —— 7, au lieu de *ou ne put*, liſez *on ne put*

— 65, —— 15, au lieu du mot *jonƈture*, liſez *jonƈtion*

Ibidem au lieu de *qu'il executa*, liſez *qu'il éxécuta*

— 66, —— 6, au lieu de *faiſirent*, liſez *faiſoient*

Ibidem, —— 23, au lieu de *pour connoitres*, liſez *pour connoitre*

— 76, —— 4, au lieu de *que que*, liſez *que*

— 85, —— 3, au lieu de *un paſſage ſur*, liſez *un paſſage ſûr*

— 89, —— 7, au lieu de *il s'imaginèrent*, liſez *ils s'imaginérent*

— 96, —— 11, au lieu de *en-environ*, liſez *environs*

— 101, dans la note, ligne 12, au lieu de *la coté de St. Michel*, liſez *la cote de St. Michel*

Ibidem, ligne 23, au lieu de 9 *heurs*, liſez 9 *heures*

Page 121, —— 1 et 2, au lieu de *avoit d-taché*, liſez *avoit détache*

— 127, —— 19, au lieu de *il ne tendroit qu'à mo'*, liſez *il ne tiendroit qu'à moi*

— 151, —— 6, au lieu de *regagna ſon porte*, liſez *regagna ſon poſte*

— 158, —— 9, dans la note, au lieu de *Vanus*, liſez *Venus*

Ibidem, —— 12, au lieu de *aſſurement*, liſez *aſſurément*

Page

ERRATA.

Page 162, ligne 23, au lieu de *expos au feu*, liſez *exposé au feu*
— 164, —— 6, dans la note, au lieu de *auprès des vous*, liſez *auprès de vous*
— 173, —— 13, au lieu de *le croix*, liſez *la croix*
— 176, derniere ligne, au lieu de *riviere de Geete*, liſez *riviere de Jette*
— 178, ligne 13, au lieu de *Leau*, liſez *Leaw*
— 188, —— 21, au lieu de *preſque ſur*, liſez *preſque ſûr*
— 192, —— 23, au lieu da *une grand quantité*, liſez *une grande quantité*

BRITISH 120076 MUSEUM

Juſt publiſhed by E. HARLOW.

	£.	s.	d.
ETAT de la France, au Mois de Mais 1794, par M. le Comte Montgaillard,	0	2	0
Suite de l'Etat de la France, ditto, ——	0	2	6
Lettres ſur la Revolution de France, écrites pendant un Voyage en Italie, en France, dans les Pays Bas, et en Hollande, par l'Abbe P***, —— ——	0	2	0
Eſſai ſur l'Armée Hollandaiſe, — —	0	1	6
Correſpondance du Général Dumourier avec Pache, Miniſtre de la Guerre, pendant la Campagne de la Belgique, en 1792,	0	2	0
Epitre ſur l'homme, publiée a l'occaſion de la Revolution Françaiſe, — —	0	1	0
Conſiderations ſur la Revolution Françaiſe, par M. le Vicomte de Brie, ——	0	1	0
De l'Intérêt de l'Europe dans la Revolution Françaiſe, —— —— —	0	1	0
Le Prophéte Jonas, par un Emigré, ——	0	1	0
Eſſai ſur l'armée Hollandaiſe, par un Colonel des troupes légéres, —— —	0	1	6

Juſt publiſhed by E. HARLOW.

	£.	s.	d.
Le Cri de la Douleur ſur la Tombe de Maria Antoinette — —	0	1	0
Vuës ſur l'Adminiſtration de France —	0	1	6
Eſſais Philoſophiques ſur les Bornes entre les Puiſſances, — — —	0	2	0
The Hiſtory of the Campaign of 1792, between the Armies of France under Generals Dumourier, Valence, Kellerman, &c. and the Allies under the Duke of Brunſwick, illuſtrated with Plans, — — —	0	7	0
Characters and Anecdotes of the Court of Sweden, 2 vols. 8vo. in boards, —	0	10	0

BRITISH MUSEUM